

Rapport de gestion 2019

du Comité de direction

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

www.securite-riviera.ch

PRÉAVIS No 02/2020
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera du 21 avril 2016 (art. 100);

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent Rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2019.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2019

Vu le rapport de la Commission de gestion

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2019 et d'en donner décharge au Comité de direction.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire



Bernard Degex



Frédéric Pilloud

TABLE DES MATIERES

1. Notre organisation	5	6.3 Unité Technique Logistique & Informatique	58
1.1 Organigramme au 31.12.2019	6	6.4 Amendes d'ordre	60
2. Les autorités au 31.12.2019	7	6.5 Signalisation	64
2.1 Le Comité de direction	7	6.6 Communication et Relations publiques	67
2.2 Le Conseil intercommunal	11	6.7 Cellule Juridique	68
2.3 Les décisions du Conseil intercommunal	13	6.8 Chancellerie	69
2.4 Planning de toutes les séances 2019	16	7. Ambulance Riviera	70
2.5 Eléments clés	17	7.1 Organisation générale	70
3. Résumé des comptes 2019	19	7.2 Opérationnel	71
4. Direction	23	7.3 Aspects financiers	74
4.1 Ressources Humaines	24	7.4 Personnel	74
4.2 Finances	30	7.5 Formation	75
4.3 Secrétariat	30	7.6 Technique	77
4.4 Commission de police	31	7.7 Partenariat & Prévention	78
5. Police Riviera	32	7.8 Qualité	81
5.1 Service de police	32	7.9 Direction médicale	81
5.2 Prévention	37	7.10 Données complémentaires	82
6. Services généraux	45	8. Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut	85
6.1 Office du commerce et des manifestations	45	8.1 Bilan de capacité Riviera-Pays-d'Enhaut	86
6.2 Offices du stationnement	52	8.2 Instruction	89
		8.3 Interventions en Faveur de la Collectivité (IFC)	91

8.4 Interventions en situation d'urgence (ISU)	92
8.5 Formations d'intervention régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR)	93
9. <i>SDIS Riviera</i>	95
9.1 Préambule	95
9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers	96
9.3 Organisation opérationnelle	98
9.4 Formation	102
9.5 Prévention	105
9.6 150 ans de la FSSP	105

1. Notre organisation



URGENCES

Police 117
Ambulance 144
Feu 118

**7 JOURS / 7
H24**

CLARENS
RueduLac118 0219668300

DIRECTION
SERVICE DE POLICE
Police Secours - Police de Proximité - Prévention

SERVICES GÉNÉRAUX
Office du stationnement, Office du commerce et des manifestations



VEVEY
RueduSimplon38

SERVICE DE POLICE
Police Secours et Police de Proximité

SERVICES GÉNÉRAUX
Amendes d'ordre, Office du Stationnement et Signalisation (bureau)

SERVICE D'AMBULANCE

LA TOUR-DE-PEIL
Ch. de Béranges

Tél 021 966 83 63
Fax 021 966 83 01
Mail ambulance@securiv.ch

SERVICE DE PROTECTION CIVILE

MONTREUX
Rue de la Corsaz

Tél 021 966 84 50
Fax 021 966 83 06
Mail orpcriviera@securiv.ch

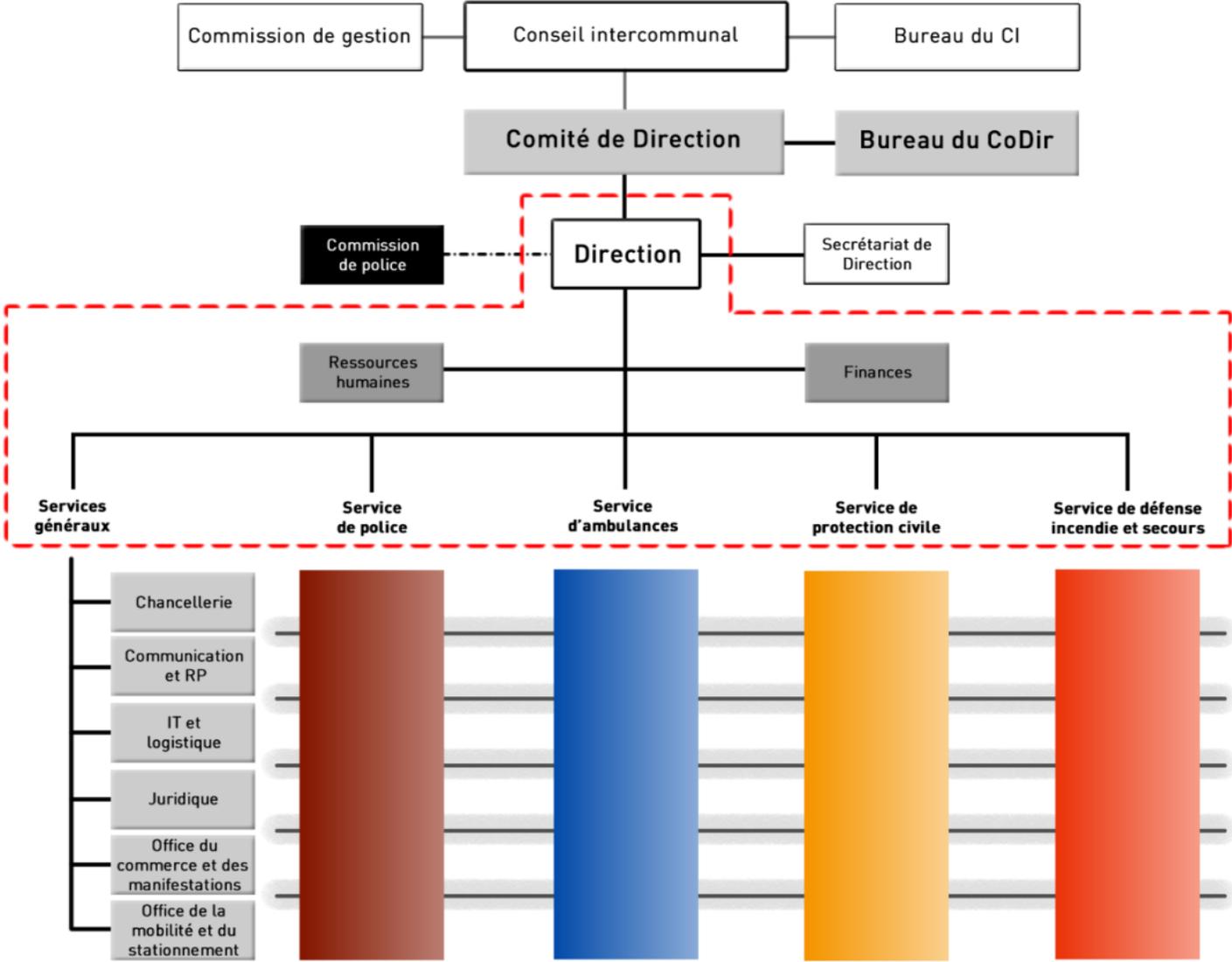
SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS

MONTREUX
Rue de la Corsaz

Tél 021 966 84 60
Fax 021 966 84 73
Mail sdis@securiv.ch

ADRESSE POSTALE UNIQUE
Rue du Lac 118 - CP 434 - 1815 Clarens - Tél 021 966 83 00 - www.securite-riviera.ch - info@securiv.ch

Organigramme au 31.12.2019



Membres de la Direction

2. Les autorités au 31.12.2019

2.1 Le Comité de direction

2.1.1 Son message

L'année 2019 a été particulièrement éprouvante et tout à fait exceptionnelle pour l'Association Sécurité Riviera.

La disparition de notre Commandant sur SDIS, tout d'abord, a été un événement marquant qui a plongé notre organisation dans un certain désarroi.

Le nombre et l'ampleur des manifestations qui se sont déroulées sur notre territoire ensuite.

En effet, outre les nombreux et habituels grands rassemblements, nos services ont dû faire face à des événements plutôt inédits, nécessitant des besoins sécuritaires accrus et hors du commun.

Nous pouvons citer entre autres la Fête des Vignerons, pour laquelle l'ASR a été engagée au travers de tous ses services ; nous avons pu bénéficier de collaborations étroites avec d'autres services communaux de la Riviera, mais aussi et bien entendu de renforts bienvenus d'autres régions du canton dans différents domaines. Cette manifestation hors du commun a permis aussi de renforcer nos liens avec des services sécuritaires cantonaux.

Les remerciements appuyés du Comité de direction vont à toutes ces institutions, mais bien évidemment à toutes les femmes et les hommes qui en font partie et qui nous ont soutenus.

Outre ces surcharges opérationnelles inédites, nos services ont accompli les missions de base qui sont les leurs, afin de répondre au mieux aux attentes de nos communes-membres, et aux travers d'elles, de la population résidente ou de passage dans notre région.

Notre Association a continué à travailler sur la politique des ressources humaines, vaste chantier qui a débuté en 2019 déjà et qui comprend notamment la revalorisation et la réflexion sur la cohérence transversale du positionnement des fonctions, mais aussi des éléments liés au renforcement de l'ADN et des valeurs de notre organisation. Ces réflexions et ces réformes se mènent en relation étroite avec une Délégation du personnel en cherchant avec la Direction des solutions consensuelles bénéfiques à tous.

Notre efficace équipe de direction partage désormais régulièrement les défis opérationnels des différents services qui la composent, et peut ainsi trouver les solutions adéquates pour répondre aux attentes des organisateurs d'événements et des communes.

L'étroite collaboration avec les communes-membres implique que nous puissions répondre à des questionnements politiques comme la clé de répartition des coûts ou la couverture des services d'urgences pré-hospitalières par exemple. A l'inverse, ces mêmes communes devraient entendre nos besoins et nous aider à trouver des solutions comme dans le cas du futur redéploiement de nos services sur la Riviera.

Le CoDir, au travers de ce message, tient à remercier tout particulièrement les Conseillères et Conseillers de notre Conseil Intercommunal, avec en tête son Président, ainsi que sa Secrétaire, et les membres de la Commission de Gestion.

- Le CoDir a tenu 14 séances et validé 90 propositions.
- Les Membres du Bureau du CoDir ont tenu 8 séances en 2019.

Le Comité de direction ne pouvait terminer ces quelques mots sans remercier chaleureusement une fois encore les collaboratrices et collaborateurs de l'ASR, mais aussi les volontaires, les astreintes et les astreints, tout grade et toute fonction confondus, pour les prestations qu'ils délivrent 24 heures sur 24 à l'ensemble de notre population. Le CoDir salue leur professionnalisme, leurs compétences et leur disponibilité. Grâce à leur travail et leur présence, le sentiment de sécurité est bien présent sur la Riviera; il fait partie intégrante d'un « vivre ensemble » qu'il est bon de relever, à l'heure où l'individualisme a tendance à prédominer.



Rapport de législature de l'ASR, 13 septembre 2014 à La Tour-de-Peilz

2.1.2 Ses membres du 01.01 au 10.04.2019

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION ASR 2016-2021

Bernard DEGEX
Commune de Blonay



Président
du Comité de direction

Etienne RIVIER
Commune de Vevey



Vice-Président
du Comité de direction

Gilbert CAVIN
Commune de Chardonne



Membre
du Comité de direction

Yves RABOUD
Commune de Corseaux



Membre
du Comité de direction

Arianne ROUGE
Commune de Corsier



Membre
du Comité de direction

Jean-Pierre TAVERNEY
Commune de Jongny



Membre
du Comité de direction

Taraneh AMINIAN
Commune de La Tour-de-Peilz



Membre
du Comité de direction

Jean-Baptiste PIEMONTESE
Commune de Montreux



Membre
du Comité de direction

Antoinette SIFFERT
Commune de St-Légier



Membre
du Comité de direction

Arnaud REY-LESCURE
Commune de Veytaux



Membre
du Comité de direction

Ses membres du 11.04.2019 au 31.12.2019

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION ASR 2016-2021

Bernard DEGEX
Commune de Blonay



Président
du Comité de direction

Etienne RIVIER
Commune de Vevey



Vice-Président
du Comité de direction

Amélie FLÜCKIGER
Commune de Chardonne



Membre
du Comité de direction

Yves RABOUD
Commune de Corseaux



Membre
du Comité de direction

Ariane ROUGE
Commune de Corsier



Membre
du Comité de direction

Jean-Pierre TAVERNEY
Commune de Jongny



Membre
du Comité de direction

Taraneh AMINIAN
Commune de La Tour-de-Peilz



Membre
du Comité de direction

Jean-Baptiste PIEMONTESE
Commune de Montreux



Membre
du Comité de direction

Antoinette SIFFERT
Commune de St-Légier



Membre
du Comité de direction

Arnaud REY-LESCURE
Commune de Veytaux



Membre
du Comité de direction

2.2 Le Conseil intercommunal

Législature 2016 – 2021 (situation au 31.12.2019)

Bureau

Fonction	Nom	Prénom	Commune politique
Président	Baud	Francis	Vevey
Vice-Président	Kraehenbuehl	Yvan	La Tour-de-Peilz
Scrutatrice	Borloz	Corinne	Corseaux
Scrutateur	Kundert	Yves-Laurent	Montreux
Scrutatrice-suppl.	Borloz	Claudine	Clarens
Scrutateur-suppl.	Marmier	Jacques	Corseaux
Secrétaire	Dind	Carole	

Commission de gestion

Nom	Prénom	Commune politique
Grivel	André	Blonay
Mercier	Philippe	Chardonne
Müller-Hermann	Hans-Jörg	Corseaux
Martins Alves Ribeiro	Tiago	Corsier
De Quattro	Angelo	Jongny
Urech	Roger	La Tour-de-Peilz
Hess	Yanick	Montreux, Président
Besson	Pierre-Alain	St-Légier
Dos Santos Domingos Aeby	Nuno Manuel	Vevey
Grandchamp	John	Veytaux

Suppléants

Nom	Prénom	Commune politique
Young-Rarden	Helga	Blonay
Ducret	Anne	Chardonne
Marmier	Jacques	Corseaux
Bays	Olivier	Corsier
Durussel	Dominique	Jongny
Culand	Michel	La Tour-de-Peilz
Blanc	Olivier	Montreux
Dale	Gavin	St-Légier
Tolusso	Clément	Vevey
Andler	Philippe	Veytaux

Nom	Prénom	Commune politique
Cardinaux	Michel	Blonay
Chabloz	Jean-Luc	Blonay
Chevallaz Belotti	Evelyne	Blonay
Grivel	André	Blonay
Vouilloz	Cécile	Blonay
Young-Rarden	Helga	Blonay
Cavin	Gilbert	Chardonne
Ducret	Anne	Chardonne
Groves	Bernard	Chardonne
Mercier	Philippe	Chardonne
Borloz	Corinne	Corseaux
Marmier	Jacques	Corseaux
Müller-Hermann	Hans Jörg	Corseaux
Volet	Alain	Corseaux
Bays	Olivier	Corsier-sur-Vevey
Debetaz	Pierre-André	Corsier-sur-Vevey
Keller	Jacques	Corsier-sur-Vevey
Martins Alves Ribeiro	Tiago	Corsier-sur-Vevey
De Quattro	Angelo	Jongny
Durusel	Dominique	Jongny
Pointet	Nicole	Jongny
Culand	Michel	La Tour-de-Peilz
Grobéty	Christian	La Tour-de-Peilz
Kraehenbühl	Yvan	La Tour-de-Peilz
Leimgruber	Elisabeth	La Tour-de-Peilz
Martin	Olivier	La Tour-de-Peilz
Ranzato	Gabriel	La Tour-de-Peilz
Urech	Roger	La Tour-de-Peilz
Vaucoret	Dominique	La Tour-de-Peilz
Blanc	Olivier	Montreux
Borloz	Claudine	Montreux
Chevallier	Charlotte	Montreux
Corbaz	Raphaël	Montreux

Nom	Prénom	Commune politique
Filippone	Joseph	Montreux
Gote	Irina	Montreux
Grangier	Carole	Montreux
Hess	Yanick	Montreux
Huys	Anthony	Montreux
Imhof	Alain	Montreux
Kundert	Yves-Laurent	Montreux
Luder	Tal	Montreux
Staeger	Alexandre	Montreux
Streicher	Bibiana	Montreux
Wehrli	Laurent	Montreux
Winkler	Lionel	Montreux
Besson	Pierre-Alain	St-Légier
Dale	Gavin	St-Légier
Gygli	Gérald	St-Légier
Schlaeppli	Martine	St-Légier
Vionnet	Alain	St-Légier
Baud	Francis	Vevey
Bussy	Cédric	Vevey
Ciana	Marcia	Vevey
D'Inverno	Jeremy	Vevey
Dos Santos Domingos Aeby	Nuno Manuel	Vevey
Jerbia	Isabel	Vevey
Leimgruber	Elina	Vevey
Maldonado	Jorge	Vevey
Ming	Christophe	Vevey
Riesen	Werner	Vevey
Tolusso	Clément	Vevey
Vallotton	Frédéric	Vevey
Andler	Philippe	Veytaux
Grandchamp	John	Veytaux
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

2.3 Les décisions du Conseil intercommunal

Première séance – jeudi 11 avril 2019, Aula du Collège de Montreux-Est

- **Assermentation** de Messieurs Jacques Ansermet (Vevey), Michel Cardinaux (Blonay), Gilbert Cavin (Chardonne).
- **Election et assermentation** de Madame Amélie Flückiger (Chardonne) en qualité de membre du Comité de direction, en remplacement de Monsieur Gilbert Cavin, démissionnaire.
- **Préavis du Comité de direction déposés :**
 - No 01/2019 - Comptes 2018 de l'ASR.
 - No 02/2019 - Rapport de gestion 2018.
- **Dépôt d'une interpellation :**
 - Monsieur Tal Luder (Montreux) : « Souffler n'est pas jouer, faut-il payer la note ? ».
- **Rapport des commissions :**
 - No 05/2018 – Rapport relatif au règlement intercommunal sur la vidéosurveillance de l'Association Sécurité Riviera, modification des art. 1 et 9 traitant de l'autorité compétente et de la durée de conservation.

Deuxième séance – jeudi 20 juin 2019, Salle du Conseil communal de Vevey

- **Dépôt de deux interpellations :**
 - Monsieur Antony Huys (Montreux) : « Se trouvant à Glion (Montreux), téléphoner au 118, et atterrir aux services de secours du canton de Berne ! En plus, il faut attendre plus de 7 minutes pour atteindre l'ASR à Clarens ! ».
 - Monsieur Olivier Blanc (Montreux) au sujet de la mise en place et du financement de mesures de sécurité particulières lors de manifestations privées.

- **Préavis du Comité de direction déposé :**
 - No 03/2019 – Budget de l'ASR – Année 2020.
- **Communications du Comité de direction :**
 - No 01/2019 – Réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller André Grivel (Blonay) déposée lors de la séance du 22 novembre 2018, conformément à l'art. 68 du Règlement du Conseil intercommunal, suite à la pollution du réseau d'eau des Communes de Blonay et St-Légier- La Chiésaz.
 - No 02/2019 – Réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller Tal Luder (Montreux) déposée lors de la séance du 11 avril 2019, relative aux autorisations délivrées aux artistes et musiciens de rue qui se produisent régulièrement sur la voie publique.
- Un état de situation de la Fête des Vignerons 2019 est fait durant la séance.
- **Rapports des commissions :**
 - Rapport de la Commission de gestion relatif aux comptes 2018 (préavis No 01/2019). Les conclusions du préavis ont été adoptées par le Conseil intercommunal à l'unanimité.
 - Rapport de la Commission de gestion relatif à la gestion 2018 (préavis No 02/2019). Les conclusions du préavis ont été adoptées par le Conseil intercommunal à l'unanimité.
- **Elections du Président du Conseil intercommunal pour 2019-2020, ainsi que du Vice-Président, des scrutateurs et des scrutateurs suppléants :**
 - Monsieur Francis Baud, représentant la commune de Vevey, a été élu par 44 voix Président du Conseil intercommunal pour l'année 2019-2020.
 - Monsieur Yvan Krahenbuehl, représentant la commune de La Tour-de-Peilz, a été élu en qualité de Vice-Président par 47 voix pour l'année 2019-2020.

- Madame Corinne Borloz, (Corseaux) et Monsieur Yves-Laurent Kundert (Montreux) ont été élus scrutateurs de manière tacite et par acclamation.
- Madame Claudine Borloz (Montreux) et Monsieur Jacques Marmier (Corseaux) ont été désignés, de manière tacite et par acclamation, scrutateurs suppléants.

Troisième séance – jeudi 26 septembre 2019, Aula du Collège de Montreux-Est

- **Assermentation** de Madame Dominique Durussel (Jongny), en remplacement de Monsieur Marc Badoud, démissionnaire.
- **Elections** de Monsieur Angelo De Quattro (Jongny) en qualité de membre de la Commission de gestion pour la fin de la législature 2016-2021 et de Madame Dominique Durussel (Jongny) en qualité de membre suppléant de la Commission de gestion pour la fin de la législature 2016-2021.
- Un **préavis** 04/2019 relatif au projet « Odysée » - Renouvellement du Système d'information central des polices vaudoises est déposé.
- **Communications du Comité de direction :**
 - No 03/2019 - Réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller Antony Huys (Montreux) déposée lors de la séance du 20 juin 2019 intitulée « Se trouvant à Glion (Montreux), téléphoner au 118, et atterrir aux services de secours du canton de Bern ! En plus, il faut attendre plus de 7 minutes pour atteindre l'ASR à Clarens ! ».
 - No 04/2019 - Réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller Olivier Blanc (Montreux) déposée lors de la séance du 20 juin 2019 relative au financement de mesures de sécurité particulières lors de manifestations privées.
 - No 05/2019 - Planning des séances du Conseil intercommunal, du Comité de direction et du Bureau du Comité de direction pour l'année 2020.
 - Présentation sur les réflexions relatives au dispositif régional de sécurité publique.

- Bilan du dispositif de sécurité, sûreté et mobilité, de la Fête des Vignerons.

- Une **motion** intitulée « Fête des Vignerons 2019 » est déposée.

- **Rapports des commissions :**

- Rapport de la Commission de gestion relatif au budget 2020. Les conclusions du préavis No 03/2019 ont été adoptées à l'unanimité par le Conseil intercommunal.

Quatrième séance – jeudi 28 novembre 2019, Salle du Conseil communal de Vevey

- **Assermentation** de Madame Elina Leimgruber (Vevey), en remplacement de Monsieur Jacques Ansermet, démissionnaire.
- Le Conseil intercommunal a adopté la directive sur les frais de transports publics des membres du Conseil intercommunal Sécurité Riviera.
- **Dépôt de deux interpellations :**
 - Mme Isabel Jerbia (Vevey) « Sécurité plus que nécessaire d'urgence ! ».
 - M. Jérémy D'Inverno (Vevey) « Calmer les inquiétudes de la population veveysanne ».
- **Communications du Comité de direction :**
 - No 06/2019 - Complément de réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller Antony Huys (Montreux) déposée lors de la séance du 20 juin 2019 intitulée « Se trouvant à Glion (Montreux), téléphoner au 118, et atterrir aux services de secours du canton de Bern ! En plus, il faut attendre plus de 7 minutes pour atteindre l'ASR à Clarens ! ».
 - No 07/2019 - Communication relative à la clé de répartition.
 - Politique des Ressources humaines – Présentation des réflexions liées aux comparaisons salariales.

- Mme Sandra Deriaz, Directrice médicale de l'HRC, et M. Olivier Linder, Directeur hôpitaux et pré-hospitalier à la Direction générale de la santé de l'Etat de Vaud, ont présenté l'évolution du paysage hospitalier et ses conséquences.
- Le Conseil a pris, par la suite, position au sujet du **Rapport établi par la Commission ad hoc** relatif au projet « Odysée » - Renouvellement du Système d'information central des polices vaudoises (préavis No 04/2019). Les conclusions du préavis ont été adoptées à l'unanimité.

2.4 Planning de toutes les séances 2019

Sécurité Riviera - Planning 2019

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

 Conseil intercommunal
 Jours fériés

 Comité de direction à 17h
 Vacances scolaires

 Bureau à 16h
 Séance CC Vevey

 Séance CI SIGE
 Délégation du personnel

 Fête des Vignerons
 Séance CoGest

2.5 Eléments clés

2 février

Police Riviera est sollicitée à Territet suite à un glissement de terrain qui a provoqué l'effondrement du mur de soutènement d'un parking extérieur situé côté aval de la route de Glion.

12 février

Feu d'un salon de coiffure à La Tour-de-Peilz.

23 février

Un automobiliste circule sur la rue du Midi et perd la maîtrise de sa voiture qui quitte la chaussée et termine sa course sur le toit d'une maison en contrebas. Douze pompiers sont mobilisés pour extraire le conducteur, conscient et choqué, de son véhicule. Il est ensuite pris en charge par les ambulanciers qui le conduisent à l'hôpital. Police Riviera, qui procède aux mesures de constat, fait évacuer momentanément l'habitation et procède à la déviation du trafic.

25 février

Feu d'appartement dans une ancienne maison située dans le quartier de Pallens à Montreux.

28 février

Présence de l'ASR sur les réseaux sociaux par le lancement de sa page Facebook.

5 mars

Feu dans un commerce à Vevey. Incendie de petite taille; les fumées produites détruisent l'établissement.

07 mars

Une patrouille de Police Riviera a repéré un véhicule suspect à Vevey. Il s'en est suivi une course-poursuite jusqu'à la route du Stand, où le véhicule s'est retrouvé dans un cul de sac et a tenté de foncer sur les policiers, lesquels ont fait usage de leur arme à feu. Les deux occupants de la voiture suspecte ont pu être appréhendés

et remis à la Police cantonale pour les besoins de l'enquête. L'intervention a occasionné l'engagement de plusieurs voitures de patrouille, qui ont été endommagées durant les événements.

1^{er} avril

Création de l'Office du commerce et des manifestations.

5 avril

Intervention à caractère biologique à Vevey.

17 avril

Décès du Commandant Cédric Fagherazzi.

15 mai

Décès d'un véliplaniste sur sa planche au large de Vevey.

19 mai

Accident de la circulation à Caux impliquant un automobiliste seul en cause. Blessé à la tête, il est pris en charge par Ambulance Riviera. Deux chiens, dont l'un est décédé, sont retrouvés à proximité du véhicule. Le conducteur a effectué plusieurs tonneaux sur environ 40 mètres avant de finir sa course sur la route de Caux.

1^{er} juin

Création de la Cellule Juridique par l'entrée en service de notre Conseillère juridique.

22 juin

Feu dans un appartement à Montreux.

29 juin-13 juillet

Engagement dans le cadre du Montreux Jazz Festival.

30 juin

Feu de cuisine dans un locatif à Clarens.

1^{er} juillet

Contrat de prestations conclu entre l'Office du stationnement de Vevey et la commune de Veytaux.

26 juillet

Le moteur d'un bateau prend feu dans le port. L'incendie se propage à toute l'embarcation, sans faire de victime. Huit pompiers sont mobilisés avec un tonne-pompe 2'000 litres, un camion de défense chimique et hydrocarbures (DCH) et un bateau. Ils maîtrisent l'incendie et posent un barrage flottant antipollution autour de l'embarcation. Police Riviera, la Gendarmerie et la brigade du lac sont aussi présentes.

13 juillet au 11 août

Engagement dans le cadre de la Fête des Vignerons 2019.

8 août

Importante pollution à Puidoux.

10 août

Feu dans une salle de gym à l'intérieur du dispositif FeVi.

15 août

Renfort sur un événement chimique à Forel.

26 août

Engagement sur l'AR A9 à proximité de Chailly suite à un pont endommagé. Du personnel est également engagé pour assurer une présence en caserne afin de garantir le standard de sécurité.

31 août

Journée portes ouvertes à l'occasion des 150 ans de la FSSP (Fédération suisse des sapeurs-pompiers).

4 septembre

Un homme de 29 ans se jette sous le train à Vevey. Il est retrouvé encore en vie. Pris en charge par la REGA à destination du CHUV, la victime succombe finalement à ses blessures.

24 septembre au 30 octobre

Déménagement de la caserne de Montreux sur le site du 2M2C.

4 octobre

Journée technique des Commandants SDIS de la région Est à Blonay.

11 octobre

Un parapentiste tombe d'une altitude de 50 mètres à Montreux. La victime souffre d'un traumatisme crânien et d'une fracture à la jambe droite. Elle est hélicoptérée au CHUV par la REGA.

18 octobre

Un témoin alerte la centrale après avoir découvert un corps dans les gorges du Chauderon à Montreux. Deux patrouilles de Police Riviera constatent le décès de deux personnes dans des circonstances que l'enquête menée par la Police cantonale devra déterminer.

14 décembre

Une voiture est retrouvée sur le toit, à moitié immergée dans la Veveyse à Vevey. Les policiers brisent les vitres pour secourir le blessé. Il est établi que le conducteur a perdu la maîtrise de sa machine.

3. Résumé des comptes 2019

Sécurité Riviera - Charges et revenus par cellule comptes 2019

600 Autorités	
charges	299'284.98
revenus	1'246.60
total	298'038.38

601 Direction	
charges	1'558'181.14
revenus	103'750.49
total	1'454'430.65

602 Chancellerie	
charges	514'397.57
revenus	423'302.40
total	91'095.17

603 Police Riviera	
charges	16'479'458.30
revenus	2'282'674.24
total	14'196'784.06

604 Prévention	
charges	825'200.54
revenus	15'805.55
total	809'394.99

650 SDIS Riviera	
charges	3'479'834.38
revenus	1'344'847.44
total	2'134'986.94

605 Ambulance Riviera	
charges	5'139'486.74
revenus	4'744'736.47
total	394'750.27

606 SG - utli	
charges	923'633.05
revenus	3'948.15
total	919'684.90

607 Amendes d'ordre	
charges	1'521'881.19
revenus	791'613.19
total	730'268.00

608 Polcom / admin	
charges	1'057'933.55
revenus	982'204.77
total	75'728.78

609 Signalisation	
charges	1'308'488.85
revenus	177'496.31
total	1'130'992.54

66 Protection Civile	
charges	2'493'375.85
revenus	671'985.17
total	1'821'390.68

610 Off. du Stat. Personnel	
charges	2'642'374.37
revenus	2'642'374.37
total	0.00

610.01 Stat. Montreux	
charges	1'220'823.79
revenus	3'279'608.84
total	-2'058'785.05

610.02 Stat. Vevey	
charges	2'003'691.20
revenus	5'229'346.64
total	-3'225'655.44

610.03 Stat. La Tour-de-Peilz	
charges	264'998.77
revenus	669'333.68
total	-404'334.91

	cptes 600 à 66	cptes 600 à 610.03	cptes 600 à 608
total charges	18'368'769.96	14'412'392.34	18'970'175.20
total charges	41'733'044.27	35'759'834.04	28'319'457.06
total revenus	23'364'274.31	21'347'441.70	9'349'281.86
total contrôle	18'368'769.96	14'412'392.34	18'970'175.20

total charges brutes	41'733'044.27	35'759'834.04	28'319'457.06
total revenus	23'364'274.31	21'347'441.70	9'349'281.86

Sécurité Riviera - répartition par commune comptes 2019

				600	601	602	607	605	606	604	603	608										
Communes	n/habitants	coefficient	n/hab pond.	Autorités	Direction	Chancellerie	Amendes	Ambulance	SG+utli	Prévention	Police Riviera	Polcom	Tot. 600 à 608	coût/hab	budget 2019	comptes 2018						
Blonay	6'175	5	30'875	21'980.91	107'267.10	6'718.45	53'858.69	29'113.60	67'828.55	59'694.46	1'047'040.51	5'585.15	1'399'087.41	226.57	230.05	216.19						
Chardonne	2'941	3	8'823	6'281.38	30'653.20	1'919.90	15'390.94	8'319.65	19'383.04	17'058.60	299'207.72	1'596.04	399'810.47	135.94	138.03	129.71						
Corseaux	2'282	3	6'846	4'873.89	23'784.63	1'489.70	11'942.24	6'455.44	15'039.81	13'236.22	232'163.22	1'238.41	310'223.56	135.94	138.03	129.71						
Corsier	3'386	3	10'158	7'231.81	35'291.31	2'210.40	17'719.73	9'578.49	22'315.87	19'639.72	344'480.57	1'837.54	460'305.42	135.94	138.03	129.71						
Jongny	1'536	3	4'608	3'280.58	16'009.29	1'002.71	8'038.25	4'345.12	10'123.21	8'909.22	156'267.62	833.57	208'809.55	135.94	138.03	129.71						
Montreux	26'006	6	156'036	111'087.08	542'106.19	33'953.67	272'190.91	147'134.25	342'791.78	301'683.71	5'291'530.76	28'226.19	7'070'704.55	271.89	276.06	259.43						
St-Légier	5'185	4	20'740	14'765.48	72'055.69	4'513.06	36'179.08	19'556.80	45'563.21	40'099.21	703'339.92	3'751.77	939'824.22	181.26	184.04	172.92						
La Tour-de-Peilz	11'871	5	59'355	42'256.75	206'213.39	12'915.74	103'539.51	55'968.84	130'395.59	114'758.37	2'012'861.19	10'737.05	2'689'646.42	226.57	230.05	216.19						
Vevey	19'904	6	119'424	85'021.81	414'907.39	25'986.84	208'324.54	112'610.94	262'359.75	230'897.20	4'049'935.72	21'603.25	5'411'647.44	271.89	276.06	259.43						
Veytaux	884	2	1'768	1'258.70	6'142.45	384.72	3'084.12	1'667.14	3'884.08	3'418.29	59'956.85	319.82	80'116.16	90.63	92.02	86.48						
scris 31.12.2018 total pour contrôle				298'038.38	1'454'430.65	91'095.17	730'268.00	394'750.27	919'684.90	809'394.99	14'196'784.06	75'728.78	18'970'175.20									
total													80'170	418'633			TOTAL	18'970'175.20				
3 villes/609 habitants PCI													57'781	85'060			609	610.01-02-03				
															Signalisation	Stationnement	TOTAL	coût/hab				
															Montreux	509'035.70	-2'058'785.05	5'520'955.20	212.30	223.12	207.41	
															La Tour-de-Peilz	232'360.33	-404'334.91	2'517'671.84	212.09	216.62	199.63	
															Vevey	389'596.50	-3'225'655.44	2'575'588.50	129.40	65.70	52.24	
				Protection Civile Riviera		SDIS Riviera		ASR - brut														
				budget 2019	22.39	66	29.42	650	sans 609-610													
Communes	n/habitants	coût/hab		coût/hab																		
Blonay	6'175	21.41	132'225.34	26.63	164'444.86	1'695'757.61																
Chardonne	2'941	21.41	62'975.66	26.63	78'321.03	541'107.16																
Corseaux	2'282	21.41	48'864.49	26.63	60'771.36	419'859.41																
Corsier	3'386	21.41	72'504.45	26.63	90'171.71	622'981.58																
Jongny	1'536	21.41	32'890.38	26.63	40'904.83	282'604.76																
Montreux	26'006	21.41	556'866.75	26.63	692'559.19	8'320'130.49																
St-Légier	5'185	21.41	111'026.46	26.63	138'080.42	1'188'931.10																
La Tour-de-Peilz	11'871	21.41	254'193.85	26.63	316'133.59	3'259'973.86																
Vevey	19'904	21.41	426'204.56	26.63	530'058.38	6'367'910.38																
Veytaux	884	21.41	18'929.10	26.63	23'541.58	122'586.84																
				totaux	2'134'986.94	22'821'843.20																
Château-d'Oex	3'460	21.41	74'089.02				Château-d'Oex	74'089.02														
Rossinière	548	21.41	11'734.33				Rossinière	11'734.33														
Rougemont	882	21.41	18'886.28				Rougemont	18'886.28														
tal pour contrôle				85'060	1'821'390.68				total pour contrôle	18'368'769.96												

Sécurité Riviera Comptes 2019 Charges par nature								
		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart budget	En %	Comptes 2018	Ecart 2018	En %
3	CHARGES	41'733'044.27	43'409'743.00	-1'676'699	-3.86	40'665'551.48	1'067'492.79	2.63
30	AUTORITES ET PERSONNEL	32'089'552.13	32'908'285.00	-818'733	-2.49	30'666'810.16	1'422'741.97	4.64
300	Autorités et commissions	252'677.90	265'800.00	-13'122	-4.94	251'502.90	1'175.00	0.47
301	Personnel Administratif	24'950'798.29	25'532'254.00	-581'456	-2.28	23'639'032.60	1'311'765.69	5.55
303	Charges sociales 1er pilier	2'162'994.66	2'082'117.00	80'878	3.88	1'976'450.59	186'544.07	9.44
304	Caisse de pension	3'613'118.30	3'757'542.00	-144'424	-3.84	3'438'745.75	174'372.55	5.07
305	Assurance accidents	369'317.86	374'692.00	-5'374	-1.43	355'378.79	13'939.07	3.92
306	Débours	379'349.57	483'730.00	-104'380	-21.58	469'556.25	-90'206.68	-19.21
309	Autres frais	361'295.55	412'150.00	-50'854	-12.34	536'143.28	-174'847.73	-32.61
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5'700'313.48	6'623'986.00	-923'673	-13.94	6'310'527.66	-610'214.18	-9.67
310	Fournitures de bureau	172'842.42	193'740.00	-20'898	-10.79	182'819.34	-9'976.92	-5.46
311	Achats équipements	571'006.07	879'120.00	-308'114	-35.05	1'075'927.52	-504'921.45	-46.93
312	Eau et énergies	316'556.58	328'100.00	-11'543	-3.52	319'912.00	-3'355.42	-1.05
313	Marchandises et MP	225'545.60	310'800.00	-85'254	-27.43	214'149.34	11'396.26	5.32
314	Entretien du patrimoine	158'594.64	245'270.00	-86'675	-35.34	237'753.67	-79'159.03	-33.29
315	Entretien des équipements	1'031'172.45	1'134'820.00	-103'648	-9.13	1'028'497.52	2'674.93	0.26
316	Loyer	1'548'160.11	1'577'690.00	-29'530	-1.87	1'558'663.40	-10'503.29	-0.67
317	Réceptions	46'494.13	58'500.00	-12'006	-20.52	39'653.56	6'840.57	17.25
318	Honoraires et frais bancaires	1'397'436.88	1'709'891.00	-312'454	-18.27	1'518'849.23	-121'412.35	-7.99
319	Frais divers	232'504.60	186'055.00	46'450	24.97	134'302.08	98'202.52	73.12
32	INTERETS	3'408.77	15'200.00	-11'791	-77.57	4'868.15	-1'459.38	-29.98
322	Intérêts	3'408.77	15'200.00	-11'791	-77.57	4'868.15	-1'459.38	-29.98
33	AMORTISSEMENTS	601'138.23	514'600.00	86'538	16.82	424'965.31	176'172.92	41.46
330	Amortissement du patrimoine financier	423'138.23	306'500.00	116'638	38.05	247'113.31	176'024.92	71.23
331	Amortissements patrimoine adm.	178'000.00	208'100.00	-30'100	-14.46	177'852.00	148.00	0.08
35	CHARGES CANTONALES ET INTERCOM.	762'980.94	712'381.00	50'600	7.10	694'390.37	68'590.57	9.88
351	Charges cantonales et intercom.	552'890.00	550'381.00	2'509	0.46	555'724.00	-2'834.00	-0.51
352	Communes et associations de communes	210'090.94	162'000.00	48'091	29.69	138'666.37	71'424.57	51.51
36	SUBVENTIONS	11'987.00	13'500.00	-1'513	-11.21	12'484.00	-497.00	-3.98
365	Subventions	11'987.00	13'500.00	-1'513	-11.21	12'484.00	-497.00	-3.98
39	IMPUTATIONS INTERNES	2'563'663.72	2'621'791.00	-58'127	-2.22	2'551'505.83	12'157.89	0.48
391	Imputations internes	2'563'663.72	2'621'791.00	-58'127	-2.22	2'551'505.83	12'157.89	0.48

Sécurité Riviera Comptes 2019 Revenus par nature								
		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart budget	Ecart en %	Comptes 2018	Ecart 2018	Ecart en %
4	REVENUS	41'733'044.27	25'466'866.00	16'266'178.27	63.87	40'665'551.48	1'067'492.79	2.63
42	REVENUS DU PATRIMOINE	6'756'822.51	7'880'500.00	-1'123'677.49	-14.26	8'036'044.77	-1'279'222.26	-15.92
422	REVENUS PLACEMENTS	0.00	0.00	0.00	#DIV/0!	0.00	0.00	#DIV/0!
423	REVENUS PATRIMOINE	1'009'854.22	860'000.00	149'854.22	17.42	844'584.52	165'269.70	19.57
427	LOCATIONS, REDEVANCES	5'746'968.29	7'020'500.00	-1'273'531.71	-18.14	7'191'460.25	-1'444'491.96	-20.09
43	TAXES, EMOLUMENTS	29'676'708.64	12'177'820.00	17'498'888.64	143.69	27'290'574.48	2'386'134.16	8.74
431	EMOLUMENTS	600'325.65	584'000.00	16'325.65	2.80	519'858.70	80'466.95	15.48
435	PRESTATIONS DIVERSES	22'896'024.52	5'143'400.00	17'752'624.52	345.15	20'571'789.51	2'324'235.01	11.30
436	REMBOURSEMENTS	1'765'512.37	1'510'420.00	255'092.37	16.89	1'661'554.33	103'958.04	6.26
437	AMENDES	4'414'846.10	4'940'000.00	-525'153.90	-10.63	4'537'371.94	-122'525.84	-2.70
45	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2'735'849.40	2'786'755.00	-50'905.60	-1.83	2'787'426.40	-51'577.00	-1.85
451	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2'735'849.40	2'786'755.00	-50'905.60	-1.83	2'787'426.40	-51'577.00	-1.85
49	IMPUTATIONS INTERNES	2'563'663.72	2'621'791.00	-58'127.28	-2.22	2'551'505.83	12'157.89	0.48
491	IMPUTATIONS INTERNES	2'563'663.72	2'621'791.00	-58'127.28	-2.22	2'551'505.83	12'157.89	0.48

4. Direction



Frédéric Pilloud :
Directeur de l'Association Sécurité Riviera et
Secrétaire du Comité de direction

L'année 2019 a été particulièrement rythmée, tant dans les domaines opérationnels qu'organisationnels. Elle a malheureusement été marquée par la soudaine disparition du Major Cédric Fagherazzi, Chef du SDIS et Membre de la Direction.

Au terme d'un processus itératif dans le cadre des travaux d'état-major pour la planification des grandes manifestations, nous avons étroitement collaboré avec les services cantonaux et communaux. Ces différentes réflexions communes ont porté leurs fruits en permettant de créer les conditions nécessaires au parfait déroulement du Montreux Jazz Festival, dont le Concert de Sir Elton John, puis de la Fête des Vignerons pour ne citer que les principaux événements. Dignes de tous les superlatifs, ils laisseront une empreinte immuable dans nos mémoires et nous ont permis d'acquérir une somme de compétences et de connaissances particulièrement utiles pour relever les futurs défis.

Guidés par la vision « ASR 2025 », le Comité de direction et la Direction œuvrent en symbiose pour renforcer la transversalité au sein de l'organisation. Grâce à la confiance et au soutien témoignés par ses organes de gouvernance, nous avons notamment pu amorcer l'opérationnalisation de la politique des ressources humaines. Ceci a permis d'améliorer la reconnaissance auprès du personnel policier avec l'allocation d'une enveloppe de CHF 540'000.-, dans un premier temps. L'évolution du cycle de la vie professionnelle aura inéluctablement des répercussions positives sur le contrat psychologique qui lie les collaboratrices et les collaborateurs à leur employeur. La qualité des prestations offertes à la population devrait également s'en renforcer. Les démarches initiées se poursuivront sur plusieurs années au profit du personnel de l'ensemble des services.

Au niveau politique, la clé de répartition des coûts entre les communes-membres (réf. à l'art. 34 des Statuts de l'ASR) a soulevé un débat de fond. Un mandat spécifique a été confié au Prof. Nils Soguel de l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique. Son expertise et sa neutralité lui permettront de présenter un modèle plus contemporain à nos Autorités.

Les recommandations qui découlent du mandat relatif à la défense contre l'incendie et de secours permettront d'éclairer les futures décisions stratégiques au niveau du dispositif régional de sécurité publique. En tenant compte des différents enjeux, dont l'évolution du paysage sécuritaire, des variantes ont été élaborées et présentées à la Conférence des Syndics et au Conseil intercommunal. La priorité réside dans la recherche d'un terrain pouvant accueillir l'ensemble des services, y compris ceux des partenaires intéressés. En raison de l'évolution du projet sis à la rue du Lac 118, à Clarens, un déménagement vers l'ancien Hôpital de Montreux représente désormais une réelle fenêtre d'opportunité pour la phase transitoire.

4.1 Ressources Humaines



Dario Piras :
Responsable des Ressources humaines

Véritable partenaire opérationnel et stratégique de la Direction, les Ressources humaines ont en outre la délicate mission de gérer le cycle de vie professionnel complet des quelque 240 collaboratrices et collaborateurs de l'Association Sécurité Riviera. Durant l'année 2019, notre entité a poursuivi, en étroite collaboration avec la Direction, les différents travaux en lien avec la politique de rémunération de notre organisation. Au terme desdits travaux, l'ensemble des fonctions, à l'exception de celles du Service d'ambulances, de la Division de proximité du service de police et du futur Office de la mobilité et du stationnement, a pu être réajusté. En ce sens, une nouvelle grille salariale, qui sera encore complétée dans le courant de l'année 2020, sera publiée le 1^{er} janvier prochain. Celle-ci se veut conforme aux valeurs promulguées par la Vision ASR 2025, en incarnant notamment l'équité, la transparence et la transversalité entre les fonctions des différents services de l'association. Pour conclure, le système de promotion interne des cadres du Service de police a été adapté, eu égard aux diverses revalorisations salariales intervenues au 1^{er} janvier 2019, et vulgarisé, de manière à le rendre plus accessible et compréhensible.

Au niveau de la fluctuation du personnel (entrées et sorties), nous comptons 18 collaboratrices et collaborateurs qui ont quitté l'organisation durant l'année 2019, alors que 15 sont venus renforcer ses rangs. Chaque collaboratrice et collaborateur

quittant l'organisation de son plein gré, est reçu pour un entretien de sortie, de manière à tirer un bilan et à identifier les éventuels motifs d'insatisfaction. Une synthèse est dressée annuellement, à l'attention du Comité de direction. A noter qu'au chapitre des départs, 2 collaborateurs ont saisi l'opportunité de prendre leur retraite. Il s'agit de Messieurs Moreno Magnin, Policier, et Guy Lacroix, Responsable adjoint des Offices du stationnement. Un grand merci à ces collaborateurs qui ont œuvré au bien-être des habitants et visiteurs de la région.

Les 15 nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices engagés se répartissent de la manière suivante :

- 3 Aspirants et Aspirantes de police qui ont débuté l'Académie en mars 2019,
- 1 Assistant de sécurité publique,
- 1 Secrétaire pour le Service d'ambulances,
- 1 Secrétaire comptable,
- 2 Techniciens-ambulanciers,
- 1 Ambulancier,
- 4 Agents et Agentes de police,
- 1 Chef de la division de proximité pour le Service de police
- 1 Conseillère juridique.

Chaque année, l'organisation a le plaisir de fêter ses jubilaires, puisque, pour mémoire, la Convention de transfert prévoyait que soit reconnue l'ancienneté réalisée auprès du précédent employeur communal, membre de Sécurité Riviera. En 2019, les jubilaires ont été les suivants :

20 ans de service :

- Madame Sandra Jobet – Secrétaire à l'Office du commerce et des manifestations
- Madame Francine Egger, Responsable de la cellule des amendes d'ordre
- Monsieur Vincent Lemaire – Ambulancier diplômé
- Monsieur Frédéric Rossier – Ouvrier à la Signalisation

25 ans de service :

- Le Major Ruben Melikian – Chef du Service de police
- Le Sergent Vincent Tschopp – Policier
- Monsieur Vanco Gocevski – Ouvrier à la Signalisation
- Monsieur Francis Vernex – Assistant de sécurité publique

30 ans de service :

- Madame Gianna Attanasio – Secrétaire à la Facturation
- Le Sergent-major Martin Sewer – Policier
- Le Sergent-major Emmanuel Pittet – Policier
- Le Sergent Franco Ciampi - Policier
- Le Sergent Jean-Bernard Martin – Collaborateur « section population » au sein du Service de la Protection civile

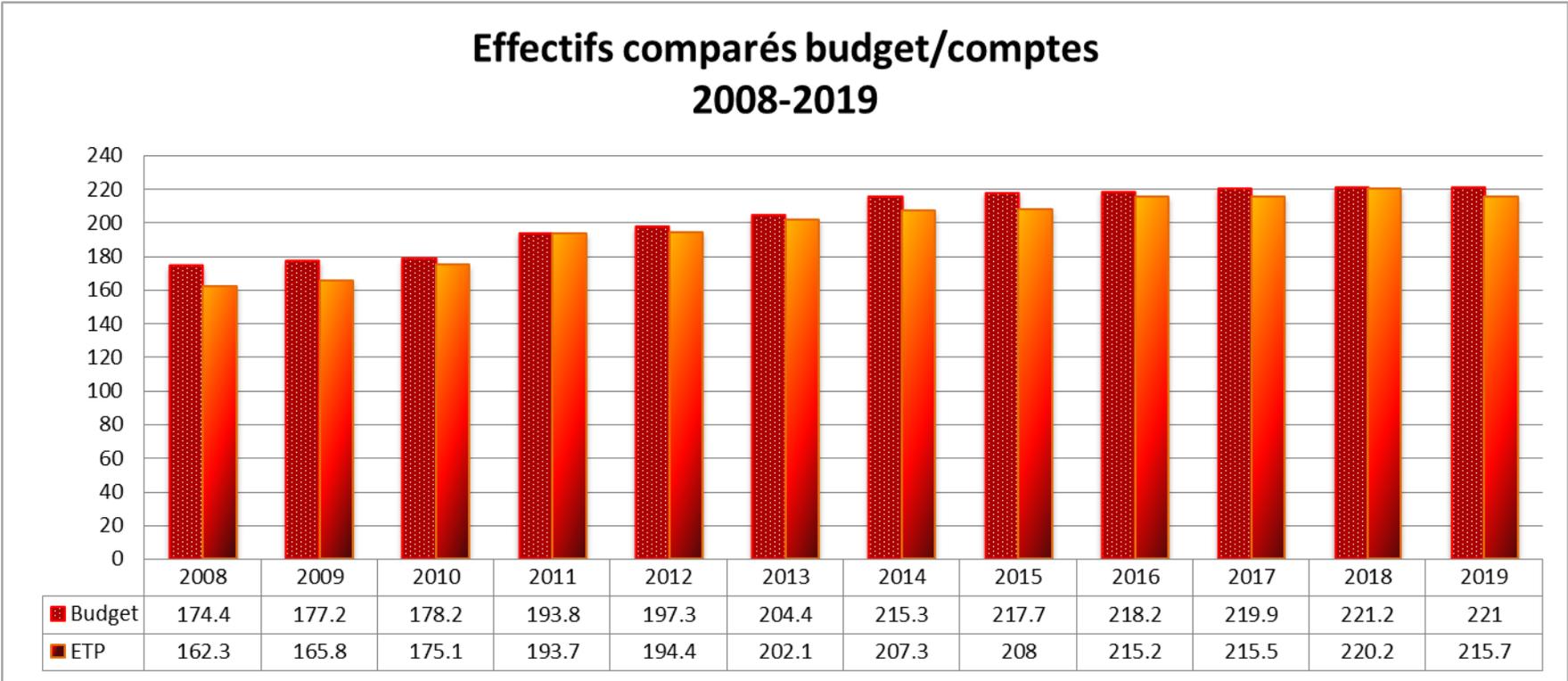
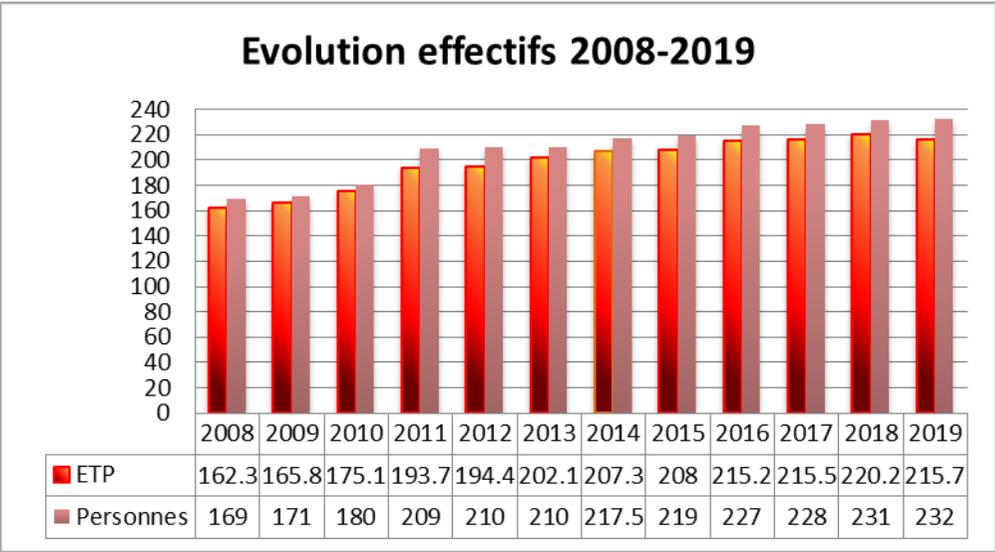
35 ans de service :

- Le Sergent-major Yvan Gavillet – Collaborateur UTLI
- L'Adjudant Olivier Braillard – Adjoint opérationnel et administratif au sein du Service de police

Sécurité Riviera, une entreprise formatrice

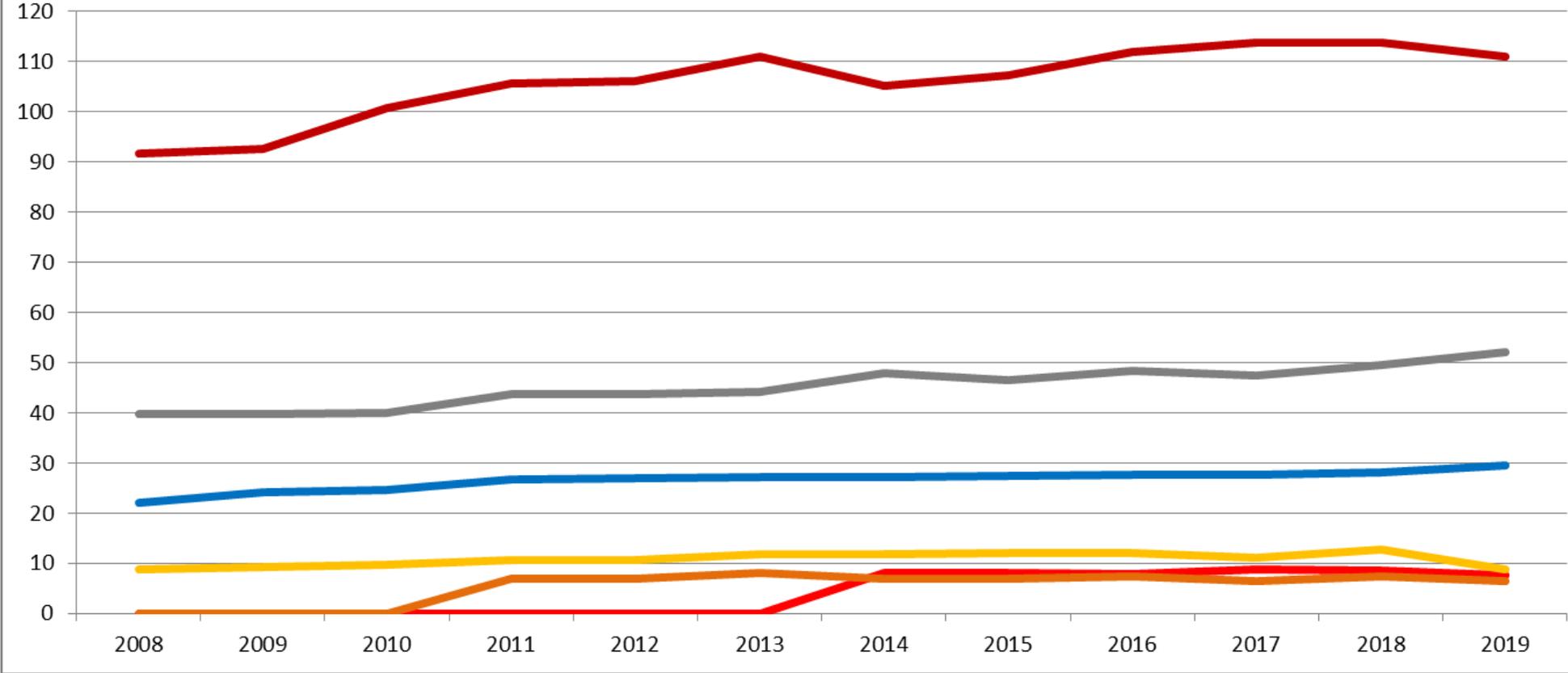
Au 31.12.2019, deux apprentis employés de commerce de 2^{ème} année, encadrés par 4 formatrices volontaires, œuvrent au sein de différents services : Direction, Facturation, Amendes d'ordre, Signalisation et Office du commerce et des manifestations. De plus, la Direction accueille régulièrement des écoliers dans le cadre de stages de découverte du métier d'employé de commerce et des stagiaires provenant de différentes instances sociales, dans le cadre de plusieurs mesures.





Evolution de l'effectif par Service 2008-2019

SG SDIS PROTECTION CIVILE POLICE AMBULANCE DIRECTION



RECAPITULATIF DES ETP PAR CELLULE AU 31.12.2019					
CELLULES	ETP POLICIERS	ETP NON POLICIERS	TOTAL ETP REEL	TOTAL ETP ADMIS	EMPLOYES REELS
SERVICES DE DIRECTION					
Directeur	1.0		1.0		1
Chargée de communication / juriste	1.0		1.0		1
Secrétariat de direction	1.6		1.6		2
Comptabilité / Facturation	3.1		3.5		5
Ressources Humaines	2.0		1.5		2
Total	8.7		8.6	8.7	11.0
SERVICE DE POLICE					
Chef de service	1.0		1.0		1
Chef de Service remplaçant	1.0		1.0		1
Centrale CRI Clarens	7.0	3.0	9.5		10
Secrétaire du chef de service		1.0	1.0		1
Responsable des manifestations	1.0		1.0		1
Adjoint opérationnel et administratif	1.0		1.0		1
Chef de la division police-secours	1.0		1.0		1
Agents de police administratif	0.5		0.5		1
Agents de Police et aspirants	79.5		79.1		80
Chef de la division proximité	1.0		1.0		1
Répondants proximité	8.0		8.0		8
Réception Vevey	3.0		2.0		2
Chef de la division de prévention	1.0		1.0		1
Unité de Prévention	4.0		4.0		4
Total	109.0	4.0	111.1	114.0	113.0
SERVICE D'AMBULANCES					
Chef de service	1.0		1.0		1
Chef de service remplaçant	1.0		1.0		1
Secrétaire du chef de service	0.5		0.5		1
AD - Responsable formation - Membre EM	1.0		1.0		1
AD - Responsable technique - Membre EM	1.0		1.0		1
AD - Resp. Partenariat & prévention - Membre EM	0.8		0.8		1
Ambulanciers diplômés	18.2		18.2		20
Techniciens ambulanciers	5.3		5.3		6
Total	28.8		28.8	28.0	32.0
SERVICE DE LA PROTECTION CIVILE RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT					
Chef de service	1.0		1.0		1
Chef de service remplaçant	1.0		1.0		1
Chef opération-instruction	1.0		1.0		1
Chef / cheffe d'office	1.0	0.0			0
Collaborateur "Protection population"	1.0		1.0		1
Responsable de la logistique et maintenance	1.0		1.0		1
Mécanicien d'entretien	1.0		1.0		1
Répondante du Pays-d'Enhaut	0.5		0.5		1
Total	7.5		6.5	7.5	7.0
SERVICE DE DEFENSE, INCENDIE ET SECOURS					
Chef de service	1.0		0.0		1
Chef de service remplaçant	1.0		1.0		1
Secrétariat	1.0		0.7		1
Responsable de la formation	1.0		1.0		1
Responsable de la prévention	1.0		1.0		1
Responsable technique	1.0		1.0		1
Agents de maintenance	3.0		3.0		3
Total	9.0		7.7	9.0	9
SERVICES GENERAUX					
Chef de service	1.0		1.0	1.0	1
Amendes d'ordre / Comm. Police	4.8		4.8	4.8	8
UTLI	6.2		6.2	6.2	7
Signalisation	8.0		8.0	8.0	8
Police du commerce	6.4		5.7	6.4	7
Chancellerie	4.5		4.5	4.5	6
Stationnement Montreux et Vevey	22.9		22.9	22.9	24
Total	53.8		53.1	53.8	61.0
TOTAL ASR	220.8		215.8	221.0	233.0

Cours suivis en 2019		
Cours CEP – employé-e-s	Participants	Services
CAS CEP 2019/2020, formation d'officiers	2	Police
Journée de préparation au TFE, CAS CEP, formations d'officiers	2	Police
CC I VD 2019/2020	2	Police
Certificat ASFC en leadership - cursus condensé – 1 ^{ère} partie	2	Police
Marchés publics : introduction générale	1	Direction
Organiser son travail et gérer son temps - OACP	1	SDIS
Orthographe et grammaire : des outils pour le quotidien	1	Police
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	1	Police
POLCANT-cursus CC1 : S'exprimer en public	1	Police
POLCANT-cursus CC1: Conduire et animer une équipe	1	Police
Spécial Riviera - Pays-d'Enhaut : Formation à la gestion de crise, sensibilisation	1	Services généraux
Spécial Riviera - Pays-d'Enhaut : Formation à la gestion de crise, spécifique	1	Services généraux
Spécial Riviera - Pays-d'Enhaut : Formation à la gestion de crise, spécifique	6	Direction
Cours CEP – apprenti-e-s	Participants	
CI2 - Cours interentreprises des apprentis de commerce de 1e année	2	Direction
CI2 - Cours interentreprises des apprentis de commerce de 2e année	2	Direction
Révision en comptabilité 1ère année - profil B	1	Direction
Révision en comptabilité 1ère année - profil E	1	Direction
Formations employé-e-s (hors CEP)	Participants	Service
Union des communes vaudoises – planification financière	1	Direction
Prime technologies – Formation continue sur la gestion des débiteurs	1	Direction
CRPM – Formation relative à l'entretien individuel annuel	10	Multi services – cadres
InterSimMed – formation relative à la haute réalité	3	Ambulance
Abraxas – formation relative au programme Epsilon	1	Services généraux
PanGas – formation sur le brasage	1	Services généraux
Cours ISP	Participants	Service
Formation préparatoire au CC I ISP	2	Police
Formation préparatoire au CC II ISP	2	Police
Formation continue DCR	31	Police
Training auto supérieur 1	1	Police
Cours cadre Tir	1	Police
Examen de module ASP	1	Services généraux
Examen professionnel Policier / Policière	6	Police
Certificat ASP, demande d'équivalence certificat ASP	16	Services généraux
Cours ECA	Participants	Service
ECA – PN04 REGA	1	SDIS
ECA – SN07 Véhicule à propulsion alternative	1	SDIS
ECA – RH11 Gestion de la relation	1	SDIS
ECA – CD01 Rapport administratif des cdt	2	SDIS
ECA – CD02 Journée technique des cdt	1	SDIS
ECA – CD04 Journée technique des centres ABS	5	SDIS
ECA – FR01 Formateur de conduite	1	SDIS
ECA – SA05 Formateur VEA	4	SDIS
ECA – SP31 Journée technique des prép. Matériel	4	SDIS
ECA – PN04 REGA	1	SDIS
ECA – SN07 Véhicule à propulsion alternative	1	SDIS

4.2 Finances



Isabelle Henny :
Responsable des Finances

L'élaboration du budget, le bouclage des comptes, la gestion des factures fournisseurs et la facturation au profit de la Direction, de Police Riviera et d'Ambulance Riviera, de la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut et de la Signalisation incombent à la Responsable financière et aux quatre collaboratrices qui l'assistent dans cette tâche exigeant précision et suivi.

Les procédures mises en œuvre dès la création de l'Association Sécurité Riviera sont pratiquées par l'ensemble des Services et permettent une gestion des factures fournisseurs optimisée, avec la préoccupation d'effectuer l'ensemble des opérations dans les délais prescrits, de manière à rationaliser au mieux l'activité. L'image de Sécurité Riviera est également garantie par le paiement des factures des fournisseurs dans les délais.

La comptabilité générale ainsi que le contentieux étaient précédemment effectués au sein de la commune de Montreux et soumis à un contrat de prestations. L'ASR a repris dès le 1^{er} janvier 2019 la responsabilité de la comptabilité dans son entier et, suite à l'engagement d'une collaboratrice à 40% au 1^{er} mai 2019, le suivi du contentieux. L'Association Sécurité Riviera est actuellement indépendante dans les processus liés aux finances.

4.3 Secrétariat

Avec l'augmentation de la charge administrative, le Comité de direction et la Direction bénéficient du précieux soutien d'une équipe compétente et dynamique.

De la gestion des processus politico-administratifs à la formation des apprentis, en passant par l'appui à la communication, nos collaboratrices jouent un rôle déterminant dans la gestion de l'association.

Au niveau de la formation, deux des trois apprentis poursuivent leur formation. Le troisième a réorienté son apprentissage vers un environnement répondant mieux à ses attentes. La qualité de l'encadrement mérite d'être soulignée.

En ce sens, nous souhaitons vivement renforcer ce rôle d'organisation formatrice au niveau régional en offrant d'avantage de places d'apprentissage.

4.4 Commission de police



Me Denis Sulliger :
Président de la Commission de police

En 2018 et 2019, les ordonnances de conversion ont été traitées sur le nouveau système d'exploitation Epsipour. Cette étape n'a été mise en place qu'à la fin de l'année 2018 et finalisée en décembre 2019. Dès lors, seule une partie des dossiers a pu être traitée, raison pour laquelle les nombres énoncés sont en baisse par rapport aux autres années.

La Commission de police assure le suivi :

- des dénonciations sur domaine privé (défenses publiques) et rapports de dénonciations au Règlement général de police intercommunal, ainsi qu'aux règlements communaux (déchets, etc.);
- des oppositions aux contraventions (amendes d'ordre, ordonnances pénales), pour lesquelles elle statue dans la majorité des cas après audience;
- des conversions en peines privatives de liberté de substitution.

Aperçu des procédures

Commission de police	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	2019
Dossiers traités en audience :	173	157	197	241
- Maintenus après audience	Pas donnée	65	64	92
- Annulés après audience	Pas donnée	52	67	112
- Diminués après audience	Pas donnée	36	56	35
- Recours Tribunal après audience		4	10	2
Conversions	1'554	1'634	167	192

5. Police Riviera



Maj Ruben Melikian :
Commandant de Police Riviera et
Secrétaire suppléant du Comité de direction

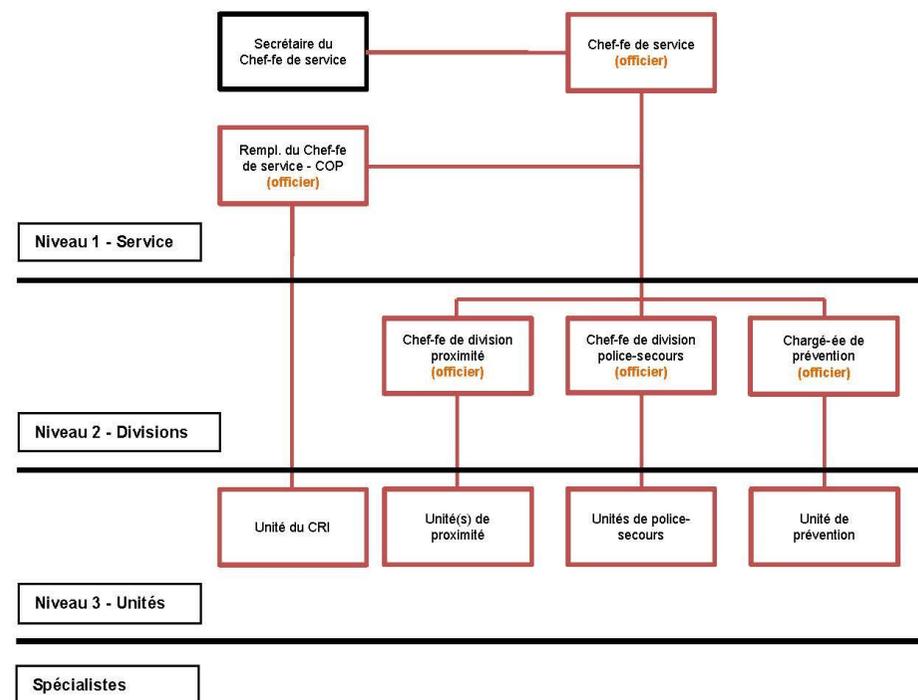
5.1 Service de police

5.1.1 Fonctionnement – organisation de Police Riviera

La vision « ASR 2.0 » a mené à une restructuration du Service de Police Riviera avec effet au 1^{er} janvier 2019. Celle-ci a permis de clarifier les différents niveaux de responsabilités et de valoriser les fonctions d'encadrement par des formations complémentaires en leadership & management, ainsi que par des formations spécifiques pour les collaborateurs exerçant des fonctions de spécialistes.

Les fonctions ainsi que les responsabilités au sein de l'Etat-major du service ont également été redéfinies. Un processus de sélection a permis de recruter un officier de police responsable de la Division de proximité.

La structure du Service de police au 01.01.2019



Après un important travail de type « benchmark », une revalorisation des salaires du Service de police a également été englobée dans cette vision « ASR 2.0 ».

L'effectif de Police Riviera représente 114 postes de travail. Sur ses deux bases opérationnelles actives 24h/24, ce service englobe 6 unités de police-secours composées de 12 à 13 policiers chacune, ainsi que 8 Répondants de proximité affectés chacun à un quartier d'environ 10'000 habitants. Ces Répondants ont pour mission de prendre en charge des problèmes récurrents, non urgents, et de constituer un lien étroit entre les autorités, les acteurs de la vie locale (commerçants, associations), la population de leur secteur et l'Etat-major.

Le Centre de Régulation de l'Information (CRI), exploité 24h/24 et situé dans les locaux de Clarens, est géré par 8 policiers-ières et par 3 réceptionnistes-téléphonistes. Ce personnel gère toutes les demandes d'intervention, la régulation des appels téléphoniques au sein de l'organisation, ainsi que l'accueil du public à la réception. Cette centrale a fait peau neuve en octobre 2018 avec l'aménagement d'un nouveau Système d'Aide à l'Engagement (SAE) ainsi qu'un Système d'Aide et de Gestion des Alarmes (SAGA) qui proposent une suite d'applications modulables pour les services de secours. Ceci constitue un atout important pour un meilleur engagement et une meilleure coordination des moyens. Le système comprend également des moyens techniques embarqués à bord des véhicules de patrouille (tablette) ou portés par les policiers (smartphone).

La réception de la base de Vevey est gérée, en journée, par 3 sous-officiers de police attitrés, ainsi que par des policiers en horaire irrégulier en soirée et de nuit.

Les deux bases opérationnelles de Clarens et de Vevey sont accessibles au public 24h/24 – 365j/365.

L'Unité de Prévention, composée de 4 policiers, dispense les programmes de prévention dans l'ensemble des classes de la Riviera et développe de nombreuses campagnes de prévention dans les lieux fréquentés par un large public (voir plus de détails au chapitre 5.2). Cette cellule est également chargée des contrôles de vitesse.

S'agissant de la formation continue, les policiers-ères ont pu bénéficier de plusieurs modules mis sur pied par les instructeurs du Service de police, notamment dans le domaine du tir, des moyens de contraintes et des secours sanitaires, ceci afin de maintenir à niveau les connaissances techniques indispensables à une gestion professionnelle des missions sensibles de police. Les Répondants de proximité ont également eu l'opportunité de suivre des modules spécifiques de formation continue sur la police de proximité organisés de manière centralisée par les Polices communales vaudoises.

5.1.2 Mouvements de personnel au sein du Service de police

Sur le plan des effectifs, 7 policiers ont quitté l'organisation durant l'année et un policier a fait valoir son droit à la retraite.

Les postes vacants sont compensés par l'engagement de policiers formés, respectivement par le recrutement d'aspirants de police appelés à suivre la formation à l'Académie de police de Savatan, ceci dans les limites de l'enveloppe budgétaire accordée par le Conseil intercommunal.

5.1.3 Diminution des délits (voir graphiques ci-après)

La baisse du nombre de délits se confirme toujours en 2016, 2017, 2018 et 2019. La légère baisse du nombre d'interventions de Police Riviera entre 2018 et 2019 trouve notamment son explication au travers de l'important déploiement sécuritaire durant la Fête des Vignerons.

De nombreuses manifestations, dont bien évidemment la Fête des Vignerons en juillet-août, ont marqué une année particulièrement intense et chargée.

Il s'agit de relever l'excellente collaboration avec la Police cantonale ainsi qu'avec nos nombreux partenaires, sans lesquels les actions de Police Riviera n'auraient pas eu la même portée, ni la même efficacité.

5.1.4 Actions de prévention (voir graphiques ci-après)

La statistique des actions proactives n'englobe pas la forte présence policière préventive et dissuasive déployée durant la Fête des Vignerons. En effet, la présence préventive policière particulièrement soutenue à Vevey durant toute la manifestation n'a pas fait l'objet d'un relevé précis, étant entendu qu'un dispositif sécuritaire totalement intégré avec la Police cantonale a été déployé.

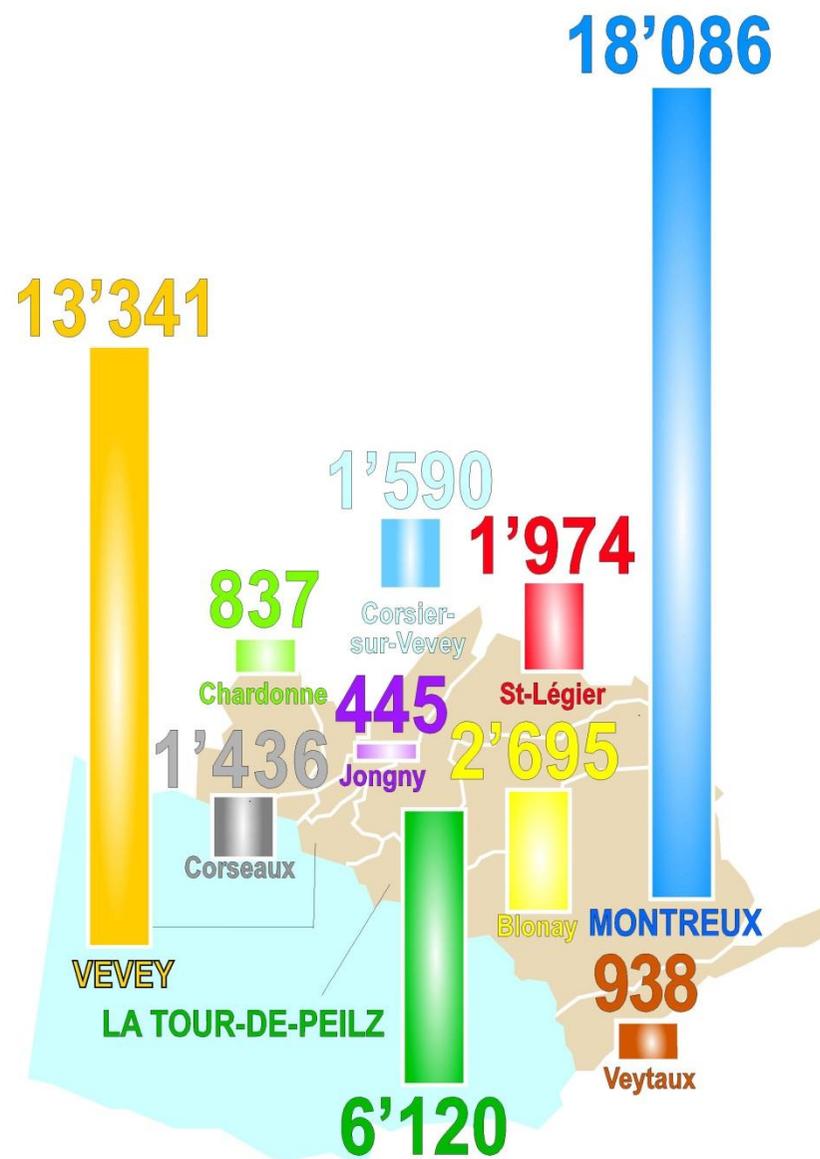
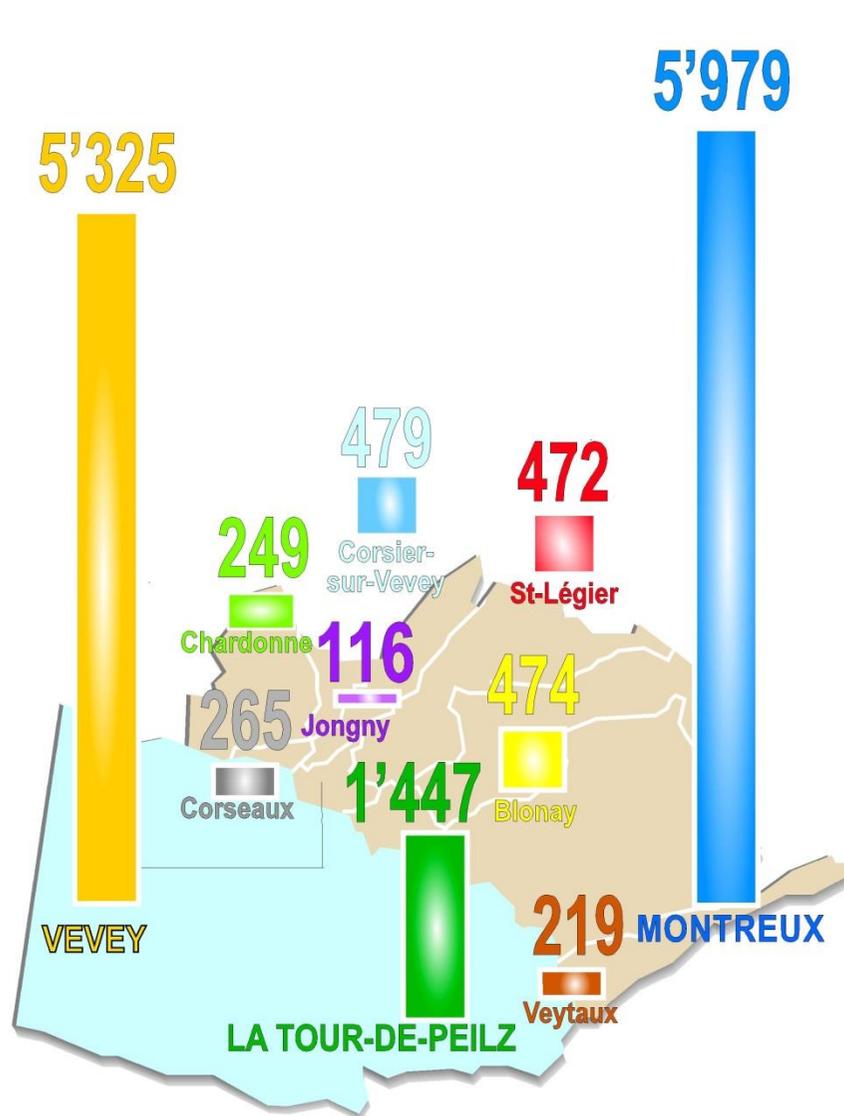
5.1.5 Nouvelle sérigraphie sur les voitures d'intervention

La population a pu constater un changement dans la sérigraphie des nouvelles voitures d'intervention. En effet, cette nouvelle ligne graphique est adoptée progressivement par l'ensemble des Polices communales vaudoises. Elle se caractérise notamment par un graphisme revisité ainsi que des bandes réfléchissantes jaunes.



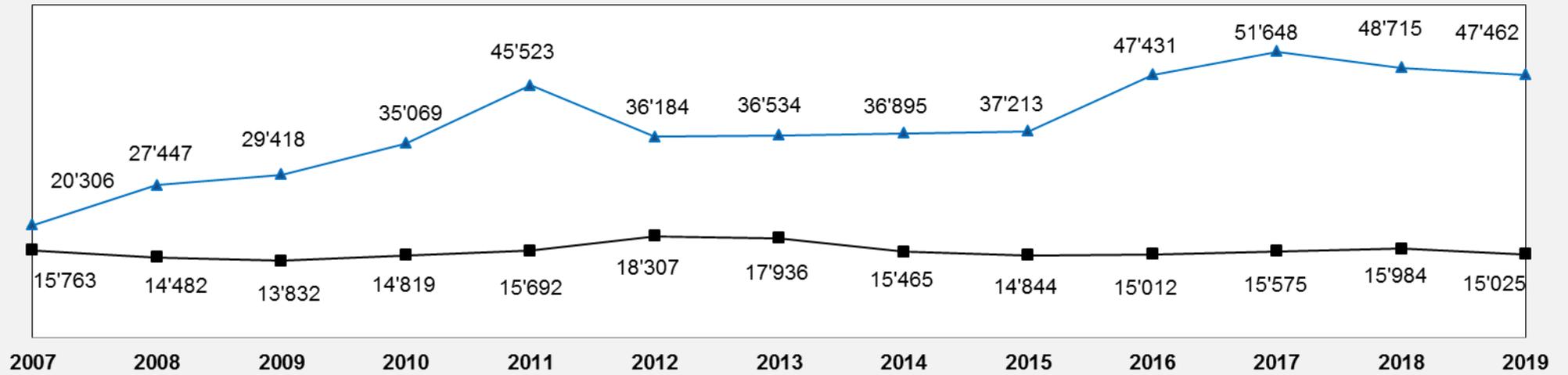
Total des interventions réactives : 15'025

Total des actions proactives : 47'462

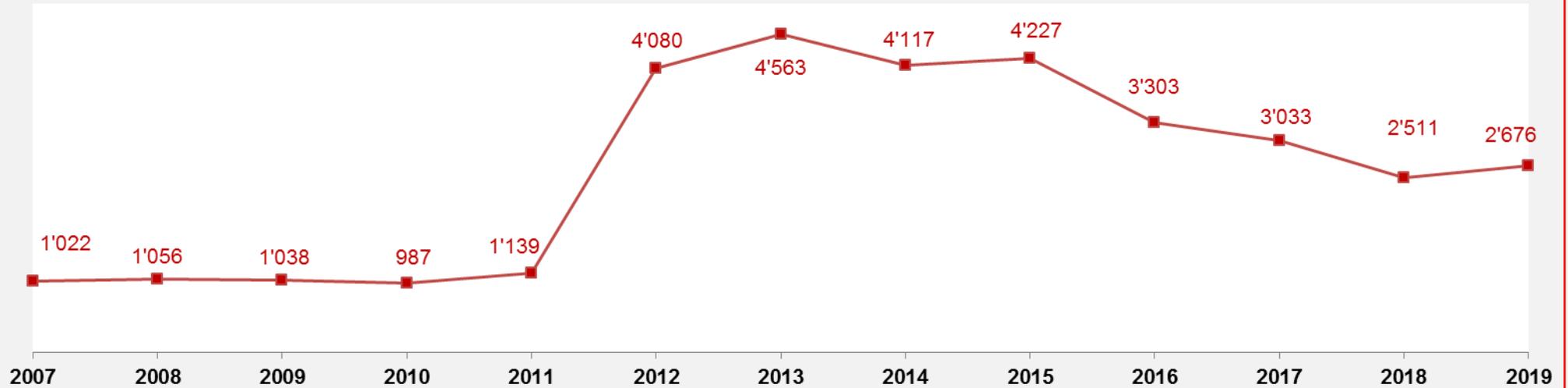


Actions réactives et proactives 2007 - 2019

■ Actions réactives ▲ Actions proactives



Nombre de plaintes pénales, auditions-plaintes et e-plaintes



5.2 Prévention



Lt Pierre-André Emery :
Chargé de Prévention

La cellule Prévention de Police Riviera est basée à Clarens. Elle est composée du Chargé de prévention et de 4 policiers.

5.3.1 Missions générales

Former :

- les élèves, étudiants et apprentis de la région dans les domaines de la prévention en général et routière en particulier;
- les patrouilleurs scolaires;
- les partenaires et collaborateurs sur des thèmes spécifiques.

Informier :

- les citoyens par des actions ciblées en fonction des campagnes régionales, cantonales et nationales;
- les partenaires et autres personnes œuvrant dans divers domaines en relation avec le public (tenanciers d'établissements, gérants de commerces, etc.).

Participer :

- aux diverses actions de prévention sur la Riviera;
- aux diverses séances de coordination et d'information en relation avec la prévention.

Contrôler :

- le respect des législations en vigueur par des actions et présences visibles, avec des objectifs définis ou spontanés;
- la vitesse des véhicules et le respect de la signalisation lumineuse avec des appareils techniques.

5.3.2 Actions principales en 2019

5.3.2.1 Campagnes de prévention

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire a fait l'objet de 317 actions, représentant 196h20 de présence aux abords des collèges ou aux endroits stratégiques sur les axes routiers y conduisant, entre le 26 août et le 06 septembre.

La pose des affiches spécialement prévues pour cette campagne nationale a été effectuée. 24 banderoles du TCS/BPA ont également été posées sur différents axes routiers et à proximité des écoles de la Riviera.

Une lettre à l'attention des parents-taxis, rappelant le comportement attendu aux abords des écoles de la part de personnes véhiculant les enfants, a été remise, via les secrétariats des écoles, aux parents des enfants débutant leur scolarité.

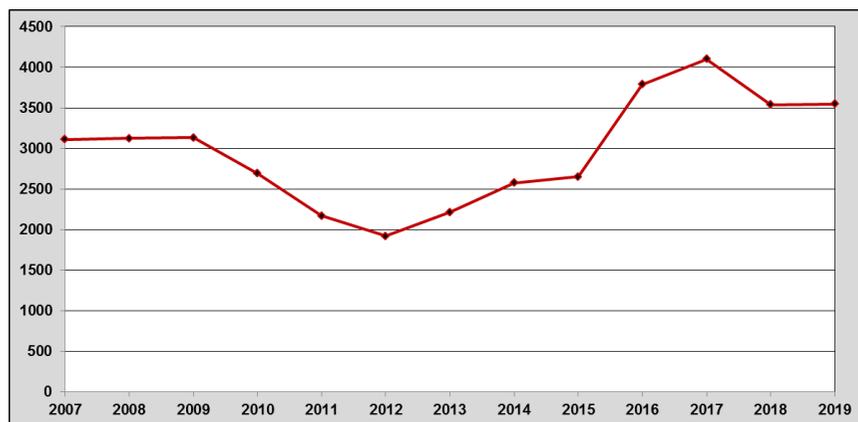
Lors des premières semaines d'école, les indicateurs de vitesse et les radars mobiles ont principalement été installés sur des axes conduisant aux collèges.

La sécurité aux abords des écoles est également évoquée lors de soirées organisées par les directeurs pour les parents d'élèves.

Nombre d'actions à proximité des écoles

Ville/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay	30	17	27	17	30	12	2	11	28	11	21	14	220
Chardonne	11	5	8	3	11	6	1	2	12	1	4	2	66
Corseaux	15	11	12	9	16	14	2	5	8	5	19	12	128
Corsier	13	13	12	18	21	13	2	5	5	9	5	6	122
Jongny	5	7	6	4	8	5	0	2	4	3	6	3	53
La Tour-de-Peilz	93	78	91	68	89	69	17	20	76	32	54	38	725
Montreux	138	93	143	88	105	67	4	40	122	70	112	100	1'082
St-Légier	14	8	16	5	14	12	2	8	12	8	17	13	129
Vevey	118	63	75	59	93	98	29	41	93	62	148	135	1'014
Veytaux	1	1	1	0	0	1	0	2	0	1	0	3	10
Totaux	438	296	391	271	387	297	59	136	360	202	386	326	3'549

Nombre total d'actions proactives aux abords des écoles



Campagne « Conduire comme ça ? »

Pendant la période hivernale, 12 actions préventives ont été organisées ; 405 grattoirs ont été remis aux conducteurs/trices. 4 personnes ont été dénoncées pour avoir circulé avec des vitres embuées, givrées ou enneigées.

Campagnes « Giratoire »

Une campagne régionale sur le thème du comportement à adopter dans les giratoires a été déployée. 12 contrôles de circulation ont été effectués et 199 documents « Circuler dans les giratoires » ont été distribués aux automobilistes.

Dans le cadre d'une campagne de prévention romande et tessinoise, avec pour objectif la circulation des cycles dans les giratoires, plusieurs actions ont été menées. 9 points d'interception ont permis d'approcher 92 cyclistes. La manière de se comporter dans les giratoires leur a été démontrée par un petit film diffusé sur une tablette. Des catadioptrés et 30 kits d'éclairage à LED ont été distribués.

Prévention auprès des cyclistes circulant sur les quais

Plusieurs actions avec le poste de police mobile et les policiers-cyclistes de l'unité de Prévention ont permis d'aller à la rencontre de plusieurs dizaines d'adeptes de la petite reine circulant sur les quais. A ces occasions, des messages de prévention ont été transmis et l'équipement des vélos contrôlé.



Prévention dans les bus scolaires

Suite aux cours dispensés par l'unité de Prévention dans les classes de la Riviera, notamment celles du niveau primaire, il était judicieux de rappeler les bons comportements à adopter dans les transports scolaires (ceinture de sécurité, tranquillité), ainsi qu'aux arrêts de bus.

21 actions éducatives et préventives dans les bus scolaires des secteurs Blonay/St-Légier et Jongny/Corsier ont été effectuées.

Campagne « parents-taxis »

Une campagne de prévention cantonale sur ce thème a été déployée dès le 17 septembre. Elle visait à encourager les parents à envoyer leur(s) enfant(s) à pied à l'école et à les sensibiliser aux dangers potentiels qu'ils génèrent en stationnant hors des espaces prévus à proximité des collèges. Le fonctionnement des zones dites de



dépose leur a également été rappelé. Parmi des diverses actions effectuées, citons l'affichage sur les supports de la SGA et communaux, l'installation de panneaux alvéolés, ainsi que 22 actions de sensibilisation où des disques de stationnement spécifiques ont été remis.

Campagne « Visibilité - Made Visible »

Police Riviera a participé à la campagne nationale « Made Visible », visant à sensibiliser tous les usagers de la route, notamment les piétons et les cyclistes, sur l'importance d'être visibles dans la circulation routière. Des affiches ont été placardées sur les supports SGA et communaux. A l'occasion de stands de prévention tenus dans des centres commerciaux ou avec le poste de police mobile, des lunettes VR ont été utilisées, permettant ainsi aux citoyens d'évoluer dans un espace virtuel ; cette animation a rencontré un franc succès. Des sacs avec dessins rétro-réfléchissants ont aussi été distribués.

Campagne « Nez Rouge »

Au mois de décembre, un soutien à la Fondation « Nez Rouge » a été effectué par l'apposition d'affiches, par la mise à disposition de flyers aux réceptions de Vevey et Clarens, ainsi que par un don de CHF 500.00.

Campagne « Boire ou conduire, il faut choisir »

Dans le cadre de cette campagne cantonale, le poste de police mobile a été déployé près de deux stations-services. A ces occasions, 70 conducteurs ont été sensibilisés aux risques liés à la conduite en état d'ébriété et des porte-clés accompagnés de flyers ont été donnés.

Prévention des incivilités et des délits

Des patrouilles pédestres préventives et dissuasives ont été effectuées aux abords des écoles, dans les centres commerciaux et les transports publics, ainsi qu'aux endroits "sensibles" et lors de grandes manifestations.

Prévention des cambriolages en période nocturne

A l'instar des années précédentes, une importante campagne cantonale de prévention des cambriolages en période nocturne a été déployée dès le passage à l'heure d'hiver. Le 28 octobre, les policiers de la cellule Prévention ont distribué des flyers accompagnés d'un napolitain, près des centres commerciaux de la région, pour inviter les citoyens à se prémunir contre les vols au crépuscule, en prenant des précautions simples dans leur logement. Des affiches ont été placardées à proximité des centres commerciaux. Les entreprises de transports MOB et VMCV ont participé à cette action en diffusant des messages de prévention sur les supports numériques de leurs véhicules.



CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE

Vous travaillez **ENCORE** ils travaillent **DÉJÀ...**

- Simulez une **PRÉSENCE !**
- Allumez une **LUMIÈRE AVEC MINUTERIE !**
- Signalez tout **COMPORTEMENT SUSPECT** au **117 !**

Votre Police

 votrepolice.ch
urgences 117

5.3.2.2 Stands de prévention – manifestations

Les membres de la cellule Prévention ont participé au **Montreux Jazz Festival**, en tenant des stands avec le poste de police mobile ou de l'e-bike cargo. Hormis la diffusion de messages de prévention, 285 bracelets pour enfants de moins de 10 ans avec le N° de téléphone portable des parents ont été distribués.

Les policiers de la cellule Prévention ont eu la possibilité de déployer le poste de police mobile lors de la manifestation « **Léman rétro** », accompagnant ainsi les collègues de la Gendarmerie et leur stand.

A l'occasion de la **Fête des Vignerons**, deux postes de police mobile étaient déployés tous les jours en ville de Vevey, un de la Gendarmerie vaudoise et le second de Police Riviera. De nombreux conseils et renseignements ont été donnés aux citoyens et visiteurs.



5.3.2.3 Prévention sur l'utilisation des médias numériques

Un cours spécifique sur l'usage d'internet et des médias numériques en général, axé plus particulièrement sur la réputation individuelle qui découle des informations mises en réseau, ainsi que sur le « sexting », a été dispensé à tous les élèves de 8^{ème} année de la région.



Les sujets de l'usage d'internet, des réseaux sociaux, du téléphone portable et de certaines applications ont également été évoqués lors de cours aux personnes migrantes et lors de soirées dédiées aux parents d'élèves.

5.3.3 Cours dans les écoles (primaires, secondaires et postsecondaires) 2018 - 2019

L'enseignement de **l'éducation routière** a été dispensé dans les 448 classes publiques et privées de la Riviera, totalisant 8'552 élèves.

29 **patrouilleurs** ont été formés en automne 2019, soit 5 adultes pour St-Légier, 6 adultes pour Blonay et 18 enfants pour Montreux-Est.

Le **Jardin de circulation**, déployé dans les sous-sols du 2M2C à Montreux, a permis à 804 élèves de 7^{ème} année Harmos de la Riviera de mettre en pratique, avec des cycles, la théorie enseignée auparavant. 4 personnes à mobilité réduite ont également pu s'exercer dans cet espace reproduisant diverses situations de circulation routière.



Les élèves de 4^{ème} année ont bénéficié du cours d'éducation routière « Merle Blanc ». Ce cours a pour objectif de rappeler le comportement à adopter lors de la traversée de la route, ainsi que de sensibiliser les enfants au temps de réaction des conducteurs et à la distance de freinage des véhicules.

Le programme de prévention des délits et incivilités a été dispensé à 43 classes de 7^{ème} ou 8^{ème} année Harmos, soit à 770 élèves, ainsi qu'à 21 jeunes d'une institution spécialisée.

Dans le cadre d'une journée de prévention initiée par la direction des écoles de Montreux-Ouest, un module spécifique sur le thème de la violence a été dispensé à des élèves de 10^{ème} année.

55 jeunes de l'EDT (**Ecole de transition**) ont participé à une présentation de prévention et d'information sur différents thèmes, dont la problématique de la consommation abusive d'alcool, des stupéfiants, de la violence, des dangers liés à l'utilisation d'internet et des incivilités telles que les déchets sauvages et les nuisances sonores.

Les étudiants de 1^{ère} année du **gymnase de Burier** ont eu l'occasion de suivre une présentation sur les médias numériques, le sexting, le harcèlement et la cybercriminalité.

Les étudiants des **Ecoles hôtelières** GIHE, SHMS et HIM sont rencontrés durant le mois qui suit leur arrivée en Suisse, pour les informer sur diverses législations en vigueur dans notre pays.

Un cours « Sécurité piétonne » a été préparé et dispensé à des Résidents de la **fondation Eben-Hézer**. La traversée de la route et le comportement sur le quai de la gare sont les thèmes qui ont été évoqués, d'abord par une brève théorie puis par une mise en pratique à l'extérieur.



5.3.4 Indicateurs de vitesse

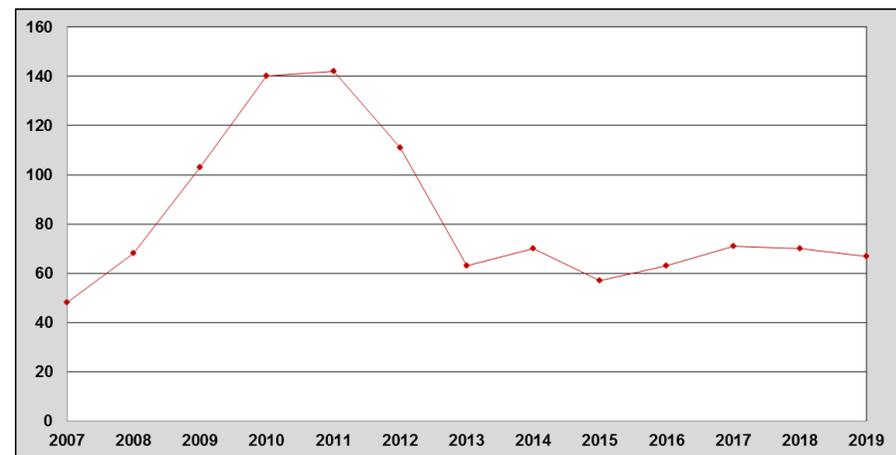
Les 2 appareils indicateurs de vitesse ont été installés à 70 points de contrôle durant l'année. Leur usage est préventif et permet une analyse approximative du trafic à un endroit précis.



Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation

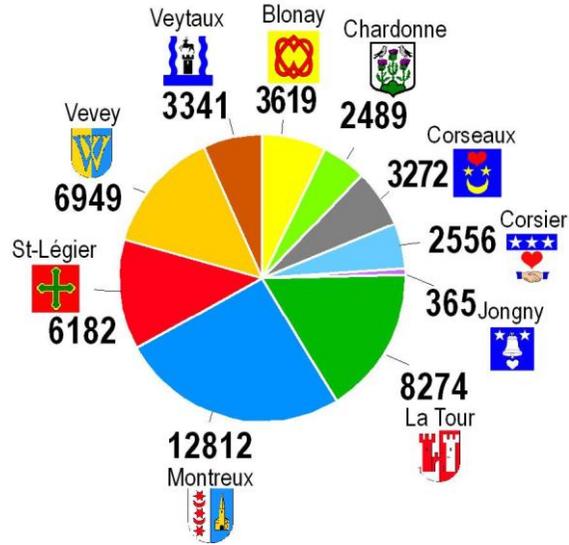
Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux		
Blonay	pas de mesure	pas de mesure			1	1		1	1		1		5		
Chardonne			1	1						1	1			4	
Corseaux								1		1		2			4
Corsier			1	1						1	1	1	1		5
Jongny					1	1	1	1		1	1		1		6
La Tour-de-Peilz					1		2	1		1	1		1		7
Montreux					1	2	3	2		1	2		3	3	17
St-Légier					1	1	1	1		1	1	2	1	1	10
Vevey					2	2						1	1		6
Veytaux					1			1					1		3
Totaux			0	0	8	8	8	8	0	6	8	8	9	4	67

Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation 2007-2019

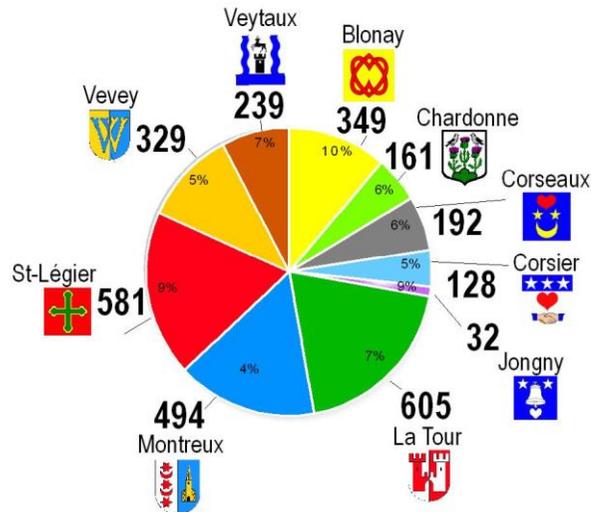


5.3.5 Contrôles radars mobiles « ESO »

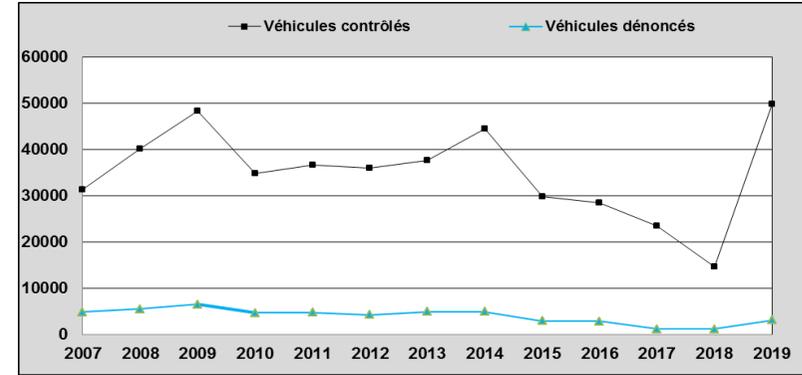
Conducteurs contrôlés



Conducteurs dénoncés

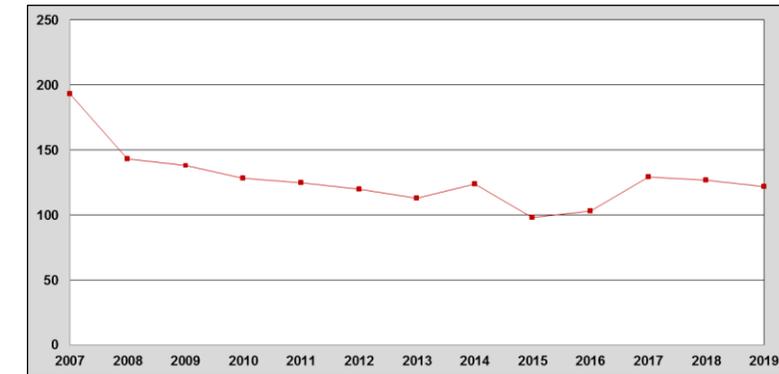


Contrôles radars mobiles 2007-2019



La différence du nombre de véhicules contrôlés entre 2018 et 2019 s'explique par le fait qu'en 2018 les contrôles ont été effectués majoritairement avec l'appareil laser, contrairement à l'année 2019, durant laquelle c'est plutôt l'appareil mobile ESO qui a été employé.

Nombre de contrôles radars mobiles en 2007-2019



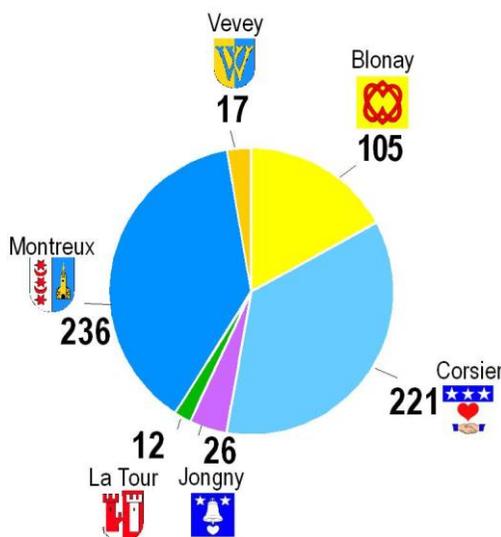
Nombre de contrôles radars mobiles en 2019

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12
Chardonne	1		1	1			1	1	1			1	7
Corseaux	1	1			1		2						5
Corsier		1	1	2	1	1	1	2			2		11
Jongny				1	1	1	1			1		1	6
La Tour-de-Peilz	2	1	2	2	2	3	2	1	1	1	1	2	20
Montreux	2	2	3	3	2	2	3	4		1	1	3	26
St-Légier	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	11
Vevey	2	2	2	1	3	2	1	2	1	1	2	2	21
Veytaux	1				1							1	3
Totaux	11	9	11	12	13	11	13	12	4	6	9	11	122

5.3.6 Contrôles radars mobiles laser

Ce genre d'appareil ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés, mais uniquement ceux dénoncés.

Nombre total de véhicules en infraction : 617



5.3.7 Contrôles radars fixes

Localité	Rue	Vitesse prescrite	Véhicules contrôlés	Infractions Vitesse	Infractions Feux	Total infractions
Brent	Place de la Chapelle	50	470'749	7	45	52
Clarens	Av. Eugène-Rambert	50	344'754	9	276	285
Clarens	Rue Gambetta (sens montant)	50	788'381	1'547	243	1'790
Clarens	Rue Gambetta (sens descendant)	50	782'967	868	664	1'532
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (administration communale)	50	345'146	476	65	541
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (Combettaz)	50	15'993	398	0	398
Total			2'747'990	3'305	1'293	4'598

5.3.8 Activités diverses – partenariats

Dans le cadre du **Passeport-Vacances**, une matinée a été organisée pendant les vacances d'octobre, conjointement par le SDIS, Ambulance et Police Riviera pour accueillir près de 40 enfants de la région.

Les recrues du SDIS Riviera ainsi que le personnel des Espaces verts de Vevey ont bénéficié d'une **formation "polroute"**, dispensée par la cellule Prévention.

Le Chargé de prévention rencontre régulièrement différents **partenaires en lien avec la jeunesse**. Ces réunions permettent de faire le point sur la situation des jeunes dans l'espace public, d'échanger sur des thématiques particulières, de trouver des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées et d'anticiper certaines problématiques.

Plusieurs **conférences de prévention et d'information** ont été données lors de soirées destinées aux parents, en collaboration avec Madame le Préfet et les directeurs d'écoles.

Des **conseils** et un **rappel des lois et règlements** en vigueur sur les thèmes de la sécurité en général et de la vente d'alcool en particulier ont été transmis aux **responsables de bars**, lors de séances préparatoires de diverses manifestations publiques.

Le Chargé de prévention a été requis à 19 reprises pour l'**analyse sécuritaire** de maisons individuelles, d'appartements, bureaux ou petits commerces.

Des **conférences pour des Aînés et des personnes immigrées** ont été organisées. Les thèmes abordés sont la présentation du fonctionnement de la police, la prévention des délits/incivilités et des problématiques liées aux médias numériques. Une présentation résumant les cours d'éducation routière a aussi donné lieu à des rencontres avec des parents issus de l'immigration.

Une conférence spécifique pour les migrants mineurs non accompagnés a également été dispensée.

En accord avec la Division « mineurs » de la Police cantonale, 13 **séances de conciliation, de « recadrage » ou de passages en classe suite à de petits délits ou incivilités**, ont été effectuées en 2019. En outre, le Chargé de prévention a été sollicité à plusieurs reprises par des directions d'écoles pour des séances de coordination et d'analyse de situations en milieu scolaire.



6. Services généraux



Sébastien Piu :
Chef des Services généraux

Par leur transversalité, les Services généraux fournissent un réel support à l'ensemble des entités de l'ASR. Ils agissent en veillant au respect des dispositions légales et réglementaires dans un but d'efficacité et de cohérence.

Les Services généraux regroupent :

- l'Office du commerce et des manifestations
- les Offices du stationnement
- l'Unité Technique Logistique & Informatique (UTLI)
- les Amendes d'ordre
- la Signalisation
- la Communication et Relations publiques
- la Cellule Juridique
- la Chancellerie

Quelque soixante cadres et collaborateurs y travaillent. Ils assurent, à des degrés différents, les tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'Association Sécurité Riviera.

Le personnel des Services généraux est réparti sur les sites de Clarens, Vevey et St-Légier – La Chiésaz, en fonction des facteurs liés aux prestations offertes et aux infrastructures à disposition.

6.1 Office du commerce et des manifestations



Cap Stephan Gattone :
Responsable de l'Office du commerce et des manifestations
Suppléant du Chef des Services généraux

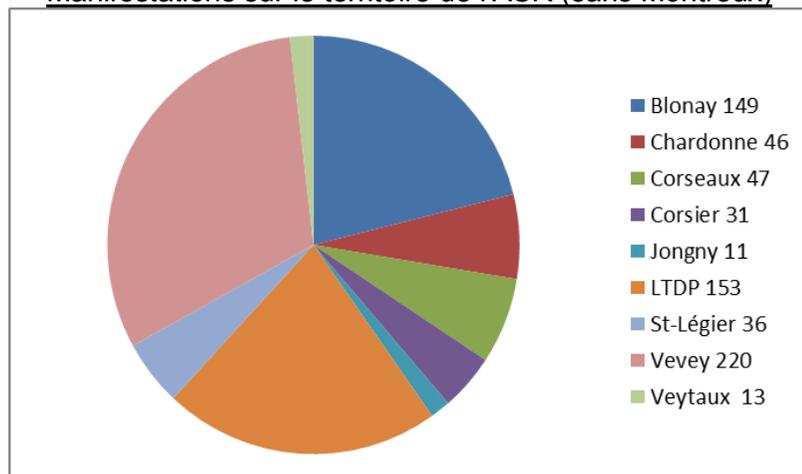
2019 a vu la création du nouvel Office du commerce et des manifestations (OCM). Cette fusion a permis de réunir la Police du commerce d'une part et, de l'autre, la cellule manifestations, deux services qui collaboraient déjà très étroitement. Ce nouvel office a démarré sur les chapeaux de roue, notamment avec plusieurs grands événements qui ont marqué l'année 2019 (Montreux Jazz Festival, concert de Sir Elton John, Fête des Vignerons).

Les demandes de manifestation ont été en forte augmentation en 2019. D'autres entités de l'ASR ont œuvré journalièrement pour permettre le bon déroulement des 981 manifestations au programme de la Riviera, soit une augmentation de 78 événements par rapport à 2018. Il s'agit là de la Signalisation, l'Unité Technique, Logistique & Informatique, l'Office du stationnement et la Prévention notamment.

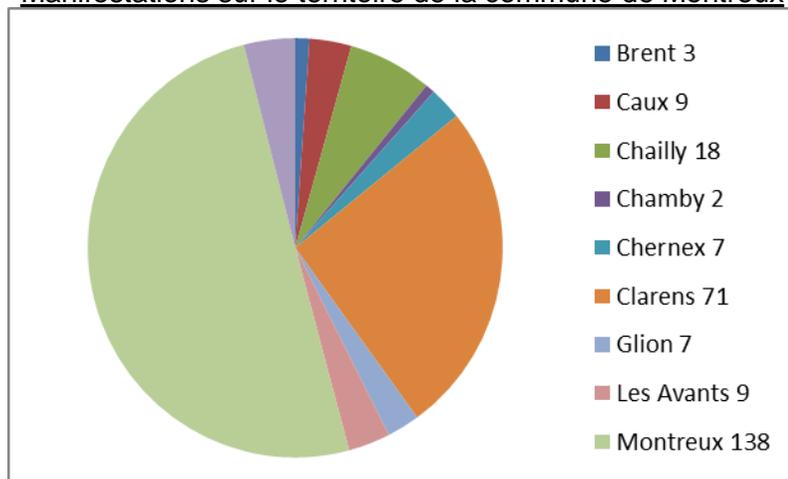
Le plus grand nombre de ces manifestations s'est déroulé principalement dans les communes de Vevey (220), La Tour-de-Peilz (153), Blonay (149) et Montreux (138).

Voici un aperçu du nombre de manifestations enregistré par commune.

Manifestations sur le territoire de l'ASR (sans Montreux)



Manifestations sur le territoire de la commune de Montreux



A relever que 6 demandes d'événement impactant plusieurs communes ont été traitées, comme les 10 km de la Riviera, Run Mate Lac, Cyclotour du Léman, Nuit des Musées, Portes ouvertes SDIS Riviera, Tour de Romandie.

6.1.1 Manifestations marquantes en 2019

Montreux

Polymanga, du 19 au 22 avril
 Montreux Jazz Festival, du 28 juin au 13 juillet
 Montreux - Les Rochers-de-Naye, 7 juillet
 Montreux Trail Festival, du 26 au 28 juillet
 Montreux Ville du Goût, du 12 au 22 septembre
 Montreux Tattoo Convention, du 20 au 22 septembre
 Montreux Comedy Festival, du 28 novembre au 7 décembre
 Montreux Noël, du 21 novembre au 24 décembre

Brent

Foire de Brent, les 8, 9, 10, 13 et 15 novembre

Chailly

Concert Elton John, 29 juin
 Entraînement de l'équipe de Suisse de football, du 6 au 8 septembre

Clarens

Montreux Volley Masters, du 13 au 18 mai

Les Avants

Bukolik, du 16 au 18 août

Territet

Montreux Junior Open, du 2 au 28 avril
 Montreux Ladies Open, du 31 août au 8 septembre

Blonay

Léman Rétro, du 23 au 25 août
 Désalpe des Guedères, 21 septembre

Chardonne

Marché des Vins, 25 mai

Corseaux

Fête villageoise, 22 juin

Corsier

Corsier en Fête et Cross Chaplin, 30 et 31 août

La Tour-de-Peilz

Fête de la Jeunesse, du 5 au 7 juillet
Festivités du 1^{er} août
Concerts Nox Orae, du 29 au 31 août
Lausanne Marathon, 27 octobre

St-Légier

Fête au village, 14 et 15 juin

Vevey

L'événement extraordinaire constitué par la Fête des Vignerons a impacté la Ville de Vevey entre janvier et mi-octobre 2019. Malgré l'occupation totale de la Grande-Place et les perturbations liées à l'accessibilité, d'autres manifestations ont pu être réalisées, à savoir :

ACV-Scanavin Pop UP Market, du 22 mars au 16 juin
StrEAT Food Festival, du 17 au 19 mai
Fête de la Bière, du 29 mai au 1^{er} juin
Fête Multiculturelle, du 28 au 30 juin
Festival des Artistes de Rue, du 23 au 25 août
Foire de la Saint-Martin, 12 novembre
Village et Quais de Noël, du 23 novembre au 31 décembre
Vevey Réveillon, 31 décembre

La libération de la Grande-Place pour l'installation du cirque Knie, le 15 octobre 2019, a également été un défi majeur. L'exercice a été réussi.

Veytaux

Mini Beer Festival, 7 septembre

Riviera

Vevey Lavaux UP, 28 avril
Run Mate Lac, 28 et 29 septembre

Dans le cadre de ses activités relevant de la Police du commerce, l'OCM collabore de façon régulière avec les services cantonaux partenaires et, plus particulièrement, avec le Service de la promotion économique et police du commerce (SPECo), respectivement la Police cantonale du commerce.

Les relations soutenues avec les différentes communes, ainsi qu'avec les divers acteurs économiques de la région permettent d'améliorer en permanence les nombreuses prestations en faveur des sociétés locales, des commerçants et des citoyens. En outre, la Police du commerce se tient à disposition des autorités communales pour répondre à diverses sollicitations et apporter son soutien technique.

Ses principales activités sont décrites ci-après :

6.1.2 Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE)

- délivrance des autorisations pour marchands d'occasions et appareils automatiques;
- préavis pour les autorisations de vente au détail de tabac et de produits à base de cannabidiol;
- registre des entreprises, inscription et mise à jour quotidienne des commerces;
- contrôles divers sur le terrain (contrôle des prix durant les soldes).

6.1.3 Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB)

Le territoire couvert par l'ASR compte 445 établissements et débits. Les tâches liées à ces derniers sont pour l'essentiel :

- gestion administrative des licences, préavis municipaux;
- examen des dossiers pour de nouveaux établissements et mise à l'enquête de nouvelles terrasses;
- contrôles dans les établissements et encaissement des taxes et émoluments, prolongations d'ouverture;

- gestion des manifestations; délivrance d'autorisations et de permis temporaires;
- contrôle des débits de boissons;
- fermeture d'établissements lors de retraits de licence;
- participation à des opérations spéciales, de concert avec la Police cantonale du commerce.



© Julie Masson | ASR

6.1.4 Service des taxis

De façon générale, la gestion du service des taxis s'articule autour des points principaux suivants :

- délivrance et gestion des concessions;
- examen des conducteurs et mise à jour annuelle des autorisations;
- contrôles ponctuels des chauffeurs et du respect du contrôle des véhicules;
- relations avec le comité ATACON (Association des taxis concessionnaires Riviera).

6.1.5 Loi fédérale sur le commerce itinérant (LCI) - Gestion du domaine public

Foires, marchés, expositions :

- ventes diverses (sapins, marrons, enchères);
- métiers forains, cirques, commerces itinérants;
- stands de vente et d'information sur la voie publique.

6.1.6 Ordonnance sur l'indication des prix (OIP)

Contrôles imposés dans les commerces :

- contrôles ponctuels ou suite à des plaintes émanant du public;
- contrôles des stands durant les manifestations importantes (Montreux Jazz Festival, Montreux Noël, etc.) ou consécutifs à une requête du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

6.1.7 Collectes, jeux divers, lotos, loteries, tombolas, etc.

- gestion des demandes, délivrance des autorisations et encaissement des taxes (communales et cantonales).

6.1.8 Objets trouvés, objets perdus

La gestion des objets trouvés s'effectue au moyen du logiciel « Easyfind » qui permet à l'utilisateur d'avoir accès aux objets trouvés dans la majeure partie de la Suisse, par l'intermédiaire du site internet de l'ASR notamment. A l'occasion des grandes manifestations, telles que le Montreux Jazz et, pour 2019, la Fête des Vignerons, l'OCM a apporté son support et son concours à la réception ainsi qu'à la gestion des objets trouvés.

6.1.9 Gestion administrative des foires, marchés, manifestations

- Montreux Jazz Festival (114 stands de vente et artisanat);
- Foire de la St-Martin à Vevey (380 stands de vente);
- Marché de Noël à Montreux (176 stands de vente);

- Fêtes des écoles à Vevey (14 métiers forains) et à La Tour-de-Peilz (14);
- Festival des Artistes de Rue à Vevey (env. 20 stands de vente);
- Fête Multiculturelle à Vevey (env. 50 stands);
- Abonnés sur les marchés hebdomadaires (6 à Blonay, 36 à Vevey le mardi, 68 le samedi et 3 à La Tour-de-Peilz).

6.1.10 Événements à relever en 2019

Service des taxis

Des contrôles sont régulièrement effectués par la Police du commerce, en collaboration avec Police Riviera, afin de vérifier que les conditions, propres à chaque type de concession (A et B) soient parfaitement respectées.

La problématique UBER, bien qu'ayant déjà perdu quelque peu de son essor, est désormais quasiment résolue par les modifications apportées à la Loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE). Ces dispositions, en vigueur dès le 1^{er} janvier 2020, ne différencieront plus que deux types de véhicules de transport de personnes : les taxis (actuels concessionnaires A) et les VTC (véhicules de transport avec chauffeur).

Le règlement d'exécution est en projet, mais il soulève encore quelques interrogations quant à son application.

En conclusion, il y a lieu de retenir, face à ce changement, un transfert de compétences au canton concernant l'octroi des autorisations. En revanche, le contrôle de l'application de la réglementation continuera d'être effectué par l'OCM.



© Julie Masson | ASR

Loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE) Bed and Breakfast

Dans le canton de Vaud, la surveillance sur les activités économiques incombe aux communes. De ce fait, l'Office du commerce et des manifestations effectuée, par délégation, cette surveillance. Cette entité maintient un registre des activités économiques de la Riviera, ce qui lui permet de répertorier non seulement les entreprises, les établissements et les commerces, mais également les autorisations, ainsi que l'activité parahôtelière. Celle-ci a pris un essor fulgurant ces dernières années lors de la mise en ligne de la plateforme "Airbnb".

En raison des lacunes juridiques régissant la matière, de nombreux exploitants de logements de vacances échappaient notamment à l'acquiescement de la taxe de séjour. Grâce à la collaboration existant depuis plusieurs années entre l'OCM et divers organismes intercommunaux, plus de 200 résidences utilisées à cet effet sont désormais en conformité et ont été annoncées.

Il est à relever que, depuis la mise en place des contrôles, plus de 200 exploitants de logements de vacances ont cessé l'activité.

Loi sur les auberges et débits de boissons (LADB)

La régularisation des titulaires de food trucks, par l'octroi de la licence ad hoc, suit son cours. Désormais, des contrôles sont effectués à chaque manifestation comptant ce genre d'infrastructures.

Contrôle des manifestations

Lors des contrôles des manifestations de moyenne importance, il s'est avéré que la législation sur le service de boissons alcooliques à des mineurs n'est parfois pas respectée. Des dénonciations ont été établies en conséquence et une attention toute particulière est demandée aux responsables lors de l'octroi de nouvelles autorisations.

L'OCM continue ses contrôles visant à mesurer les décibels émis, tant lors des grandes manifestations que lors d'événements de moyenne importance. Pour cela, elle s'est dotée de moyens techniques lui permettant de réaliser ces contrôles de façon efficace et ciblée.

Fête des Vignerons 2019

L'OCM a été très largement impliqué dans la gestion de la manifestation, plus particulièrement en ce qui concerne le développement du concept et le contrôle des caveaux. Il a œuvré de concert avec les services de la Ville de Vevey et la Police cantonale du commerce. Durant la période d'exploitation, l'Office a procédé à de nombreux contrôles, rappels à l'ordre et dénonciations, en collaboration avec Police Riviera. Ces inspections ont notamment eu pour but de garantir et de maintenir un niveau de nuisance acceptable pour les résidents de Vevey.



Foires et marchés

Marchés hebdomadaires de Vevey

Le marché de Vevey a occupé intensément la Police du commerce durant l'année écoulée, ceci suite aux incidences découlant de la Fête des Vignerons. Son déplacement sur la Place des Anciens-Fossés à La Tour-de-Peilz a été couronné de succès. Néanmoins, l'organisation et la planification du retour du marché en terre veveysanne ont constitué un défi au vu des travaux de démontage encore en cours au bord du lac.

Foire de la St-Martin

L'organisation de cette édition a nécessité davantage de préparation qu'à l'ordinaire, du fait que certaines infrastructures gênaient encore l'installation traditionnelle des stands. Une légère diminution du nombre de stands a été observée, n'engendrant toutefois pas de conséquences au niveau du succès de la manifestation.



© Julie Masson | ASR

Gestion du domaine public

Les emplacements pour food trucks et autres stands de marchandises diverses ou de nourriture ambulants ont subi quelques modifications durant les périodes de montage et d'exploitation de la Fête des Vignerons. Depuis l'automne, la situation a pu être rétablie.

Synthèse des activités

	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTREUX	ST-LÉGER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2018	TOTAUX 2019
LEAE - activités économiques												
Nombre d'appareils automatiques	20	3	23	10	6	59	139	38	140	8	450	446
Nombre de marchands d'occasion	1	0	1	1	0	1	17	1	13	1	40	36
Patentes tabac	8	3	6	5	2	19	100	6	70	2	279	221
Demandes ventes aux enchères	0	0	0	0	0	0	2	0	2		8	4
Nbre entreprises actives inscrites	407	215	176	200	607	621	2666	448	1982	69	6551	7391
Collectes et jeux de hasard												
Autorisations collectes (jusqu'en 2014: préavis)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Autorisations - jeux de la roue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autorisations - lotos	7	0	0	1	2	6	5	1	3	1	21	26
Autorisations - loteries	0	1	0	0	0	0	2	0	0	0	2	3
Autorisations - tombolas	7	3	2	3	2	7	12	3	5	0	52	44
Anticipations domaine public												
Autorisations - occupation domaine public (stands)	2	0	0	0	0	23	54	1	64	0	173	144
Autorisations - occupation domaine public (autres)	1	0	0	0	0	4	10	0	20	0	101	35
Manifestations												
Demandes d'autorisation pour manifestations	74	23	38	12	10	94	142	37	153	12	498	595
Autorisations - permis temporaires	37	13	13	8	10	70	122	25	260	15	413	573

	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTREUX	ST-LÉGER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2018	Totaux 2019
Loi sur les auberges et les débits de boissons												
Nombre d'établissements												
Hôtels	4	1	1	1	1	3	25	2	12	3	445	451
Cafés-restaurants	6	5	2	4	1	15	85	7	78	2	203	205
Agritourisme	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	3	3
Cafés-bars	0	0	0	0	0	1	2	0	5	0	10	8
Buvettes	1	0	0	0	0	5	8	1	7	0	22	22
Discothèques	0	0	0	0	0	0	3	0	4	0	7	7
Night-Clubs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Salons de jeux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tea-rooms	1	0	1	1	0	2	9	1	12	0	27	27
Bars à café	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	4	4
Licences particulières (anc. autorisations spéciales)	0	1	0	2	0	1	7	0	3	1	15	15
Traiteurs	0	0	0	0	1	1	0	0	2	0	5	4
Débits d'alcool à l'emporter												
Contrôles effectués dans les établissements	3	1	1	1	0	6	28	0	32	2	161	74
Création d'un établissement (dossiers traités)	0	0	0	0	0	0	3	0	4	0	13	7
Création d'une terrasse (dossiers traités)	0	0	0	0	0	1	1	0	4	0	3	6
Nombre de préavis pour licence (avec les caveaux FEV)	2	3	3	2	1	6	34	1	82	3	79	137
Commerces - indication des prix												
Contrôles et visites dans les commerces	1	0	0	0	0	0	213	1	32		328	247
Correspondances diverses (yc B&B et LV)	25	8	13	14	5	93	212	17	403	4	424	794
Contrôles des prix, période de soldes							5		7	0	0	12
Marchés												
Marchés - correspondances	5	0	0	0	0	7	3	0	105	0	262	120
Marchés - nbre stands (abonnés - sans Mtx)	6					3			76		0	85
Marchés - contrôles sur place									3		8	3
Concessions												
Nombre de concessions A											29	29
Nombre de concessions B											53	49
Nombre de concessions C											0	0
Nombre de chauffeurs à plein temps											135	163

6.2 Offices du stationnement



Eric Volland :
Responsable

6.2.1 Introduction

L'année 2019 a été principalement « rythmée » par la tenue de la Fête des Vignerons à Vevey. Dès le 1^{er} janvier, la Grande-Place a été entièrement fermée au stationnement, de manière à permettre le montage de l'arène. Afin de remédier à cette suppression de places, les artères limitées à 11 heures ont été réduites à 3 heures, avec la possibilité pour les résidents, détenteurs d'une autorisation, d'y stationner leur véhicule. Quant aux pendulaires, ils ont été invités à utiliser les deux parkings de La Veyre et d'Hauteville qui ont été aménagés à cet effet.

Le 1^{er} juillet, la commune de Veytaux a modifié son régime de stationnement, limitant à 3 heures la plupart des emplacements. Les résidents peuvent obtenir une autorisation de parcage de plus longue durée moyennant un émolument. En vue de contrôler ces zones, un contrat de prestations a été conclu avec l'ASR, à raison de 0,2 ETP.

Sur le territoire communal de Blonay, 6 nouveaux secteurs sont devenus payants au 1^{er} novembre 2019.

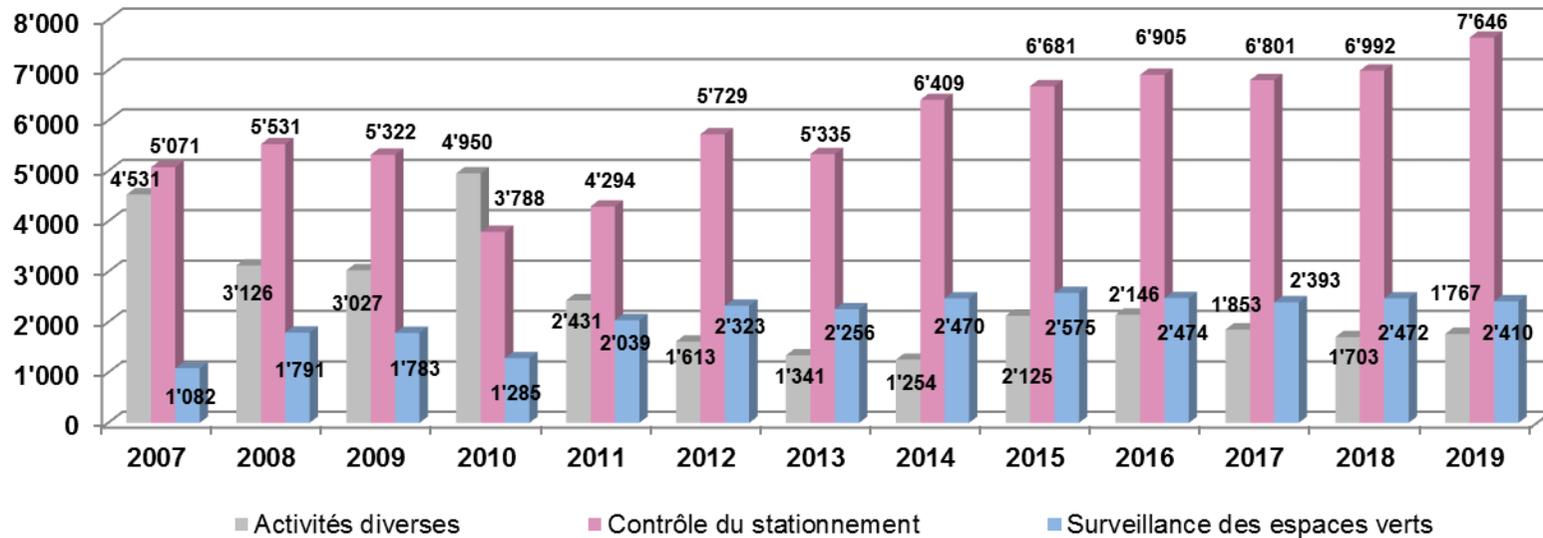
6.2.2 Rappel des tâches principales des Offices

- Contrôle du stationnement : parkings, zones délimitées et routes ouvertes, contrôler la conformité de l'utilisation des différentes autorisations (macarons) et cartes à gratter par les ayants droit.
- Prévention routière lors des entrées et sorties des écoles : assurer une présence visible sur le chemin de l'école et à proximité des établissements scolaires, permettre aux enfants de traverser la chaussée, empêcher les usagers motorisés de s'arrêter aux endroits inadéquats.
- Services d'ordre divers : appuyer Police Riviera lors de diverses manifestations. En particulier, les courses cyclistes, courses pédestres, mariages ou cérémonies funèbres.
- Marchés hebdomadaires : contrôler la présence des marchands selon les autorisations délivrées, mettre en place les stands suivant un plan établi, contrôler le respect des limites des emplacements, l'affichage des prix, encaisser les taxes usuelles, contrôler le départ et l'enlèvement des déchets.
- Horodateurs : assurer la maintenance de base des horodateurs, la récolte de l'argent, son conditionnement en vue de la prise en charge par un prestataire externe et établir les décomptes mensuels.
- Politique de stationnement : assurer le suivi des différents projets relatifs au stationnement et des mesures correctrices.
- Macarons : réceptionner et renseigner le public, gérer et suivre les demandes (établissement, renouvellement, contrôle, facturation, confiscation).
- Surveillance des parcs et promenades : assurer une présence visible et dissuasive par des patrouilles pédestres dans les parcs et promenades, visant en particulier et en cas de nécessité à dénoncer les infractions, renseigner les services concernés de tout fait suspect.

6.2.3 Situations dans les diverses communes membres

6.2.3.1 Montreux

Durant l'année 2019, les assistants de sécurité publique ont délivré 36'333 amendes d'ordre, ce qui représente 7'646 heures de contrôle (voir évolution des heures ci-après).



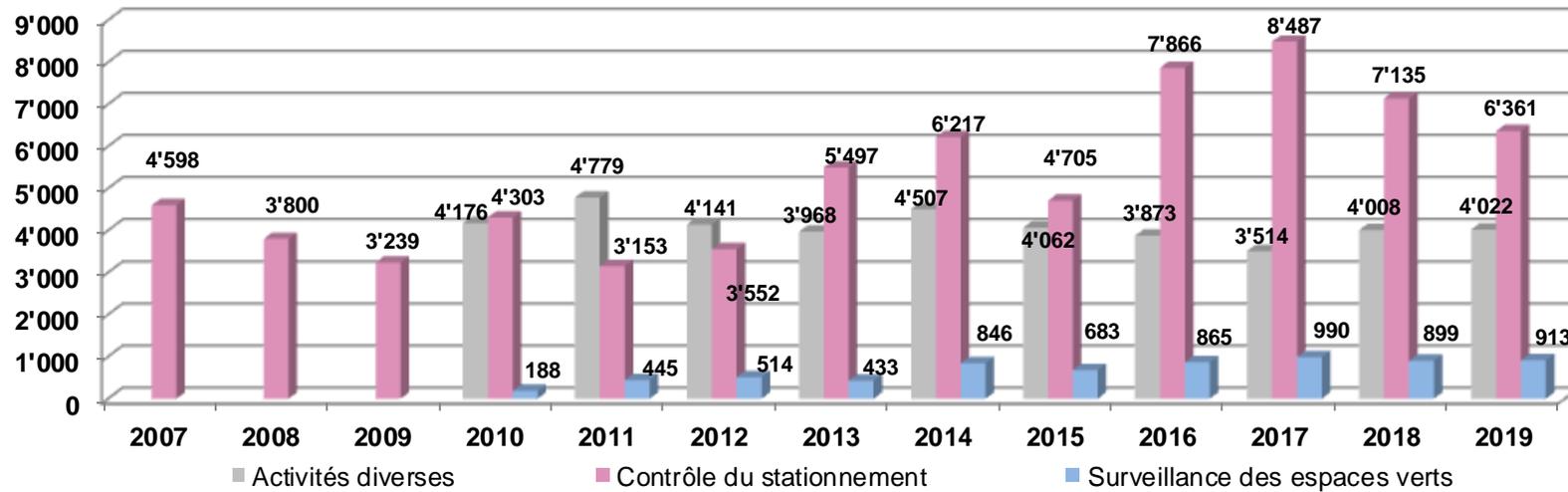
Les "activités diverses" sont liées au parcage lors de manifestations, services funèbres, prévention aux entrées et sorties des écoles, à la maintenance des horodateurs et à l'acheminement du courrier.



© Julie Masson | ASR

6.2.3.2 Vevey

Dans le cadre du contrôle du stationnement, 28'145 amendes d'ordre ont été délivrées par les assistants de sécurité publique sur la commune de



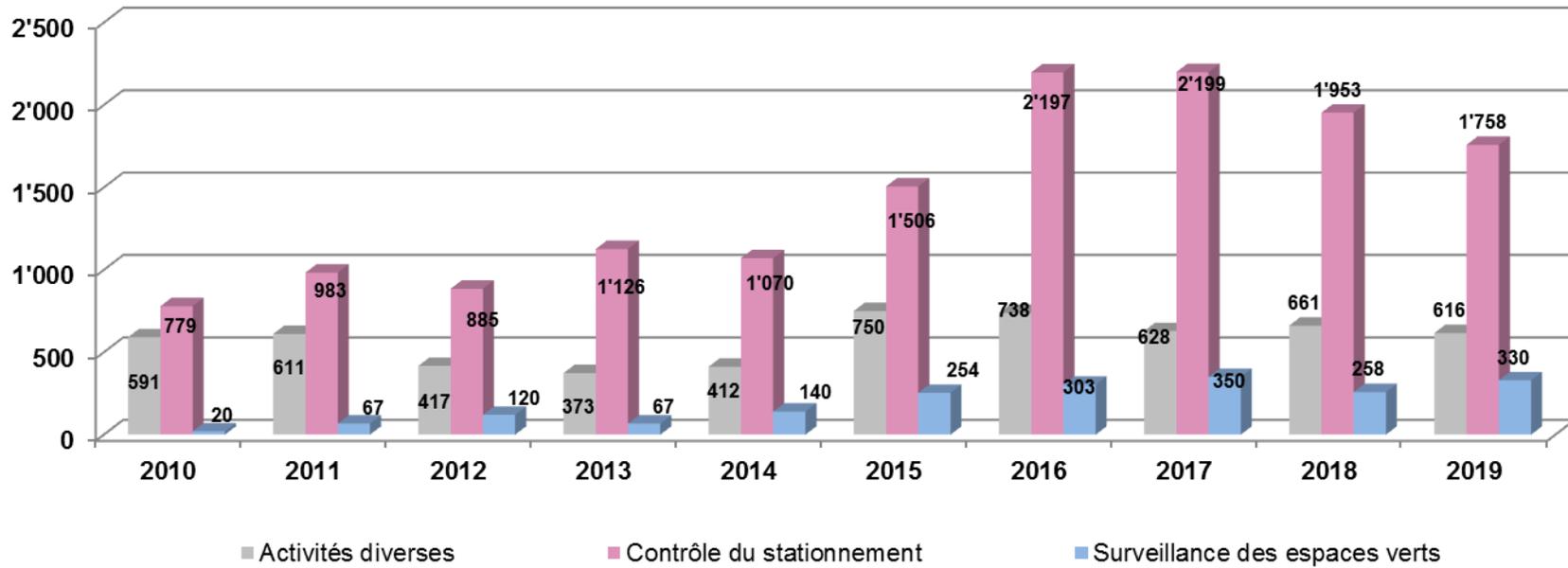
Vevey, ce qui représente 6'361 heures de contrôle.



© Julie Masson | ASR

6.2.3.3 La Tour-de-Peilz

4'899 amendes d'ordre émises par les assistants de sécurité publique sur la commune de La Tour-de-Peilz, ce qui représente 1'758 heures de contrôle (voir évolution des heures ci-après).

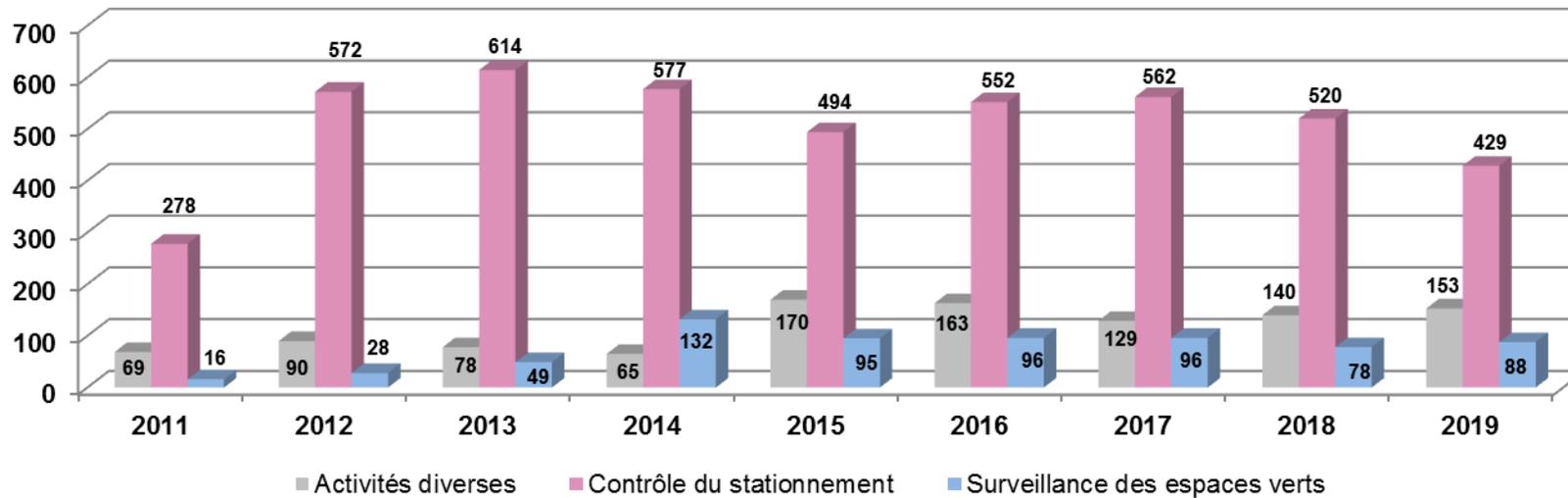


© Julie Masson | ASR

6.2.3.4 Blonay

1'344 amendes d'ordre remises en 2019 à Blonay, ce qui représente approximativement 429 heures de contrôle du stationnement (voir évolution des heures ci-après).

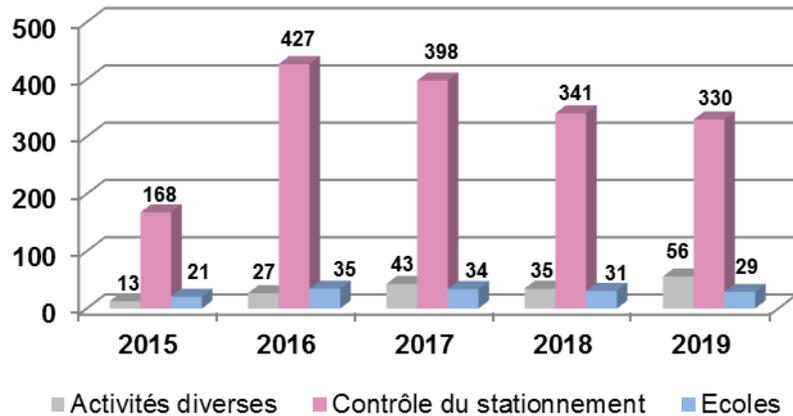
La gestion du marché et la rédaction des rapports de dénonciation constituent les « activités diverses ».



© Julie Masson | ASR

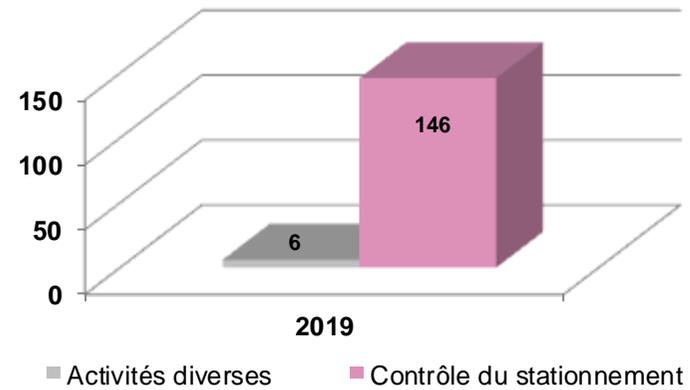
6.2.3.5 Saint-Légier

Lors des 330 heures de contrôle du stationnement, 1'193 amendes d'ordre ont été délivrées.



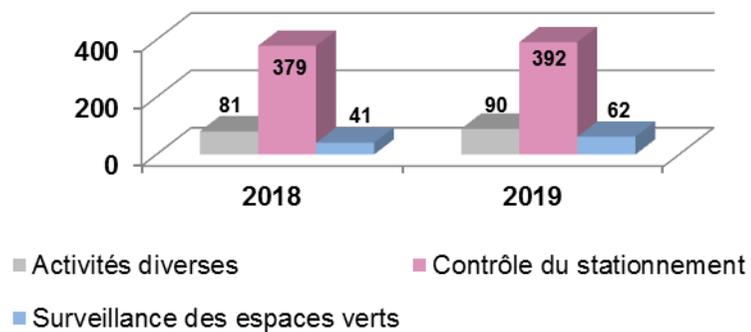
6.2.3.7 Veytaux

Lors des 146 heures de contrôle du stationnement, 363 amendes d'ordre ont été délivrées.



6.2.3.6 Corseaux

Lors des 392 heures de contrôle du stationnement, 1'010 amendes d'ordre ont été délivrées.



Les activités diverses sont principalement dédiées à la prévention aux abords des écoles.



© Julie Masson | ASR

6.3 Unité Technique Logistique & Informatique



Adj Jean-Luc Monney :
Responsable

L'Unité Technique, Logistique & Informatique (UTLI) œuvre au profit de l'ensemble des services de l'ASR. Elle est composée de 6.2 ETP.

Comme pour une grande majorité des services de l'ASR, l'année a été marquée par la tenue de la Fête des Vignerons 2019. Dans ce cadre, le personnel de l'UTLI a œuvré dans différents domaines techniques, tels que le TOC (Tactical Operations Center), les aspects informatiques et les télécommunications. De plus, cette même année a été impactée par la gestion du projet Odyssée (nouveau système d'information des Polices vaudoises).

Plusieurs tâches et projets, dont la liste non exhaustive figure ci-après, ont été traités durant l'année écoulée.

6.3.1 Informatique

Cette activité représente la plus grande partie du travail de l'unité. Durant l'année 2019, nous pouvons relever les faits marquants suivants :

- poursuite de l'étude, en collaboration avec notre Chargée de communication, des futurs sites Internet et Intranet de l'ASR;
- poursuite de l'étude relative à la gestion des manifestations, via le portail cantonal des manifestations POCAMA;

- renouvellement d'une partie du parc informatique selon plan établi, reporté à 2020, en attente de la migration sur Windows 10 par la commune de Montreux;
- mise à jour des applications de gestion du temps Zeit;
- migration des données de l'ancien Intranet sur le nouveau site;
- poursuite de l'étude d'une nouvelle convention informatique avec le service concerné de la Commune de Montreux;
- installation d'une nouvelle version du système de prise en main à distance (Teamviewer);
- changements des switchs sur le réseau de l'ASR et redistribution des adresses IP;
- déplacement provisoire de la caserne SDIS de Montreux au 2m2c.

6.3.2 Technique

- renouvellement des éthylotests selon plan, commande des consommables;
- installation de la Centrale d'engagement et de coordination (CECo) dans les locaux de Clarens lors du Montreux Jazz Festival;
- gestion technique des radars et du système de surveillance automatique du trafic, réparation, suivi et certification;
- gestion du système de contrôle des accès (93 serrures installées sur les différents sites de l'ASR et 521 badges) et étude pour la mise en place d'une nouvelle version de ce système.



6.3.3 Télécommunications

- renouvellement de 29 téléphones portables selon plan établi;
- gestion technique et commerciale des appareils de téléphonie fixe et portable (dont 20 provisoires FEVI19);
- renouvellement, selon plan établi, de 29 radios portables Polycom et accessoires, lesquelles seront livrées en avril 2020. Ce retard est dû à un défaut software découvert peu avant les livraisons;
- gestion et entretien des appareils Polycom (144 portables, 3 mobiles et 4 fixes);
- passage de la téléphonie du SDIS en IP.



6.3.4 Véhicules

- achat de cycles électriques et conventionnels, équipement pour le personnel;
- gestion des achats et de l'entretien du parc de véhicules de Police et des Services généraux;
- gestion de l'inventaire et du plan de renouvellement pour tous les véhicules de l'ASR;
- réception et mise en service de 2 véhicules d'intervention commandés en 2018;
- remplacement d'un véhicule d'intervention police;
- traitement de 132 fiches de panne et 14 cas d'accident.

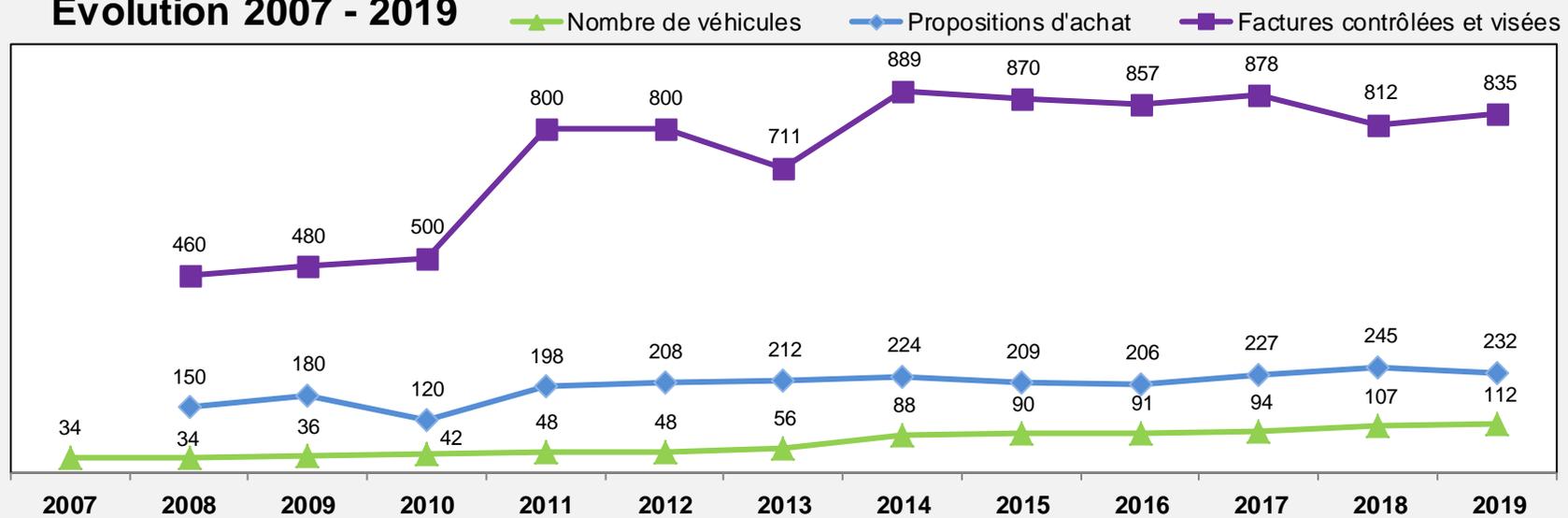
6.3.5 Equipement

- achat, gestion et économat de l'équipement du personnel en uniforme de Police, des Offices du stationnement et de la Signalisation;
- participation aux séances des intendants vaudois;
- remplacement et réparation du matériel défectueux;
- achat de gilets et lampes torches pour la mise à disposition des organisateurs de manifestations;
- commande de nouveaux modèles de boucliers.

6.3.6 Locaux

- étude préalable pour un déménagement dans les locaux de l'Hôpital de Montreux;
- nouveaux contrats pour la collecte des déchets de l'ASR;
- renouvellement de mobiliers divers;
- suivi des travaux de conciergerie et réparations diverses;
- commande des produits d'entretien, consommables pour fontaines à eau et mise sous-plis.

Evolution 2007 - 2019



6.4 Amendes d'ordre



Francine Moos :
Responsable

Le bureau des Amendes d'ordre est situé à Vevey, dans le bâtiment du poste de police.

6.4.1 Présentation

L'unité s'occupe de la gestion complète des amendes d'ordre et collabore étroitement avec la Commission de police, en particulier dans le cadre des défenses publiques et des diverses dénonciations ayant trait aux règlements de police et communaux.

Elle effectue les tâches suivantes :

- enregistrement des dénonciations;
- envoi des lettres de dénonciations radars et feux;
- envoi des diverses procédures, rappels, ordonnances pénales, sommations, réquisitions de poursuites et gestion du contentieux;
- traitement du courrier de contestations des amendes;
- établissement des dossiers pour la Commission de police.

6.4.2 Aperçu des amendes

Nombre d'amendes	2016	2017	2018	2019
Amendes d'ordre	102'227	91'492	82'942	83'557
Radars	9'701	8'198	9'918	8'522
Domaine privé	1'620	2'445	1'867	2'127
Règlement de police	803	645	473	626
Stupéfiants	455	650	222	165
Total	114'806	103'430	95'422	94'997
Correspondance				
Amendes maintenues	1'235	1'226	1'096	1'355
Amendes annulées/avertiss.	1'787	1'597	1'477	1'571
Juges, Tribunaux, DP, OP.	2'087 *	*	*	
Total	5'109	2'823	2'573	2'926
Procédures				
Rappels	41'819	36'550	33'952	33'024
Ordonnances pénales	14'107	13'282	14'188	12'847
Sommations	6'550	7'277	7'028	6'572
Poursuites	4'547	3'926	3'336	2'857
Total	67'023	61'035	58'504	55'300
* Echange par données électroniques (ELP)				

6.4.3 Contentieux

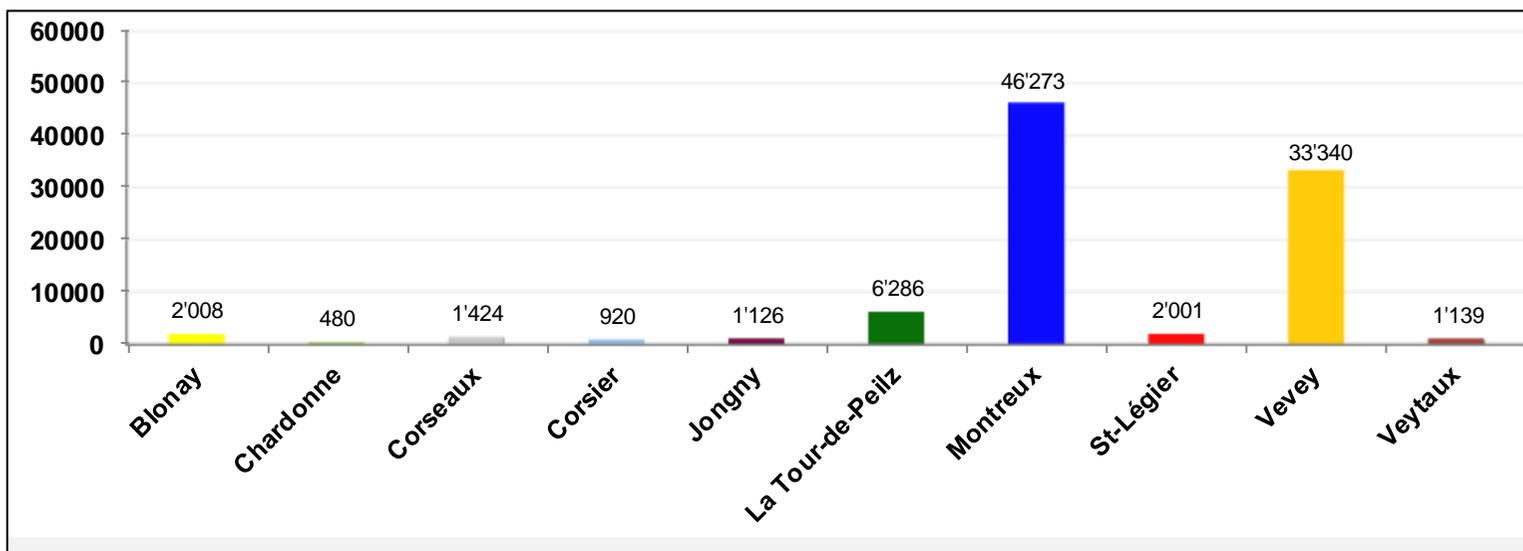
Statistique des données du logiciel de traitement du contentieux Epsipour.

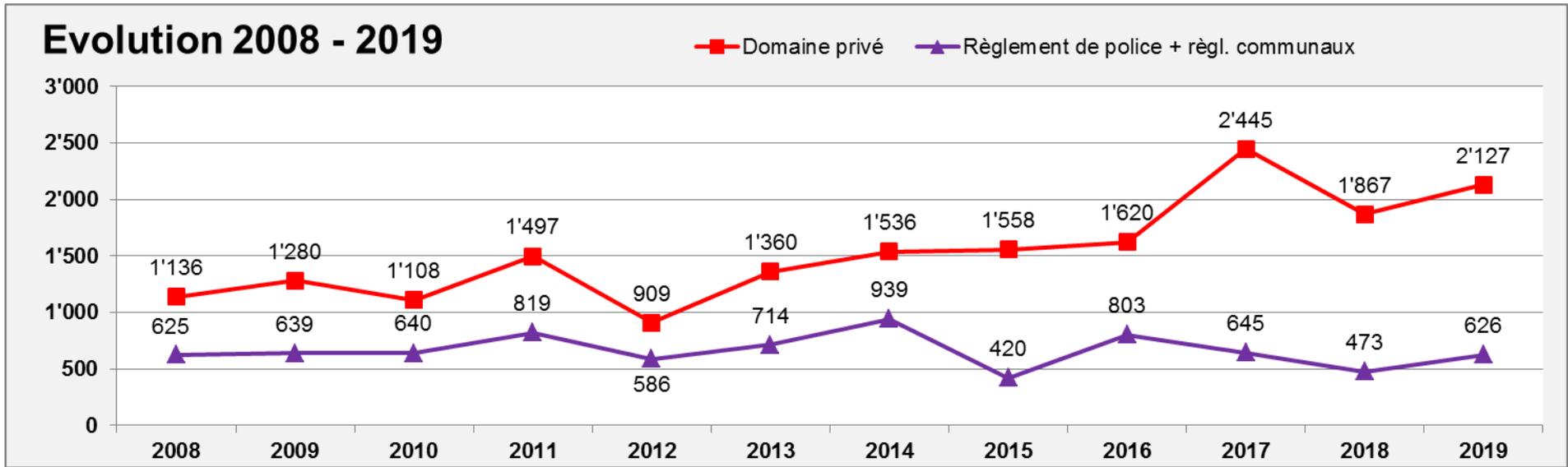
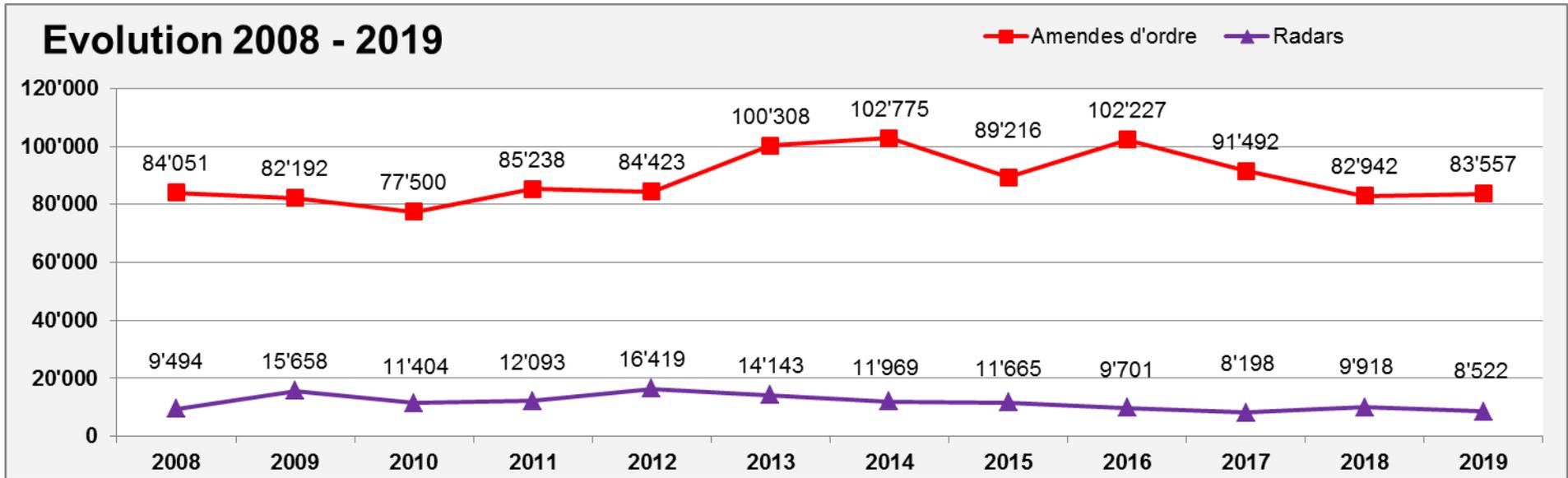
Procédure Contentieux	2017	2018	2019
Réquisition de poursuites	3'926	3'336	3'151
Comm. de payer délivrés	2'335	2'460	2'284
Continuation de poursuite	1'873	2'727	2'068
Opposition	186	394	280
ADB délivrés	562	1'392	1'273
Total	8'882	10'309	9'056

6.4.4 Statistiques

Les tableaux ci-dessous concernent la totalité des amendes infligées en 2019. Ils reflètent notamment l'action des assistants de sécurité publique, dont l'une des missions principales est le contrôle du stationnement dans les communes de Montreux, Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier, Blonay, Corseaux et Veytaux. A Montreux et Jongny, des installations de contrôle automatique des feux et de la vitesse permettent également le constat de nombreuses infractions.

	Blonay	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Montreux	St-Légier	Vevey	Veytaux	Total
Amendes	1'465	201	1'221	376	54	5'422	40'777	1'308	31'929	804	83'557
Domaine privé	25	118	11	61	0	160	917	65	735	35	2'127
Radar sans poste	493	158	184	466	54	648	602	624	317	293	3'839
Règlement police	23	3	5	15	3	32	247	4	287	7	626
SAT - Feux/Radar	0	0	0	0	1'015	0	3'668	0	0	0	4'683
Stup	2	0	3	2	0	24	62	0	72	0	165
Total	2'008	480	1'424	920	1'126	6'286	46'273	2'001	33'340	1'139	94'997





6.5 Signalisation



Rocco Volpe :
Responsable

Service transversal en matière de mobilité, la Signalisation travaille en soutien de la plateforme sécuritaire de l'ASR.

Les dépôts et ateliers, d'une superficie de 700m², sont installés à la route Industrielle à St-Légier. Cet espace permet le stockage des appareils et du matériel nécessaires aux 6 ouvriers qui œuvrent notamment à l'entretien, la réparation et la réalisation de la signalisation routière.

Les bureaux du Responsable et de son adjoint, quant à eux, sont situés dans le bâtiment du poste de police de Vevey.

Conformément aux Statuts de l'Association Sécurité Riviera, les charges résiduelles de la Signalisation sont réparties au prorata du nombre d'habitants des trois villes (Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz).



Les prestations facturées aux autres communes de l'ASR se sont élevées, en 2019, à **CHF 5'899.00** (voir évolution en page suivante).

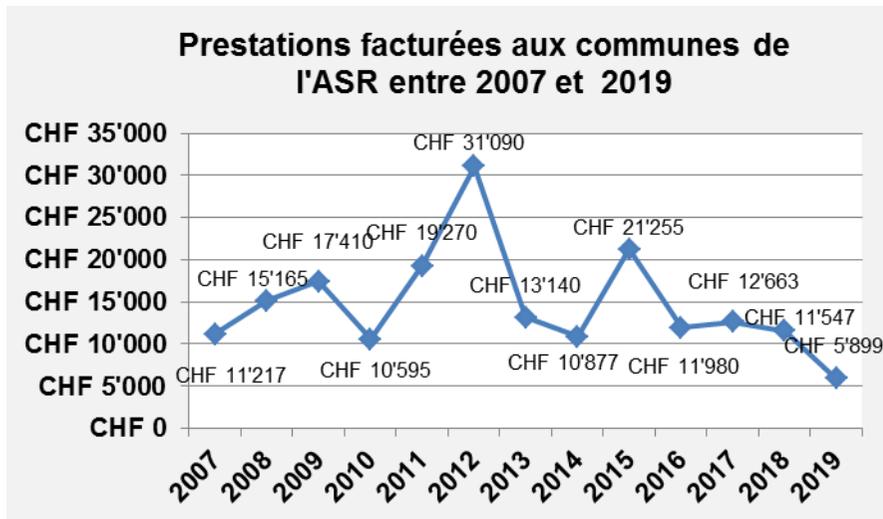
6.5.1 Prestations

Les prestations en matière de signalisation routière sont effectuées conformément à la législation sur la circulation routière; elles comprennent notamment :

- la légalisation et entretien de la signalisation verticale et horizontale;
- la mise en place de dispositifs provisoires liés à des manifestations, chantiers ou autres événements;
- l'élaboration de projets dans le domaine routier, conseils et expertises;
- la réservation de places lors de déménagements, manifestations, mariages ou autres événements;
- la délivrance d'autorisations aux endroits interdits à la circulation;
- la mise en place de dispositifs de circulation et parcage pour les manifestations nécessitant des mesures particulières (déviations, fermetures de rue, neutralisations d'espaces de stationnement, etc.).



© Julie Masson | ASR



6.5.2 Principales activités en 2019

6.5.2.1 Signalisation routière

- participation aux divers ateliers mobilité en lien avec la Fête des Vignerons;
- mise en place et retrait de la signalisation dans le cadre du concept accessibilité-transports de la Fête des Vignerons;
- divers travaux de marquage liés à l'entretien ou aux modifications d'affectation;
- pose et entretien de la signalisation verticale, les panneaux étant principalement réalisés par le personnel de l'entité, y compris les supports et socles.

6.5.2.2 Quelques chantiers importants

Montreux : avenue du Casino/rue du Temple, passage inférieur Bon-Port (abaissement), pont avenue des Planches

Vevey : Grande-Place (travaux et réaménagement en vue de et à la suite de la Fête des Vignerons), réaménagement RC780

La Tour-de-Peilz/Blonay/St-Légier :

giratoire et réaménagement du chemin des Boulingrins

6.5.3 Manifestations

Sur l'ensemble de la région, plusieurs manifestations d'envergure ont nécessité un important dispositif de prise en charge de la circulation et du parage :

- Fête des Vignerons
- Cirque Knie
- Fêtes des écoles
- Concert Elton John
- Montreux Jazz Festival
- 1^{er} Août dans plusieurs communes
- Festival des artistes de rue
- Vevey-Lavaux, Journée de la mobilité douce
- Brocante
- Lausanne Marathon et départ du Semi-Marathon
- Marchés de Noël
- Nouvel An

6.5.4 Signalisation sur internet

Formulaire guichet en ligne pour les réservations de places de stationnement sur le site www.securite-riviera.ch.

Toutes les rubriques concernant la Signalisation sont regroupées sur le site www.cartoriviera.ch, sous le thème « Routes et trafic », soit :

- perturbations du trafic
- signalisation
- dispositifs manifestations
- trafic journalier moyen par année
- trafic journalier moyen (toutes années)
- routes cantonales (hiérarchisation)
- restrictions (hauteur et tonnage) :



6.6 Communication et Relations publiques



Dounya Schürmann-Kabouya :
Chargée de communication

La cellule Communication et Relations publiques (RP) compte une Chargée de communication, qui a notamment pour mission d'assister et conseiller le Comité de direction et la Direction dans le développement et la réalisation de la politique de communication de l'ensemble de l'ASR. Elle veille également à répondre aux sollicitations des médias et œuvre à l'amélioration de la communication interne au sein de l'organisation.

Durant l'année 2019, plusieurs projets, qui s'inscrivent dans la stratégie de communication de l'ASR pour la période 2019 – 2021, ont été amorcés, respectivement réalisés :

- Le soutien des différents services opérationnels dans leurs projets de communication interne et/ou externe;
- L'appel d'offres pour la réalisation d'un nouveau site hybride internet-extranet-intranet de l'ASR;
- Le développement de la présence de l'ASR sur les réseaux sociaux (en particulier Facebook et LinkedIn);

- L'accroissement de la présence de l'ASR sur les différents annuaires en ligne;
- La réalisation de photos dans le cadre des activités des divers services dans l'optique de constituer une future banque d'images;
- La réalisation de la vidéo « Vœux 2020 ».

La mise en œuvre du nouveau site internet-intranet-extranet est prévue dans le courant de l'année 2020. Durant cette même année, d'autres projets ébauchés en 2019 pourront être finalisés :

- Présence de l'ASR sur les réseaux sociaux tels que Twitter, YouTube/Vimeo et Instagram;
- Nouvelle mise en page pour la eNewsletter;
- Constitution d'une charte graphique comprenant un nouveau logo ainsi qu'une banque d'images.

6.7 Cellule Juridique



Olivia Cajuste :
Conseillère juridique

Depuis le 1^{er} juin 2019, l'ASR dispose d'une cellule juridique. Il s'agit d'un poste à 40 %, occupé par Mme Olivia Cajuste, titulaire du brevet d'avocat. Les premiers mois de notre conseillère juridique au sein de l'ASR ont consisté en une période d'observation et d'analyse. Durant cette dernière, elle a notamment pu rencontrer individuellement tous les responsables et réaliser une immersion au sein des services opérationnels.

La conseillère juridique a principalement pour mission de fournir un appui à l'ensemble des services, dans le cadre des nombreuses thématiques juridiques auxquelles ils sont confrontés. Parmi les tâches réalisées dans le courant de l'année 2019, l'on dénombre particulièrement les suivantes :

- Collaboration avec les services opérationnels s'agissant de tout document ayant une portée juridique;
- Collaboration avec les ressources humaines dans les procédures RH, en particulier par le biais d'aide à l'établissement de différentes conventions;

- Collaboration avec Police Riviera, par un conseil et un soutien aux collaborateurs lors des diverses procédures liées à leurs activités professionnelles;
- Soutien à la Direction pour les communications à des tiers pouvant avoir une incidence sur le plan légal ou réglementaire;
- Soutien au Chef des Services généraux s'agissant de la rédaction, la révision et l'analyse de documents juridiques (avis de droit, règlements, conventions, etc.).

En parallèle à ces tâches, elle œuvre également sur des projets d'envergure comme l'examen en vue de la refonte des différentes dispositions statutaires et réglementaires.

En janvier 2020, la conseillère juridique a été assermentée afin d'assurer la suppléance du Président de la Commission de police, dans les situations où cela s'avère nécessaire.

6.8 Chancellerie



Cédric Monayron :
Responsable

La Chancellerie a été rattachée aux Services généraux durant l'année 2019.

Sa mission n'a, quant à elle, pas changé. En voici les trois axes principaux :

6.8.1 Poste

La Chancellerie prend en charge le courrier et assure son acheminement à l'ensemble des services de l'ASR. Elle s'occupe également de la gestion et l'expédition des envois sortants.

Le personnel de la Chancellerie constitue une véritable plateforme du courrier entrant et sortant de l'Association.



6.8.2 Police

En collaboration avec le Service de police, la Chancellerie est en charge des tâches suivantes :

- la transmission des rapports de police aux instances concernées (Ministère public, Préfecture, Police cantonale, etc.);
- l'archivage;
- le traitement des demandes de rapports (assurances, particuliers et autres);
- l'enregistrement et le suivi des divers mandats et réquisitions.



6.8.3 Poursuites

Sur mandat de l'Office des poursuites, le personnel de la Chancellerie procède à la notification des actes de poursuite auprès des habitants de la Riviera.

S'agissant de documents que la Poste n'a pas pu distribuer, dans bien des cas, enquêtes et persévérance sont nécessaires pour mener à bien cette mission. Cette activité constitue donc l'occupation première de la Chancellerie.

Poursuites annuelles



En 2019, cela représente 164 poursuites par semaine.



7. Ambulance Riviera



Marc François :
Responsable d'exploitation

7.1 Organisation générale

7.1.1 Structure

L'Etat déploie un dispositif cantonal dans le but d'assurer la sécurité, la qualité et la rapidité de prise en charge des urgences de santé, aussi appelées urgences préhospitalières. Le service d'ambulances de l'ASR est identifié comme le répondant principal de ce dispositif pour notre région.



© Julie Masson | ASR

La dotation prévue par la Direction générale de la santé (DGS) prévoit quatre vecteurs de secours en journée et deux de nuit. Le service est basé à La Tour-de-Peilz où 30 collaboratrices et collaborateurs se relaient pour assurer les prestations de jour et de nuit. Le traitement des appels est garanti par la centrale 144 à Lausanne, elle aussi intégrée au dispositif cantonal.



Le 144 régule la totalité des missions d'urgence et dispose en permanence d'une vue d'ensemble sur les moyens à disposition. Par principe, l'ambulance la plus proche du patient est alarmée.



**URGENCES
PRÉHOSPITALIÈRES
DISPOSITIF CANTONAL**

Le dispositif cantonal, en plus du 144, comprend les services d'ambulances accrédités pour les missions urgentes (30 équipages environ), les renforts médicaux Rega (1), SMUR (6) et, dans certaines régions rurales, des premiers répondants et des médecins généralistes (REMU) qui interviennent dans l'attente de l'arrivée des ambulanciers.

Par anticipation et pour garantir une couverture territoriale optimale, le 144 peut déplacer des ambulances et les placer en position d'attente dans des lieux stratégiques (aires autoroutières, casernes SDIS, zones commerciales, etc.).



7.1.2 Urgences vitales P1 - temps d'accès au patient

Pour les urgences les plus graves, appelées primaires de priorité 1 (P1), la norme fédérale de l'Interassociation de sauvetage (IAS) impose un délai de référence de 15 minutes entre l'alarme et le premier contact avec le patient. Les services d'ambulances du dispositif cantonal doivent répondre à cette norme.

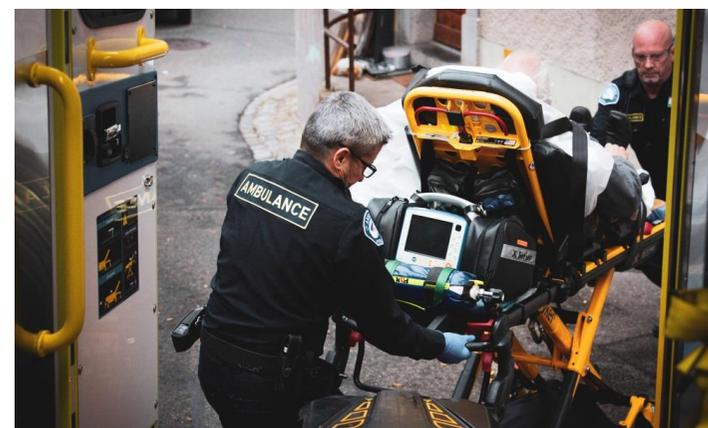
Pour les urgences vitales P1, les temps d'accès suivants sont relevés en 2019 pour Ambulance Riviera :

Région Riviera (10 communes l'ASR & communes adjacentes)	
Moins de 15 minutes	96%
Total P1 (communes ASR, autoroute, renforts sur secteurs Chablais, Lausanne, Fribourg etc.)	
Moins de 15 minutes	87%

7.2 Opérationnel

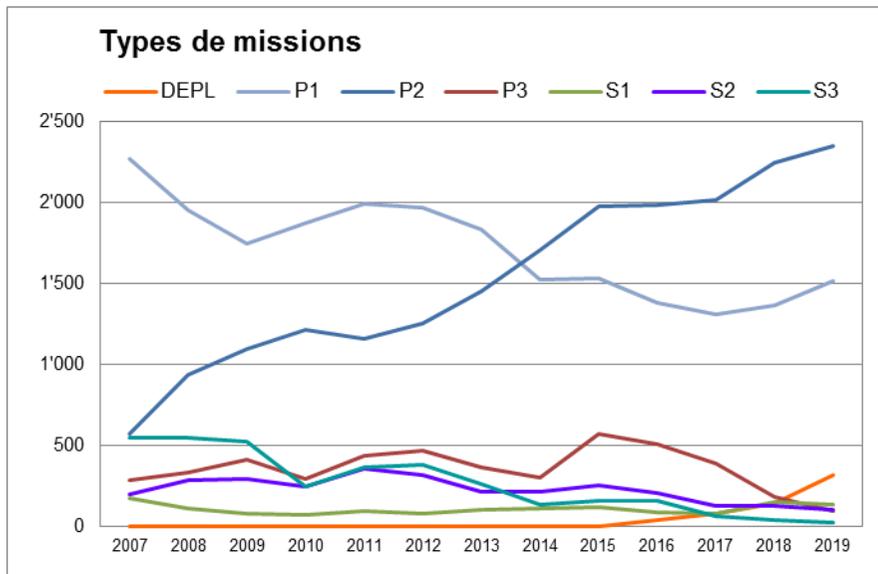
7.2.1 Activité générale

4'559 missions ont été réalisées en 2019, soit 281 (6.6 %) de plus qu'en 2018. Les déplacements stratégiques, suivis d'une mission ou non, représentent la plus forte augmentation en comparaison à 2018 (+120%). Cette augmentation illustre parfaitement les actions du 144, qui visent à garantir la meilleure couverture territoriale possible.

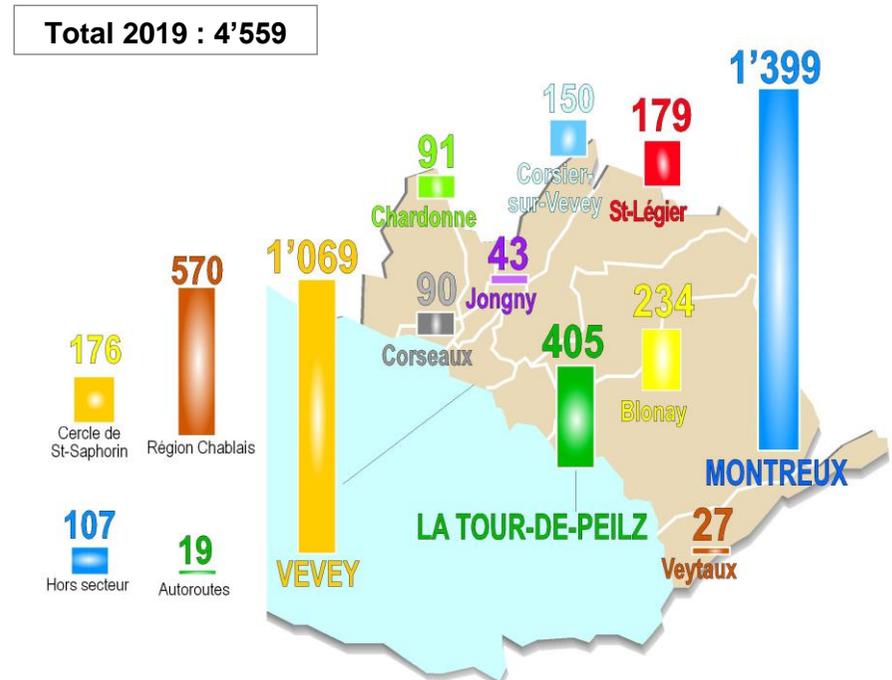
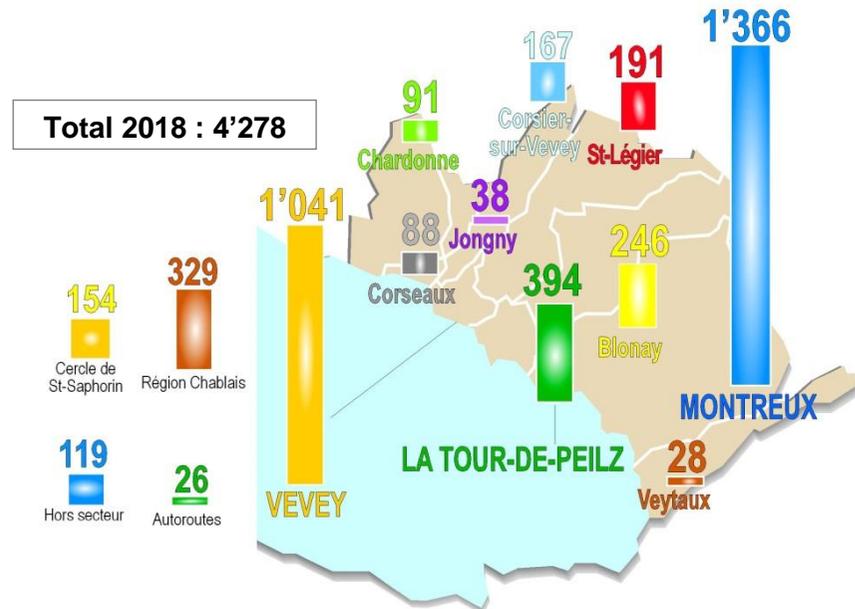


© Julie Masson | ASR

Classification des missions	
par type et par degré de probabilité d'atteinte des fonctions vitales	
P : missions primaires	
DEPL	Déplacement stratégique sur ordre du 144
P1	Engagement immédiat, fonctions vitales atteintes
P2	Engagement sans délai, fonctions vitales non atteintes
P3	Engagement programmé, autorisant un délai
S : missions secondaires (transferts interhospitaliers)	
S1	Patient potentiellement instable (soins intensifs)
S2	Patient stable, sous traitement potentiellement à risque
S3	Transfert d'un patient stable sans particularité



7.2.2 Activité par commune



7.2.3 Adaptations opérationnelles

En prévision de l'ouverture de l'Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz, la DGS a pris la décision de renforcer nos moyens opérationnels. Dès le mois d'octobre 2019, un concept répondant à la terminologie internationale de « Rapid Responder » a été mis en fonction.



© Julie Masson | ASR

Doté d'un véhicule léger et d'un équipement complet pour délivrer des soins d'urgence avancés, un ambulancier est à la disposition du 144, 8 heures par jour, 365 jours par année. Le Rapid Responder est engagé si toutes les ambulances sont occupées, ou si la centrale 144 estime qu'il peut atteindre le patient plus rapidement qu'une ambulance, notamment de par sa position géographique au moment de l'alarme.

Dépourvu de capacité de transport, ce moyen est systématiquement rejoint par une ambulance s'il est décidé que le patient doit être acheminé en milieu hospitalier. L'ambulancier Rapid Responder peut engager des renforts, annuler des renforts, ou encore modifier la priorité de la mission (passage de P1 en P2 par exemple, en fonction de la gravité de l'atteinte du patient).

Le concept étant inaugural en Suisse romande, notre Rapid Responder est en phase test pour une période de 12 mois. Divers

paramètres destinés à mesurer son activité et sa plus-value sont récoltés et analysés, en collaboration avec le 144 et la DGS.

Dans l'objectif de coordonner au mieux les différents équipages de nos ambulances et du Rapid Responder, de nouveaux horaires ont été introduits à l'automne 2019.

Cette répartition a été définie en fonction d'éléments statistiques, principalement le nombre de missions par année et par tranche de 60 minutes. Notre cible est d'aligner le plus de ressources possible, aux moments où la charge opérationnelle est la plus intense.

En fonction des résultats de cette nouvelle organisation, des adaptations pourront y être apportées : augmentation de la plage horaire du Rapid Responder, déplacement ou augmentation de la plage de la 3^{ème} ambulance, pour ne citer que deux exemples.

0h	7h	9h	10h	17h	19h	20h
Ambulance 1	Ambulance 1			Ambulance 1		
Ambulance 2	Ambulance 2			Ambulance 2		
	Ambulance 3					
	Rapid Responder					



© Julie Masson | ASR

7.3 Aspects financiers

7.3.1 Contribution financière de l'Etat

La Direction générale de la santé applique un principe de subventionnement, prévu pour financer l'écart entre les charges et les recettes des services d'ambulances du dispositif cantonal. Depuis de nombreuses années, les coûts réels de l'exploitation n'étaient pas intégralement couverts par la subvention cantonale.

D'intenses travaux d'analyse ont débuté en 2018, en étroite partenariat avec le Service protection et sauvetage de la Ville de Lausanne (SPSL), organisation confrontée à des contraintes similaires à celles de l'ASR. Ces travaux se sont poursuivis en 2019, année durant laquelle la dotation en personnel reconnue par l'Etat a été revue à la hausse. Ce n'est qu'en milieu d'année 2020 que nous connaissons les effets réels de ces mesures de subventionnement débutées en 2019. Ce délai est en effet celui qui est prévu par la DGS pour que nos comptes soient restitués puis fassent l'objet d'une décision de financement définitive.



© Julie Masson | ASR

7.4 Personnel

7.4.1 Dotation et organisation

Hommes		Femmes	
23		9	
72%		28%	
Dont à 100% :	17	Dont à 100% :	4
Dont à 80% :	3	Dont à 80% :	2
Dont à 70% :	1	Dont à 70% :	1
Dont à 60% :	1	Dont à 60% :	0
Dont à 50% :	1 (étudiant)	Dont à 50% :	1 (secrétaire)
Ambulanciers diplômés : 18		Ambulancières diplômées : 7	
Techniciens ambulanciers : 5		Technicienne ambulancière : 1	

Etat-major (compris dans la répartition hommes - femmes ci-dessus)

1 Chef de service & Responsable d'exploitation (RE) : 100 % de temps de travail dédié à des tâches de gestion

4 responsables de secteur : temps de travail partagé, activité de terrain d'une part et tâches de conduite d'autre part

Planification
Remplaçant RE

Partenariat

Technique

Formation

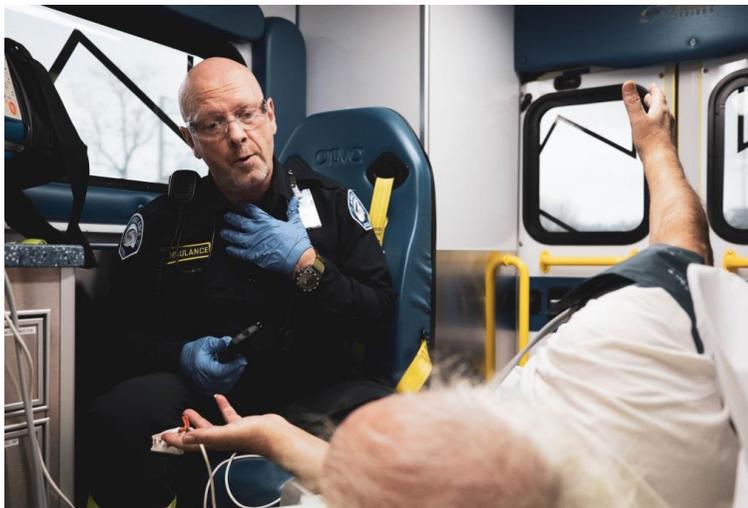
Secrétaire du Chef de service : 0.5 EPT (vérification des données de facturation, tâches administratives diverses)

Total

32 personnes, correspondant à 28 EPT en moyenne sur l'année

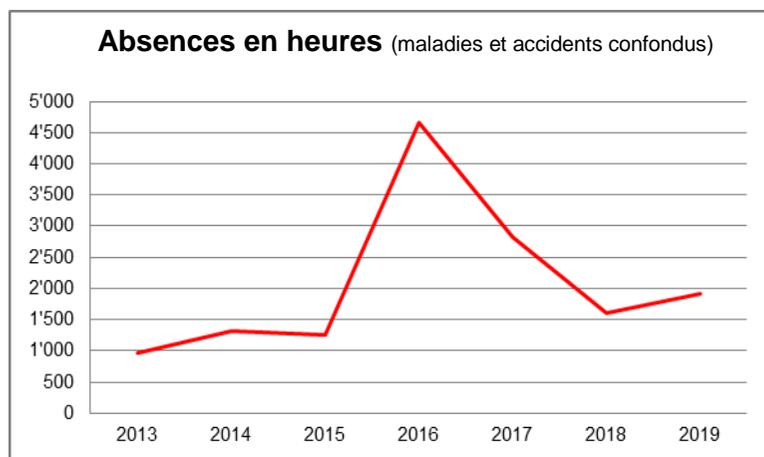
7.4.2 Taux de rotation

3 démissions sont à relever en 2019, soit un taux de rotation de 10 %. Ces départs ont été remplacés par du personnel au bénéfice d'un titre professionnel reconnu, mais également par l'engagement d'un étudiant ambulancier (voir 7.5.1).



© Julie Masson | ASR

7.4.3 Absences



Le cumul des absences en 2019 représente 1'925 heures, soit environ 0.95 EPT. Aucun accident ou maladie d'origine professionnelle n'est à déplorer, les arrêts de travail sont motivés par des maladies saisonnières, par des accidents survenus dans le cadre privé ou par une santé physique ou psychique momentanément incompatible avec le métier.

7.5 Formation

7.5.1 Formation en cours d'emploi

Une collaboratrice a terminé sa formation et a obtenu le titre d'ambulancière diplômée ES. Un collaborateur poursuit sa formation en voie diplôme ES à l'école ES ASUR à Lausanne. Il achèvera son cursus en 2021. Pour ces étudiants, le format actuel repose sur un contrat de travail à mi-temps au sein de Sécurité Riviera, alors que les 50 % de cours en école et de stages hospitaliers sont à la charge de l'étudiant ou de l'étudiante.



Mme Kelly Roubaty
Diplômée en octobre 2019



M. Adrien Rivaletto
Début de 2^{ème} année en octobre 2019

7.5.2 Formation continue

La norme en vigueur est toujours de 40 heures de formation continue par intervenant et par année, quel que soit son taux d'activité. Cette norme est une nouvelle fois respectée en 2019, la

totalité du personnel ayant suivi des cours à hauteur du quota imposé. Au chapitre des nouveautés, citons trois sessions de formation grâce à de la simulation haute-fidélité à Genève, représentant un total de 136 heures pour notre personnel.



Pour se préparer au mieux à répondre à d'éventuelles situations exceptionnelles durant la Fête des Vignerons, deux sessions de formation avec le Détachement Poste Médical Avancé cantonal (DPMA) ont été organisées en Ville de Vevey. Le but était de coordonner nos actions en cas de blessés multiples et d'entraîner la conduite et la coordination des secours.



Toujours en lien avec la préparation de la Fête des Vignerons, deux ambulanciers seniors ont suivi la formation CSAM (Conduite Sanitaire en cas d'Accident Majeur) dispensée par le CHUV, notamment en prévision de l'obtention de la fonction d'ambulancier chef des secours (ACS).

La formation CSAM prépare les intervenants aux tactiques d'intervention exceptionnelles, au rythme de conduite et au leadership en situation de crise et, de manière générale, au travail en état-major avec les partenaires.

7.5.3 Ecoles & étudiants

Ambulance Riviera poursuit son activité formatrice, en formant le personnel interne cité précédemment mais aussi en répondant aux demandes des deux écoles romandes (ESAMB à Genève et ES ASUR au Mont-sur-Lausanne), en accueillant 10 étudiants par année en moyenne, pour des durées allant de 6 semaines à 6 mois.

Le suivi des étudiants, internes ou externes, engendre une charge de travail considérable, partagée entre 10 formateurs et formatrices. 8 de ces 10 intervenants sont au bénéfice d'une formation de praticien-praticienne IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle) ou de formations équivalentes, voire supérieures (formateur avec brevet fédéral).

Comme par le passé, des médecins, des infirmières du SMUR, des régulateurs 144 ou des sapeurs-pompiers sont également présents dans notre service pour des stages de perfectionnement.

7.6 Technique

7.6.1 Véhicules

Mi-2019, la DGS nous remettait un véhicule en prévision de l'introduction du concept de Rapid Responder précédemment décrit. Il s'agit d'un Subaru Outback utilisé comme SMUR à Lausanne avant d'être renouvelé par le Service de protection et sauvetage Lausanne (SPSL) après 12 ans de service. Tous les travaux d'adaptation réalisables à l'interne du service ont été réalisés à Béranges par notre personnel. Seuls les marquages validés pour le dispositif cantonal ont été confiés à une entreprise de sérigraphie.

L'équipement de ce nouveau vecteur de secours a été financé par la DGS (défibrillateur, sacs et matériel de soins, autres appareils électroniques médicaux, etc.)



Avant



Après

7.6.2 Fête des Vignerons - Rapid Responder à vélo

A événement exceptionnel, moyens exceptionnels ! Comme en 1999, des vélos ont été mis à disposition d'ambulanciers actifs au cœur de la manifestation. Cette solution avait démontré sa parfaite adaptation à la configuration géographique, ce qui fut à nouveau vérifié en 2019. Les vélos garantissent des délais de réponse optimaux en zone urbaine dense et permettent de transporter l'essentiel du matériel pour les premiers gestes de soins.

Près de 20 kg d'équipement se trouvaient ainsi arrimés aux deux vélos à assistance électrique, engagés tant pour Ville en Fête qu'au sein même de l'arène durant les spectacles. Défibrillateur, oxygène, matériel d'assistance respiratoire et d'arrêt des saignements, moyens de télécommunication et de géolocalisation étaient ainsi à disposition des ambulanciers, à même leurs cycles, ou en format de sacs détachables pour permettre un accès à pied si nécessaire.



7.7 Partenariat & Prévention

7.7.1 Formations dispensées

Tous les services de terrain de Sécurité Riviera disposent d'une formation aux gestes des premiers secours dispensée par les instructeurs d'Ambulance Riviera. L'enseignement aborde principalement les menaces vitales : arrêt cardiaque (terminologie BLS-AED pour gestes de réanimation de base et défibrillation) et saignements majeurs, pour lesquels des soins entrepris de manière précoce améliorent sensiblement les chances de survie.

Cours délivrés en 2019

Destinataire	Nombre de participants
--------------	------------------------

Cours combinés BLS-AED et maîtrise des saignements (4 heures 30)

ASR - Assistants de sécurité publique	16
ASR - SDIS Riviera	40
Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut	2
St-Légier, administration communale	52

Cours de prévention santé (de 1 à 4 heures)

Passeport vacances	30
Journée oser tous les métiers (jom)	12

Prise en main des défibrillateurs équipant des véhicules (30 minutes)

ASR - Police Riviera	120
----------------------	-----

Suite à la décision de l'Etat d'équiper Police Riviera de défibrillateurs dès le 1^{er} mars 2019, nos instructeurs ont été sollicités pour former les policiers à ce nouvel appareil.

Rappelons que les équipes policières amenées à répondre en premier échelon à des arrêts cardiaques reçoivent leurs missions du 117, sur demande du 144. Ils entament les gestes de réanimation et mettent en place leur défibrillateur. A ce titre, ils répondent en qualité de First Responder, appellation qui, tout comme celle de notre Rapid Responder précédemment décrit, correspond à une terminologie internationale.

Les policiers intervenant comme First Responder sont systématiquement rejoints par un équipage ambulancier.

7.7.2 Fêtes des Vignerons 2019

Au cours du printemps 2019, Ambulance Riviera a reçu le mandat définitif de concevoir le dispositif médico-sanitaire (DMS) permettant la prise en charge des urgences de santé dans le périmètre de la Fête. Ce concept a tout d'abord nécessité d'identifier les risques, en collaboration avec les autres acteurs sécuritaires et sous la conduite de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), afin de dimensionner les ressources nécessaires de manière rationnelle. Une réflexion approfondie a également été menée afin de déterminer les infrastructures devant être aménagées, pour permettre de traiter un maximum de patients sur le site de la Fête, sans surcharger les hôpitaux régionaux.



Le Centre de traitement des opérations (TOC), situé dans les locaux du CEPV à Vevey, a permis à l'ensemble des forces de sécurité de travailler ensemble et de conduire leurs dispositifs respectifs. En collaboration avec des cadres du DPMA (Détachement poste médical avancé), quatre ambulanciers de l'ASR spécifiquement formés pour cette mission ont œuvré au TOC durant la Fête. Ces tâches de conduite ont été menées en étroite collaboration avec le Dr Jean-Daniel Rouvé, médecin référent EMCC durant la manifestation, ainsi qu'avec le personnel du 144,

déporté au TOC. Cette structure pionnière a été très fortement sollicitée pendant toute la manifestation. Malgré des ressources somme toute limitées, les prestations de management opérationnel du DMS ont apporté entière satisfaction et ont été unanimement saluées.



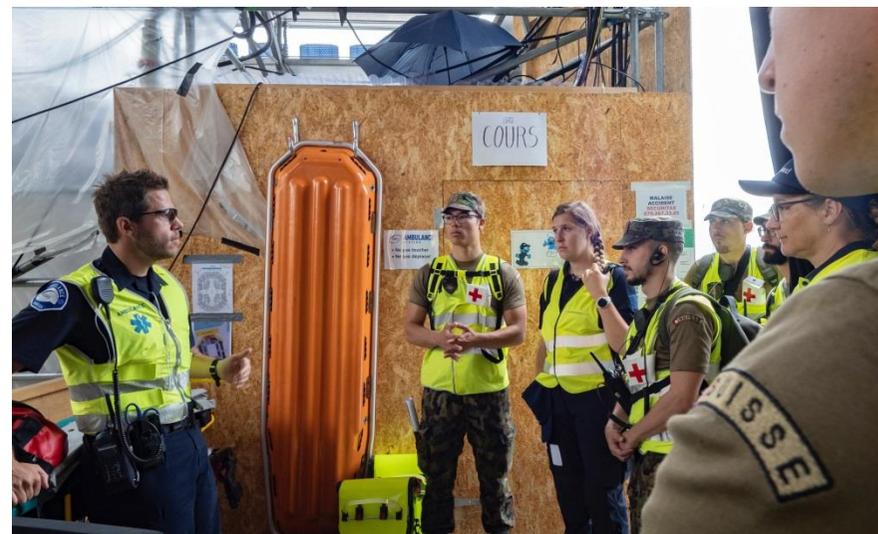
Durant ce qui fut qualifié de plus grande manifestation de Suisse, le DMS de la Fête des Vignerons 2019 a regroupé les moyens humains suivants :

- EMCC : médecin référent au TOC et sur le terrain ;
- Fondation Urgences Santé (FUS) - 144 : régulateurs au TOC ;
- ASR : conceptualisation et conduite au TOC ;
- ASR : ambulanciers Rapid Responder à vélo ;
- ASR : ambulances en renfort sur décision du TOC et du 144 ;
- DPMA-SPSL : soutien à la conduite au TOC ;
- STAR Ambulances : ambulances dédiées au DMS ;
- Association Cantonale Vaudoise des Samaritains (ACVS) : patrouilles pédestres mixtes avec les soldats sanitaires ;
- Armée suisse : troupes sanitaires, médecins dans les infirmeries ;
- Groupe d'intervention médicale en montagne (GRIMM) : médecins dans les infirmeries ;
- Unique RH : personnel paramédical dans les infirmeries ;
- Securitas : guidage, soutien, sécurité et aide aux ambulanciers.



Le traitement des patients au plus près de la manifestation a été assuré grâce aux infrastructures du Dispositif médico-sanitaire (DMS) :

- Infirmerie principale, abri de Protection civile du CEPV ;
- Poste de secours des arènes (structure de soins fixe) ;
- Postes de secours mobiles : ambulances militaires avec soldats sanitaires et infirmières civiles.



La mixité des sauveteurs (samaritains et soldats pour les patrouilles pédestres, infirmières et soldats pour les postes de secours mobiles, infirmières, soldats, médecins civils et militaires à l'infirmerie) s'est révélée être un des principaux succès du DMS.



Le bilan final du DMS est particulièrement favorable. Le concept imaginé a répondu aux attentes et de nombreux témoignages de remerciements sont parvenus aux intervenants de terrain. Les patients ou leurs proches ont relevé de très brefs délais d'attente entre l'alarme et l'arrivée des secours, ainsi qu'un partenariat particulièrement efficace entre les différents acteurs sécuritaires.



7.8 Qualité

7.8.1 Qualité & reconnaissance IAS

La démarche qualité de l'Interassociation de sauvetage (IAS) s'inscrit dans le cadre d'une recherche d'amélioration de la prise en charge des patients, des prestations des services de sauvetage et des coûts qu'ils engendrent. Adoptée par la Direction générale de la santé, la reconnaissance IAS des services d'ambulances du dispositif cantonal est requise, au sens du contrat de prestations qui nous lie à l'administration cantonale.

Suite aux travaux de renouvellement de la reconnaissance IAS du service, une validation définitive est parvenue à l'ASR au cours du printemps 2019. Notre prochaine échéance est fixée à fin 2021.

Les processus qualité sont désormais intégrés dans les méthodes de travail au sein d'Ambulance Riviera : définition d'indicateurs, analyse des données, mesures correctrices et réévaluation, le tout en étroite collaboration avec notre médecin-conseil.

7.9 Direction médicale

Chaque service d'ambulances intégré au dispositif cantonal doit garantir la supervision de ses activités par un médecin approuvé. Le médecin-conseil est le garant, au niveau médical, de la qualité des prestations fournies par les ambulanciers. La Docteure Tania Bolognini, Médecin adjoint à l'Hôpital Riviera-Chablais, occupe cette fonction depuis 2010.



7.10 Données complémentaires

Indice de gravité NACA

Description de la sévérité de la maladie ou de la lésion traumatique, tous âges confondus.
(NACA, National Advisory Committee for Aeronautics, agence fédérale américaine créée en 1915 et remplacée en 1958 par la NASA).

NACA		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
0	Indemne	50	37	48	58	50	82	54	38	69	61	53	77	68
1	Atteinte mineure	154	183	181	242	206	237	226	223	306	269	283	301	352
2	Contrôle médical nécessaire	1'034	1'011	927	909	1'055	1'108	1'012	935	1'082	1'103	1'048	1'195	1'325
3	Traitement hospitalier nécessaire	2'054	2'099	2'215	2'013	2'349	2'394	2'159	2'113	2'456	2'267	2'024	1'768	1'746
4	Pronostic vital potentiellement engagé	387	503	443	386	438	372	427	375	406	366	336	406	359
5	Pronostic vital engagé	172	138	144	110	87	109	122	94	92	107	110	106	88
6	Réanimation suivie d'une hospitalisation	26	25	19	19	26	20	27	14	19	21	17	24	20
7	Décès, avec ou sans réanimation	56	49	56	48	49	49	57	51	54	51	50	53	53
9	Non encodable	117	129	137	163	156	113	150	161	138	151	151	348	548
	Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559

Problème principal

Classification des missions par type d'atteinte, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Traumatisme	907	917	982	969	1'029	1'036	1'021	906	920	1'028	938	845	909
Trouble de la conscience Problème neurologique	428	437	642	564	554	588	586	424	560	560	487	632	607
Problème cardiaque	339	332	378	333	376	414	359	320	367	334	278	297	265
Psychiatrie	206	223	225	228	280	298	275	251	283	240	243	199	219
Baisse de l'état général	335	321	121	209	243	290	259	308	419	365	364	283	309
Intoxication (alcool, médicaments, produits, fumées)	130	122	184	197	232	250	233	236	256	222	222	250	285
Douleur abdominale ou lombaire	263	285	248	228	300	293	274	278	277	257	236	257	272
Problème respiratoire	281	287	243	209	274	272	286	260	320	285	291	286	293
Arrêt cardiaque	59	63	71	63	60	61	74	52	64	68	62	72	70
Gynécologie - obstétrique	15	16	24	25	23	17	18	32	23	23	13	23	17
Brûlure	20	18	6	5	5	2	5	16	7	10	6	12	5
Autre	1'067	1'153	1'046	918	1'040	963	844	921	1'126	1'003	932	1'122	1'308
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559

Destinations hospitalières

Classification des missions par lieu de destination, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CHUV	208	336	330	269	360	325	377	383	435	415	327	377	335
Clinique Cécile	15	9	9	7	9	10	3	3	10	11	4	4	6
Clinique La Source	7	5	2	4	6	23	2	2	3	6	1	1	1
Clinique Longeraie	10	10	9	9	9	12	8	0	0	0	0	0	0
Clinique Valmont	10	6	9	2	2	5	0	0	1	3	0	0	0
Hôpital de l'enfance	1	9	3	5	11	5	9	6	9	7	1	4	3
Hôpital ophtalmique	1	0	0	0	4	3	4	4	5	2	4	4	0
Hôpitaux psychiatriques	101	125	126	102	154	189	152	125	150	113	78	5	40
Hôpital de Riaz	8	3	11	7	7	7	3	6	13	15	6	1	6
HRC Aigle	5	1	5	6	7	9	8	6	8	8	3	8	12
HRC Monthey	22	29	31	47	49	31	50	47	60	69	61	61	47
HRC Montreux	1'037	1'055	1'036	976	1'123	1'123	1'011	931	1'006	1'071	963	891	860
HRC Mottex	48	43	34	13	24	19	7	3	4	5	1	1	0
HRC Samaritain	1'942	1'888	1'902	1'856	1'988	2'085	1'949	1'867	2'234	2'051	1'995	2'004	1'728
HRC Rennaz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	383
Autres (EMS, sans transport)	635	655	663	645	663	638	651	621	684	620	628	917	1'136
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559

8. Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut



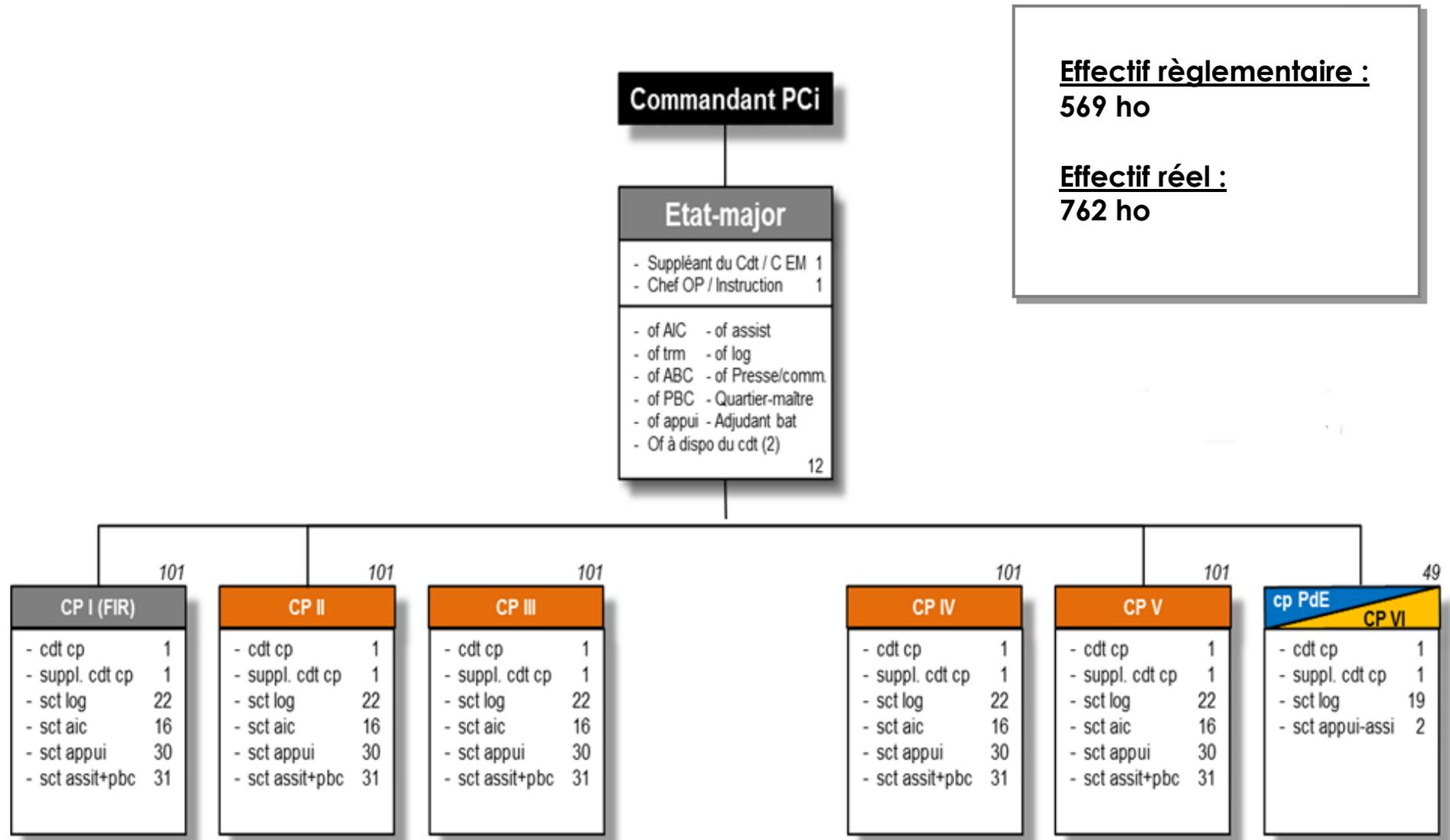
Maj François Fleuti :
Commandant du bataillon Protection civile
Riviera – Pays-d'Enhaut

Les missions de la Protection civile sont définies à l'art. 3, let. e de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile. Les obligations des organisations sont, à ce titre, de : protéger la population, assister les personnes en quête de protection, protéger les biens culturels, appuyer les organes de conduite et des autres organisations partenaires, effectuer les travaux de remise en état et des interventions en faveur de la collectivité. Opérationnellement dépendante du Service de la sécurité civile et militaire cantonal (SSCM), la Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut regroupe un effectif réel de 762 officiers/sous-officiers et soldats placés sous la responsabilité du Commandant, lequel est appuyé par 7 professionnels qui assurent respectivement la charge de l'instruction, de la protection de la population, de l'entretien du matériel et du secrétariat.

L'entrée en vigueur du corpus réglementaire vaudois, au 1^{er} janvier 2019, pose une unité de fonctionnement pour l'ensemble des 10 régions de Protection civile dans le canton. Cette introduction amène des changements structurels qui, pour l'organisation de la Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut, ont été anticipés en 2018 au vu de la Fêtes des Vignerons. Les flux financiers ont également été changés, notamment la prise en charge par le service cantonal des indemnités des astreints lors d'interventions d'urgence. Les principes de financement régissant les interventions en faveur de la collectivité ont également été uniformisés sur le plan cantonal.

Pour notre service, cette année 2019 fut riche sur le plan opérationnel. Pour la Fête des Vignerons, c'est l'ensemble du bataillon qui a assuré la gestion opérationnelle, tout en travaillant avec les régions du canton venues en renfort et la division Protection civile du canton, tout en garantissant, pour toute la région et durant toute l'année, le socle des prestations de base.

8.1 Bilan de capacité Riviera-Pays-d'Enhaut



Structure réglementaire
569 ho
Effectif
762 ho

2019

Bataillon
Riviera - Pays-d'Enhaut



Au 31 décembre 2019, le contrôle de l'effectif complet totalisait 762 incorporés, répartis comme suit :

Récapitulatif

CORPS	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Effectif actif du personnel Riviera FIR + FAR	(657)	(687)	(777)	(755)	(742)	(762)
Effectif du personnel FIR	73	67	95	63	67	72
Effectif du personnel FAR	576	620	682	692	675	690
Réserve	256	226	374	268	215	-
Total contrôle de corps Riviera (les chiffres entre parenthèse ne sont pas compris dans le total)	969	913	1151	1023	957	762

FIR : Formation d'intervention régionale

FAR : Formation d'appui régional

Personnel incorporé – astreints PCI

CORPS	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Officiers EM	14	12	12	12	8	11
Sof, app, sdt rattachés à l'EM	(3)	(3)	(3)	(2)	(0)	2
Officiers, cdt de compagnie	2	2	2	2	4	5
Officiers, chef de section	22	22	27	12	12	12
Sous-officiers supérieurs (sgtm, four)	21	19	19	15	13	13
Sous-officiers (sgt, cpl)	72	74	79	63	64	60
Appointés et soldats	526	558	638	655	641	659
TOTAL	657	687	777	755	742	762

8.2 Instruction

8.2.1 Ecole de formation de base (EFB), à Gollion

En 2019, 21 jeunes ont été attribués à la Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut (Riv-PdE), après avoir suivi leur Ecole de formation de base.

Cette instruction est dispensée au Centre de compétence de la protection de la population (CCPP), Division protection civile, à Gollion.

D'une durée de 2 semaines, l'instruction est répartie de la manière suivante :

- instruction générale de 4 jours, identique pour toutes les recrues,
- instruction spécialisée de 6 jours, selon la fonction retenue lors du recrutement.

Statistiques Ecole de formation de base Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut

Recrues	2015		2016		2017		2018		2019	
	Pers	J/s								
Collab EM	7	84	13	156	5	60	3	36	3	36
Préposé assistance	17	204	14	168	14	168	10	120	9	108
Pionnier	23	276	13	156	2	24	4	48	6	72
Logistique (fourriers, chef cuisine)	1	12	0	0	2	24	0	0	1	12
Préposé construction-matériel	7	84	2	24	0	0	0	0	2	24
TOTAL	28		42		42		17		21	

8.2.2 Instruction régionale

Après avoir suivi leur Ecole de formation de base, les astreints sont régulièrement convoqués à des cours de répétition annuels, conformément à la Loi :

Selon l'art. 36 de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 4 octobre 2002, état au 1^{er} février 2015, les personnes astreintes au service de la protection civile sont convoquées, chaque année, à des cours de répétition de 2 à 7 jours. Les cadres et spécialistes peuvent au surplus être convoqués, chaque année, à 14 jours de cours au plus.

En 2019, selon le programme d'instruction, les services suivants ont été effectués :

Désignation	RP	CC	CR	Rap	
Essai d'alarme		1			
CR EM	1		3		
CR AIC					
CR DON DU SANG			3		
CP I	1	1	7	1	
CP II	1	2			
CP III	1	2			
CP IV	1	2			
CP V	1	2			
CP VI	1	1	1		
CR LOG/chauffeurs			3		
CR PBC					
Rap spéc. RAV				1	
TOTAL	7	11	17	2	37

Cours de répétition Formation d'intervention régionale (FIR)

Désignation	Nombre de cours de répétition
CR instr FIR	5
CR instr FIR - GRID	6
CR instr FIR - AIC	0
CR instr FIR - mat	2
CR instr FIR PdE	0
rap activité FIR	1
TOTAL	14

CP : Compagnie
 CR : Cours de répétition
 CC : Cours cadre
 PBC : Protection des biens culturels
 RP : Rapport préparatoire
 AIC : Aide à la conduite
 GRID : Groupe de recherche et d'intervention en terrain difficile
 Rap : Rapport

Au niveau des FIR, ce sont 14 cours de répétition qui ont été organisés pour maintenir leurs aptitudes en vue d'interventions.



8.2.2.1 Instruction – Jours de service Riviera-Pays-d'Enhaut

Nos constructions (abris) ont été sollicitées pour accueillir 37 services d'instruction, totalisant 986 jours de service, lesquels se sont déroulés sur le territoire de la Riviera, dont 246 avec les FIR.

La diminution des jours d'instruction provient du fait que l'ensemble du bataillon a été engagé pour l'Intervention en Faveur de la Collectivité (IFC) de la Fête des Vignerons. Cette différence est donc contrebalancée par l'augmentation des jours de service en IFC.

Les nouvelles incorporations, suite aux libérations de servir, impliquent une remise à niveau constante des effectifs, par la formation des nouveaux incorporés et des nouveaux cadres. L'accès aux fonctions supérieures est directement associé aux qualifications lors des cours de répétition effectués durant l'année.

Un paiement de galons obligatoire a été instauré par la Protection civile vaudoise.

A l'issue de leurs cours de formation de cadres, les futurs sous-officiers/officiers sont convoqués l'année suivante pour consolider leurs connaissances (conduite et spécificité du service). Cette formation est effectuée sur 2 semaines et se greffe sur un cours dans les Ecoles de Formation de Base (EFB).

Les personnes qui ne se présentent pas à un service d'instruction reçoivent, une première fois, un avertissement. Lorsqu'il y a récurrence, le dossier est analysé et envoyé pour dénonciation au Service de la sécurité civile et militaire à Morges.

En 2019, 44 dossiers ont été traités contre 50 en 2018 :

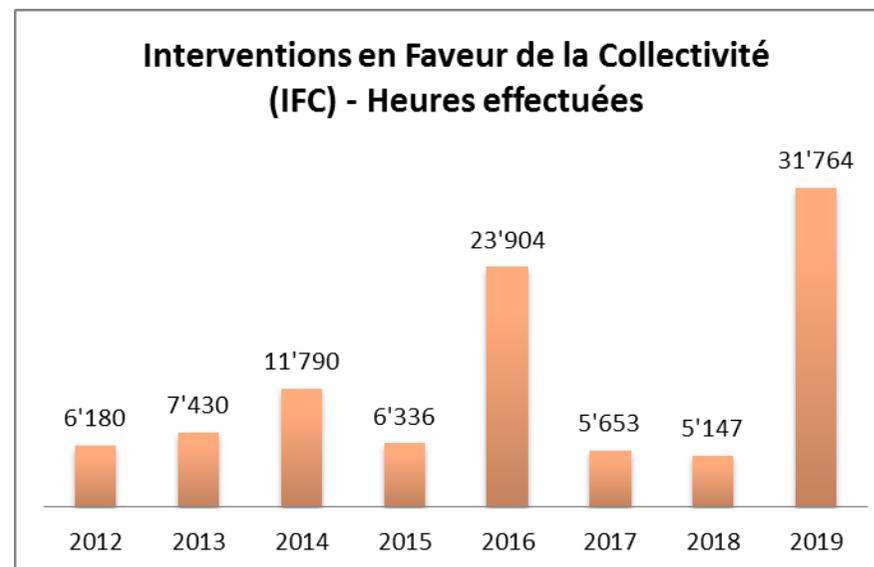
	2017	2018	2019
Dossiers classés sans suite	32	15	20
Avertissements	37	26	15
Dénonciations	5	9	9
Exclusions	0	0	0
TOTAL DES DOSSIERS TRAITES	74	50	44

8.3 Interventions en Faveur de la Collectivité (IFC)



En 2019, 31'764 heures ont été effectuées au profit de la collectivité, en termes de prestations subsidiaires d'appui.

Services	Prestations	Pers.	J/s	Heures
Eng au profit de tiers	Marché des vins - Chardonne	8	8	72
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - CECO	21	76	574
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - Circulation	47	343	2799
Eng au profit de tiers	FeVi '19	505	3117	26520
Eng au profit de tiers	Fête du 1er août - La Tour-de-Peilz	5	5	20
Eng au profit de tiers	Marathon	25	25	242
Eng au profit de tiers	HRC	11	58	566
Eng au profit de tiers	Marché de Noël - Montreux	29	143	971
TOTAL		651	3775	31764



2014 = Conférence de paix sur la Syrie (Euphrate)

2015 = Interventions Pistache et Atome

2016 = FFM et Tour de France

2019 = FeVi

Les effectifs requis sont convoqués selon l'art 27a de la LPPCi qui stipule :

Les personnes astreintes peuvent être convoquées en vue d'interventions en faveur de la collectivité :

- a) par le Conseil fédéral en vue d'intervention à l'échelle nationale
- b) par les cantons en vue d'interventions à l'échelle cantonale, régionale ou communale.

La durée totale des interventions ne doit pas dépasser 21 jours par an. La convocation doit parvenir aux personnes astreintes au moins 42 jours avant le début de l'intervention.

8.4 Interventions en situation d'urgence (ISU)

Dans chaque cas, les officiers de piquet alarmés se sont déplacés sur le lieu du sinistre.

Service	Type d'engagement	pers.	j/s.	h.
Eng sit urgence	Delesta 04.03.2019 (Châtel)	13	13	96
Eng sit urgence	Opération B-2019	38	125	862
Eng sit urgence	Canicule 2019	11	30	197
Eng sit urgence	Delesta 26.08.2019 (Passerelle Mtx)	23	26	211
Eng sit urgence	Delesta 21.10.2019 (Camion Mtx)	15	15	89
Eng sit urgence	Inondation La Farraz 27.10.2019	6	6	37
Eng sit urgence	EMS Joli-Bois	14	14	92
TOTAL		120	229	1584



Plan Canicule



Plan Canicule

8.5 Formations d'intervention régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR)

Ces statistiques tiennent compte de tous les jours de protection civile effectués durant l'année 2019 (Ecole de Formation de Base EFB – paiement de galons – instruction – prestations – interventions).

Statistique des jours de service effectués par les « FIR » au 31.12.2019 à la Protection civile Riviera, CCPP Gollion, Centre fédéral d'instruction (CFI) Schwarzenburg, FSSP

FIR	Nbres pers	j/s 2019	j/s pers 2019
EM	8	30	3.8
Riviera	56	1150	20.5
Pays-d'Enhaut	8	8	1.0
TOTAL	72	1188	16.5

FIR = moyenne de 16.5 jours de service par personne contre 18.6 en 2018

Statistique des jours de service effectués par les « FAR » au 31.12.2019 à la Protection civile Riviera, CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg

FAR	Nbres pers	j/s 2019	j/s pers 2019
TOTAL	690	3802	5.5

*(y compris les jours effectués dans les Ecoles de formation de base – EFB)
FAR = moyenne de 5.5 jours de service par personne contre 4.4 en 2018*

Statistique des jours de service effectués par les « FIR » et « FAR » au 31.12.2019 à la Protection civile Riviera, au CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg

	Nbres pers	j/s 2019	j/s pers 2019
FIR	72	1188	16.5
FAR	690	3802	5.5
TOTAL	762	4990	6.5

FIR & FAR = moyenne de 6.5 jours de service par personne contre 5.7 en 2018

Remarque : ces statistiques font état des jours de service effectués durant l'année au 31 décembre 2019 et après clôture des comptabilités des services d'instruction, dans le programme OM comptabilité.

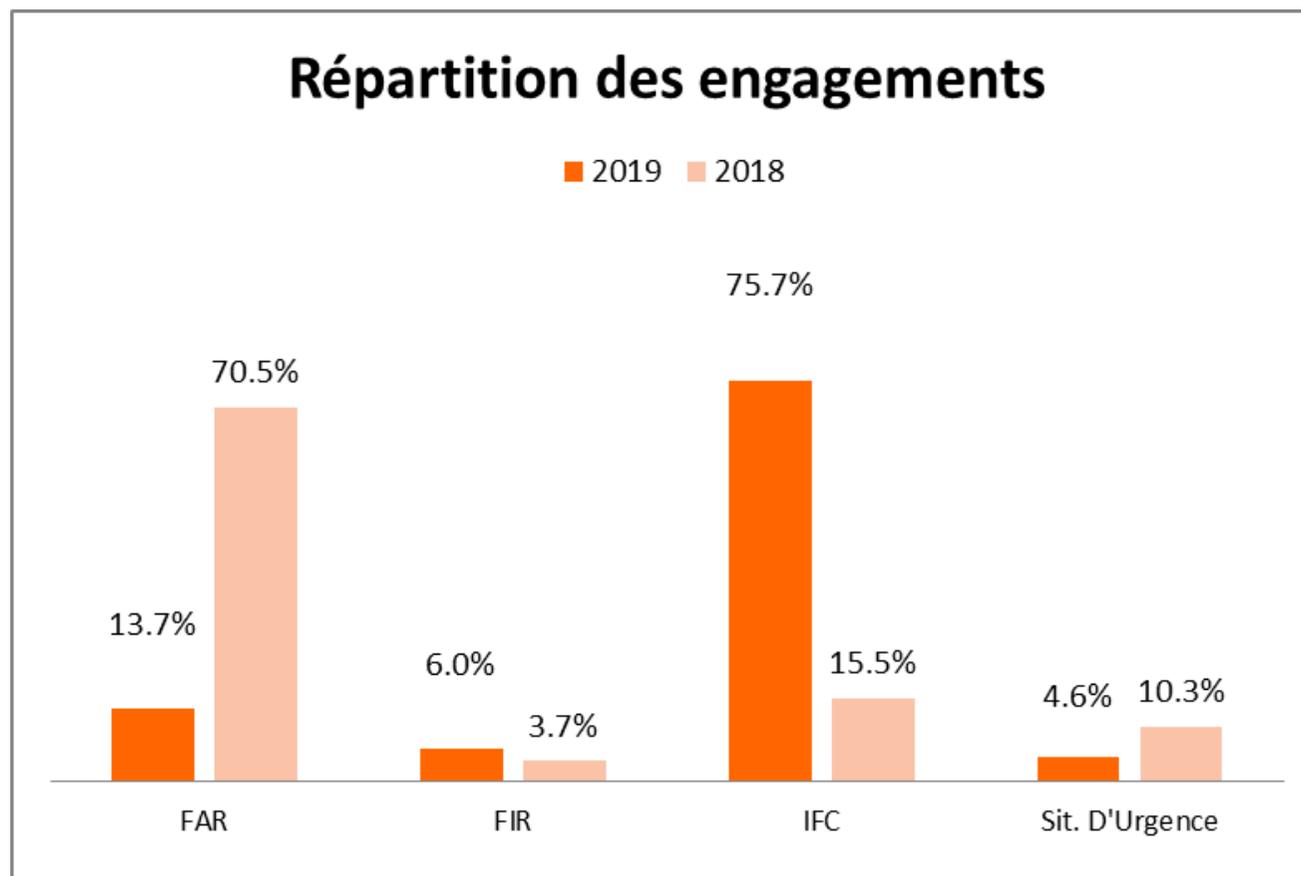
Ces chiffres peuvent être mis en corrélation avec ceux issus des statistiques relatives aux comptabilités tenues tout au long de l'année, par le fait des départs enregistrés qui ne peuvent pas être pris en compte par le programme PISA (Personal Informations System der Armée) (données exportées vers d'autres organisations PCi) ; ces informations ne figurent donc plus dans nos fichiers.

A noter que les jours de service (j/s) effectués dans les Ecoles de formation de base (EFB) sont comptabilisés dans ces chiffres.

Statistiques régionales

2018 = 4'200 jours de service
2019 = 4'990 jours de service

FAR : Formations d'appui
FIR : Formations d'intervention régionales
IFC : Interventions en faveur de la collectivité



9. SDIS Riviera



Cap Laurent Quillet
Commandant remplaçant du SDIS Riviera

9.1 Préambule

L'année 2019 a été marquée par la soudaine disparition du Commandant Cédric Fagherazzi le 17 avril, dont nous garderons un lumineux souvenir. Elle fut particulièrement active avec deux manifestations de grande envergure, qui ont nécessité des engagements particuliers pour notre personnel professionnel et volontaire et l'arrivée de nouveaux engins.

La structure de conduite professionnelle et volontaire constitue l'ossature principale de l'organisation en matière de gestion, de conduite et de suivi, qui préserve ainsi nos intervenants volontaires de manière à ce que l'essentiel de leurs disponibilités puisse être consacré à leurs formations ainsi qu'aux différentes interventions.

Le nombre d'interventions est en légère baisse. Cependant, des engagements particuliers ont nécessité la mobilisation de plusieurs de nos casernes simultanément.

L'état-major du SDIS a assuré la gestion courante du service, notamment par ses différentes séances de l'Etat-major mais également au travers des rencontres par dicastère.



9.1.1 Recrutement

L'opération de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires, qui se déroule dans chacune de nos casernes, a donné la possibilité à 50 personnes de déposer un dossier de candidature pour cette année.

A l'issue des différentes démarches, 39 candidats se sont présentés au test d'entrée; 25 personnes débiteront leur formation de sapeur-pompier en 2020.

En marge de ce recrutement, 2 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) incorporeront le Détachement d'appui (DAP) ou l'Ecole de formation de base Riviera (EFBR).

9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers

Le bataillon du SDIS Riviera est composé, au 31 décembre 2019, de 212 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Par ailleurs, 28 jeunes sapeurs-pompiers complètent ses rangs, sans être autorisés à intervenir.

Les pompiers volontaires assurent, quant à eux, les ressources nécessaires à l'accomplissement des missions au quotidien dans le domaine de la défense incendie et de la lutte contre les éléments naturels ou accidentels, entre autres, soutenus par les autres collaborateurs professionnels.

Caserne	Sapeur					Sous-officier					Officier					Total				
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
Montreux	25	20	20	20	20	15	15	14	15	19	11	11	10	10	9	51	46	44	45	51
Vevey	32	26	30	25	21	11	14	16	15	12	9	10	10	9	10	52	50	56	49	46
Saint-Légier	13	9	9	8	10	16	13	9	8	7	8	5	2	4	5	37	27	20	20	22
Jongny	12	13	8	11	9	10	11	10	11	13	11	12	10	9	9	33	36	28	31	31
DAP	80	70	55	63	54	6	3	2	3	1					1	86	73	57	66	53
EFBR	15	31	39	37	17					0					0	15	31	39	37	0
Permanents						2	2	3	3	3	5	5	5	5	5	7	7	8	8	7
Pers. Admin.																				2
Total	177	169	161	164	131	60	58	54	55	55	44	43	37	37	39	281	270	252	256	212

Dans son organisation de base, le bataillon est conduit par un Etat-major composé de 5 pompiers volontaires (chefs de site et du détachement d'appui) ainsi que 5 collaborateurs professionnels en charge de la gestion globale. Appuyé par 2 secrétaires à temps partiel, le service peut compter également sur 3 personnes chargées notamment de l'entretien du matériel. Le personnel professionnel assure ainsi le backoffice du service et demeure également disponible pour les interventions en journée.

Durant cette année particulière, le Capitaine Laurent Quillet a repris la conduite opérationnelle du service, avec l'aide de l'Etat-major.

C'est donc une organisation qui s'appuie fortement sur les professionnels pour la gestion globale du service, mais également pour la conduite des interventions en journée, ceux-ci assumant tous les jours ouvrables de l'année la fonction d'officier de service.

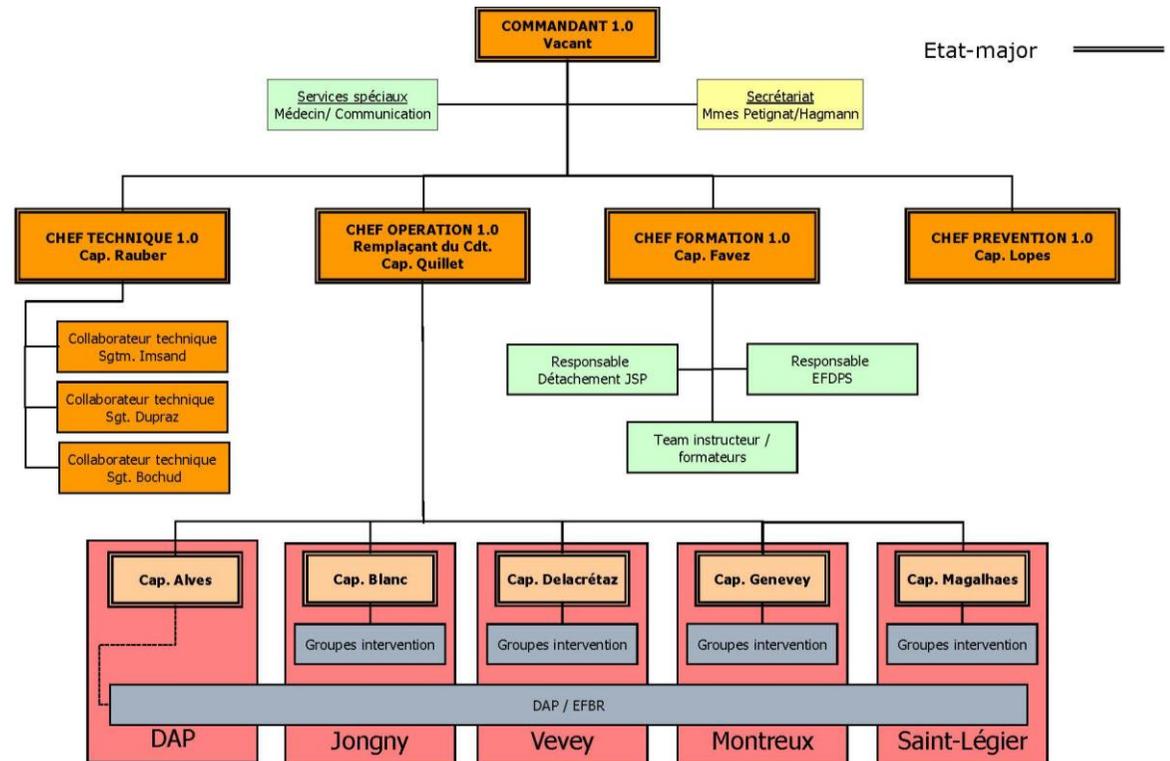
La conduite des interventions de nuit et le week-end repose sur des officiers volontaires qui assurent un tournus établi pour chaque caserne toutes les 4 à 6 semaines, de la compétence du chef d'intervention. En fonction de la situation et de l'ampleur de l'événement, un officier de direction peut se rendre sur place afin de soutenir un chef d'intervention dans ses décisions ou pour mettre en place une structure de conduite (Chef d'Intervention Général). Cette fonction est assumée par les officiers permanents qui se répartissent un tournus hebdomadaire.

Au début de l'été, le poste de secrétaire, laissé vacant depuis le mois de septembre 2018, a été réactivé afin de soutenir l'organisation dans le suivi administratif.



© Julie Masson | ASR *Nomination du Major Jean-Marc Pittet*

A l'occasion du rapport d'activité du 14 décembre, le nouveau chef du service et membre de la direction de l'Association a été nommé. Le Major Jean-Marc Pittet entrera en fonction dès le 1^{er} avril 2020.



9.3 Organisation opérationnelle

Le SDIS Riviera dispose, afin d'accomplir l'ensemble de ses missions, de 152 pompiers du premier échelon d'intervention (Détachement de premier secours - DPS) et de 47 pompiers d'appui en cas d'événements importants ou majeurs; ces derniers représentent également la relève pour le détachement de premier secours.

Les différentes procédures régissant l'organisation opérationnelle dépendent, en très grande partie, des directives émises par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) en charge de l'organisation de la défense incendie du canton, notamment en matière de consignes d'engagement par le Centre de traitement des alarmes (CTA).

Le rapport 2018 évoquait la mise en production d'un nouveau système de mobilisation. Durant toute l'année, de multiples améliorations du système ont été réalisées sur les différentes interfaces. Après plus d'une année, ce système a pu démontrer, à plusieurs reprises, sa souplesse dans l'organisation des différents services de permanence, notamment lors de l'engagement dans le dispositif de la Fête des Vignerons. Il est à relever que le partenariat avec l'ECA peut être qualifié, une fois de plus, d'excellent sur ce dossier. Différentes évolutions se dessinent, dont les premières qui entreront en production durant le premier semestre 2020.

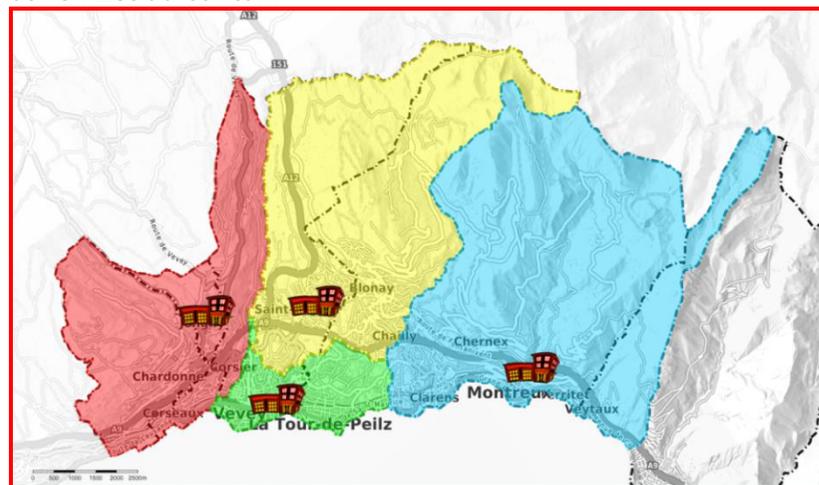


Intervention prévention, effondrement d'un pont et fuite de gaz

9.3.1 Sites opérationnels

La région est couverte, au chapitre opérationnel, par 4 sites de premières interventions localisés à Vevey, Montreux, St-Légier et Jongny. Les catégories fixées par l'ECA déterminent le type de moyens mis à disposition pour les casernes, respectivement les missions supplémentaires confiées aux différents sites.

Ainsi, toutes les casernes ont la compétence pour les missions de base que sont : la lutte contre le feu, le sauvetage, la lutte contre les éléments naturels et la lutte contre les événements ABC pour les deux premières phases d'interventions. La caserne de Vevey se voit confier des missions complémentaires, telles que la lutte contre les événements biologiques, chimiques, les hydrocarbures pour toutes les phases d'intervention dans ce domaine, mais également des missions de secours routier. Concernant la caserne de Montreux, en plus des missions de base, elle a pour compétence les missions pour le secours routier, l'appui avec des moyens lourds en cas d'incendies importants, notamment avec des moyens spécifiques de ventilation, et dispose également d'un véhicule de transmission régional engagé lors de toutes situations importantes dans l'Est du canton.



Cartographie des secteurs d'interventions

9.3.2 Moyens opérationnels

Les différents moyens mis à disposition des sapeurs-pompiers sont fournis par l'Etablissement cantonal d'assurance et par la Direction générale de l'environnement. Le SDIS Riviera dispose ainsi de 24 véhicules d'intervention, auxquels s'ajoutent 12 véhicules non pris en charge par nos partenaires, ainsi que 2 bateaux et diverses remorques (barrages pour les hydrocarbures, ventilation, motopompes, etc.).

Ces moyens sont, pour la plupart, de dernière génération et standardisés, facilitant notamment la formation et l'engagement en intervention.

Par ailleurs, nos engins sont : 6 tonnes-pompes, 2 échelles automobiles de 30 mètres, 4 véhicules d'accompagnement matériel ou hydraulique, 2 véhicules de secours routier, mais également plusieurs véhicules polyvalents dont bénéficient les sapeurs-pompiers pour l'accomplissement de leurs missions.

Au mois de septembre, les deux échelles automobiles ont été remplacées par de nouvelles machines. Leur arrivée a nécessité la formation de nos formateurs auprès de l'ECA, qui ont pu à leur tour organiser et dispenser aux personnels des casernes l'instruction nécessaire afin de pouvoir engager ces engins. Leur mise en service opérationnelle a pu se faire dès le début du mois de décembre.

Le parc véhicules mis à disposition du SDIS par l'ECA a également été modernisé par l'arrivée de deux nouveaux véhicules 4x4 à pont pouvant accueillir un module léger d'extinction. Ce dispositif d'intervention permet d'intervenir au cœur d'un événement ou sur des routes difficiles pour de petits feux. Il peut également être héliporté, en cas de nécessité, essentiellement lors des feux de végétation.



Nouvelles échelles automobiles



Nouveaux véhicules 4x4 avec module d'extinction

9.3.3 Bilan des interventions

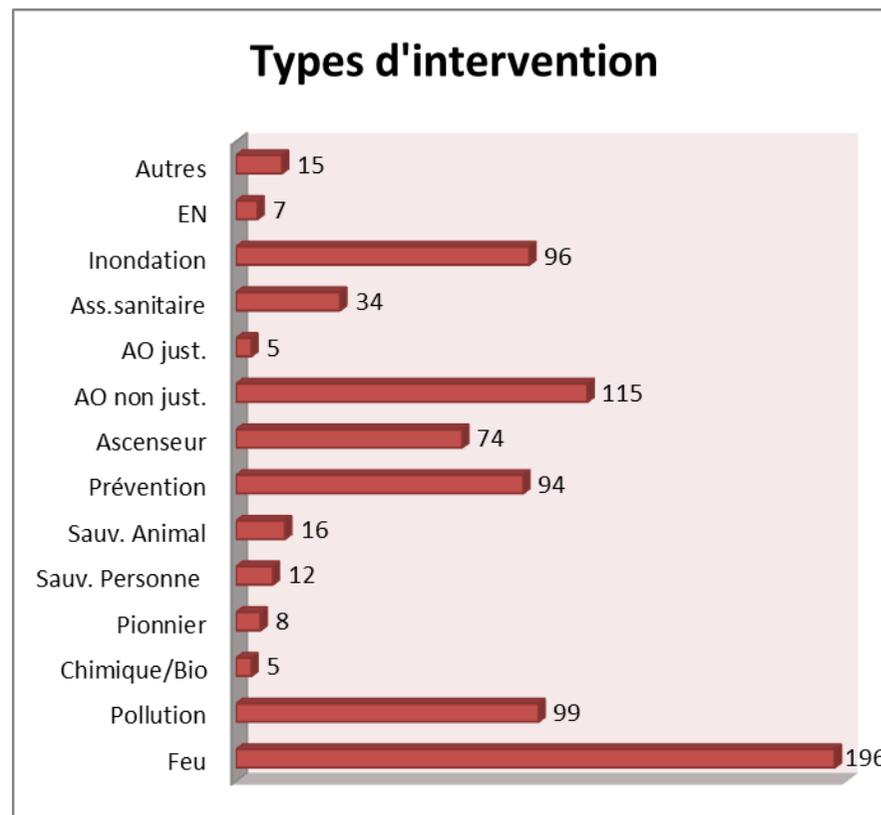
En 2019, les pompiers du SDIS Riviera ont été engagés sur 776 événements, qui ont généré 6'915 heures de service.

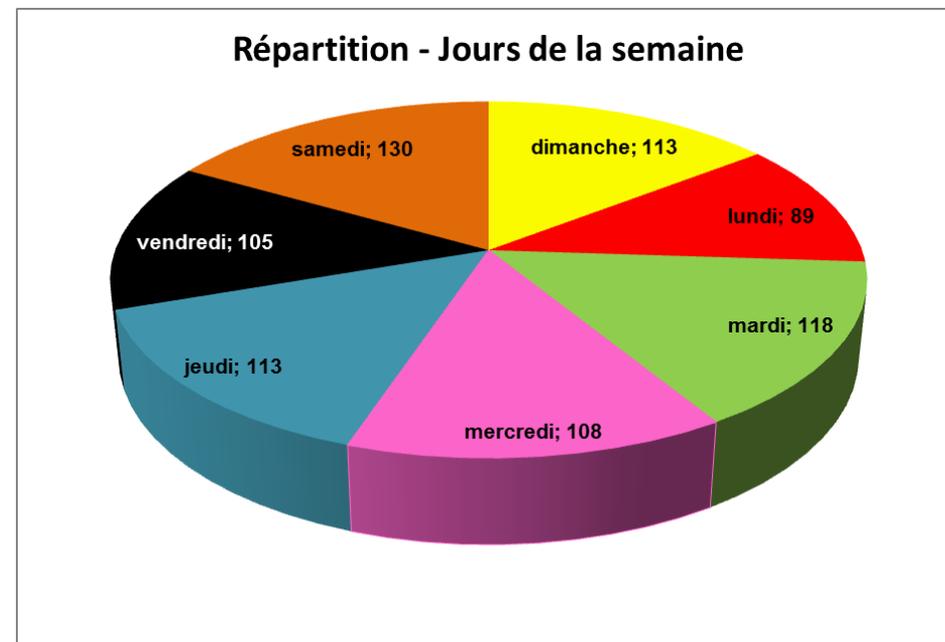
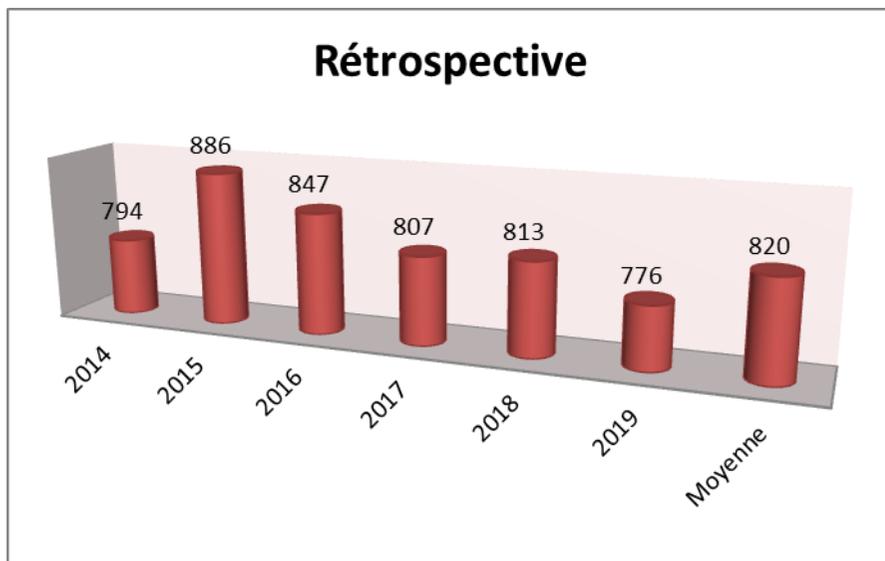
Différents engagements ont marqué le SDIS Riviera cette année : un commerce détruit à Vevey par les fumées d'un incendie, une intervention à caractère biologique au siège d'une multinationale, une intervention à caractère chimique dans un EMS, ainsi que la dernière nuit de l'année qui a vu notre service intervenir pour un feu de toiture et un feu de salon, nécessitant l'implication de nos 4 casernes.

Les statistiques établies ont été quelque peu chamboulées par l'arrivée de la TVA, qui nous a forcés à attribuer certaines missions dans une autre catégorie, en plus de la mise en application d'une directive de la santé publique sur les assistances sanitaires au profit de nos partenaires du 144.

Toutefois, les proportions restent similaires d'une année à l'autre.

La nouvelle procédure de levée de doute, mise en place par l'ECA en matière d'alarme automatique intempestive, porte ses fruits puisque une baisse de plus de 30% est observée sur cet aspect. Cependant, 42 interventions de ce type ont été annulées par le Centre de traitement des alarmes (CTA) avant la sortie des véhicules.

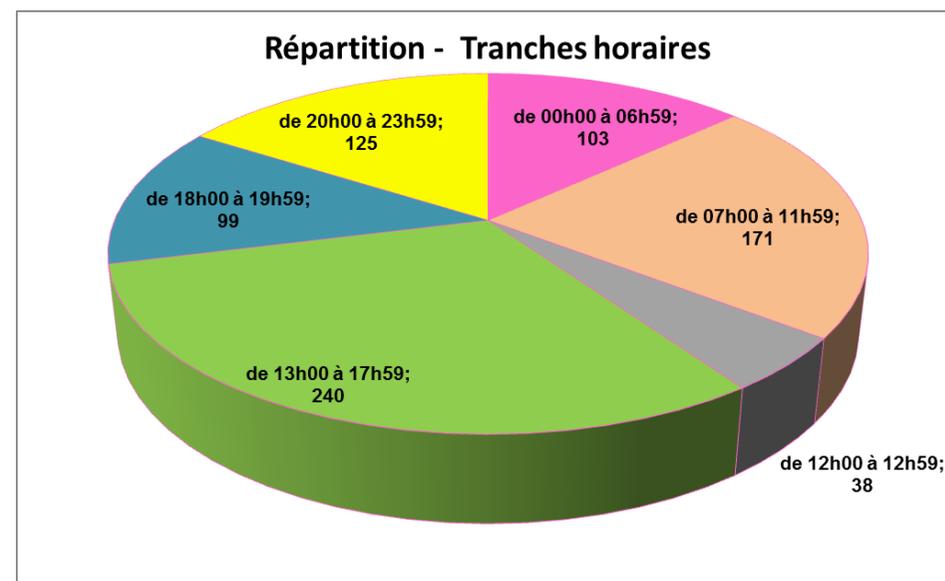




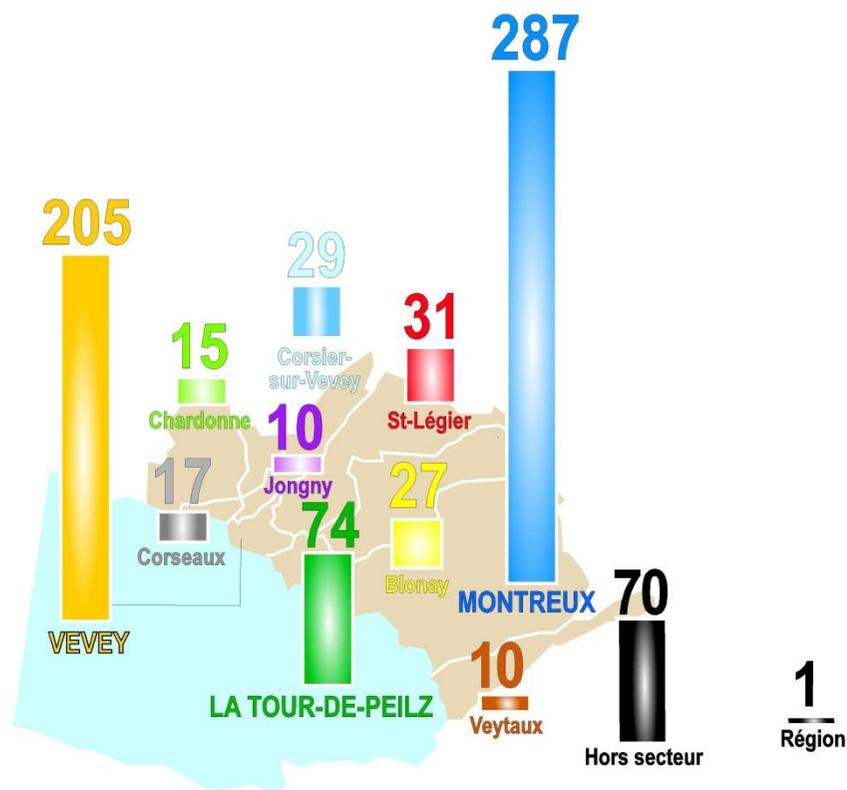
Les graphiques suivants démontrent la répartition de l'activité opérationnelle journalière et par tranche horaire.

Des différents graphiques, il ressort clairement que le service a l'immense chance de pouvoir s'appuyer sur cette structure professionnelle-volontaire.

En journée, notre organisation spatiale (sites, lieux de travail, système de mobilisation) nous permet aujourd'hui de garantir sur chaque intervention la présence d'un employé permanent qui occupera le rôle de chef d'intervention. Ponctuellement, et en fonction de son emploi du temps et de sa position sur le secteur, le solde des employés professionnels pourra se libérer pour épauler nos pompiers volontaires. Ce qui nous amène à dire que les interventions de faible importance (cas 100), nécessitant 5 sapeurs-pompiers et 1 véhicule, reposent essentiellement sur l'engagement de pompiers volontaires. Force est de constater que ce genre d'interventions, souvent peu valorisantes, surchargent le sapeur-pompier volontaire et qu'il est de plus en plus difficile de garantir un effectif complet en journée.



Interventions 2019 : 776



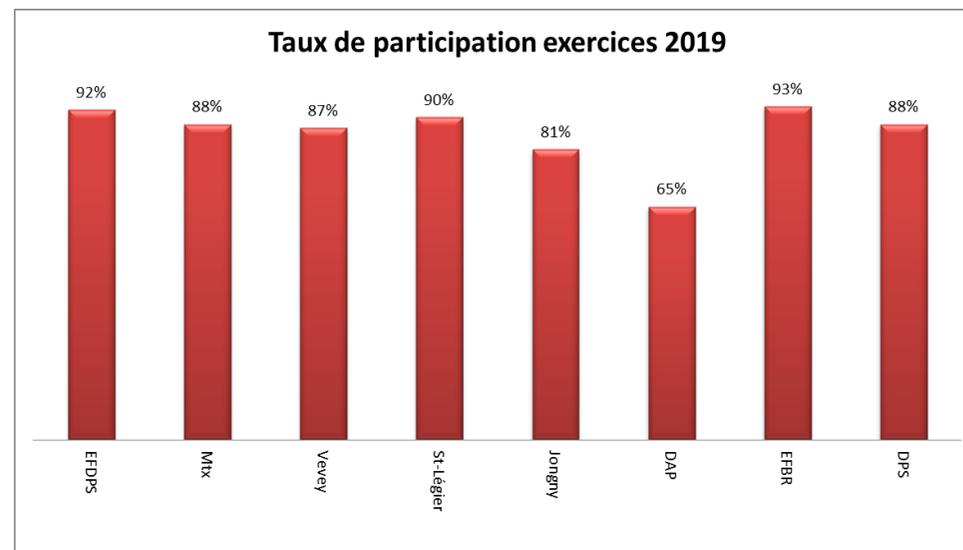
1 intervention sous l'onglet « Région » - explications : durant la nuit du 1^{er} au 2 juillet 2019, le SDIS Riviera a reçu plusieurs sollicitations pour des inondations provoquées par un orage qui s'est produit sur la région.

Ces missions ont sollicité notre engagement sur plusieurs communes (Montreux, Veytaux, La Tour-de-Peilz, Vevey et St-Légier) et la mise sur pied de trois casernes, ce qui a généré l'activation d'un PCA (Poste de commandement avancé) afin de soulager le CTA (Centre de traitement des alarmes) dans l'attribution des missions, raison pour laquelle une intervention est attribuée sous l'onglet « Région ».

9.4 Formation

9.4.1 Formation interne

L'essentiel de la formation continue des sapeurs-pompiers volontaires est assuré par la mise sur pied d'exercices à l'interne. Afin de garantir le suivi des connaissances selon les standards, notamment au chapitre du nombre d'heures, l'ECA édicte des règles en matière de formation que doivent suivre les différents intervenants. Ainsi, plus de 279 activités de formation ont été organisées en 2019, générant un peu plus de 15'000 heures de formation suivie. Le graphique ci-après donne un aperçu du taux de participation aux différents exercices effectués par les sapeurs-pompiers volontaires, de tous sites confondus; un taux satisfaisant et stable pour l'année.



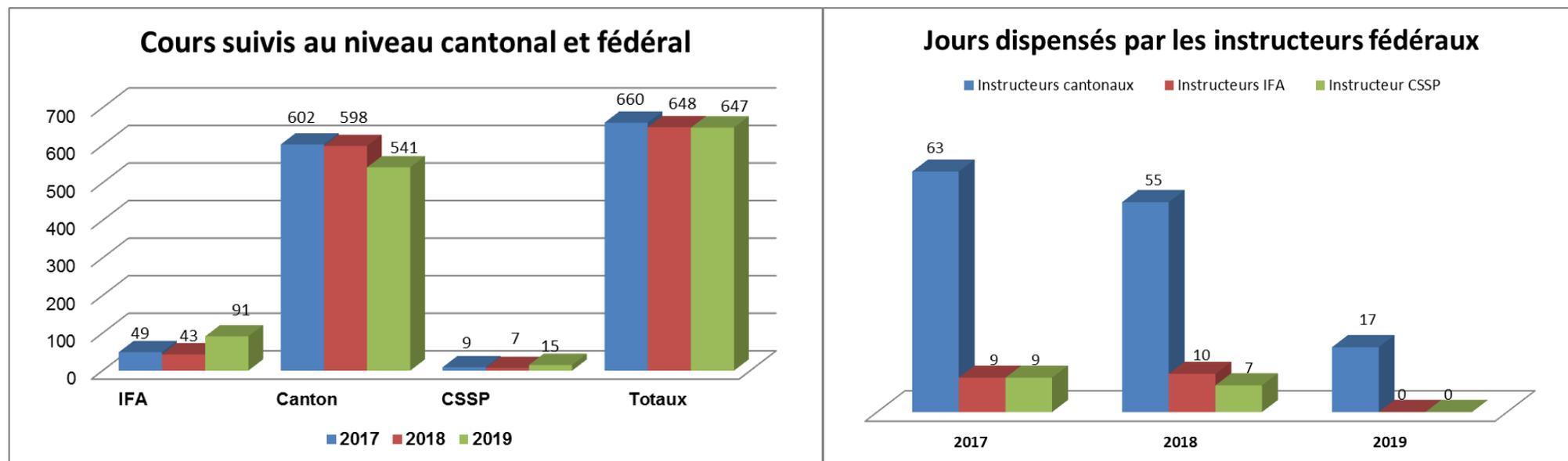
EFDPs : Ecole de formation de détachement de premier secours
 EFBR : Ecole de formation de base Riviera
 DAP : Détachement d'appui
 DPS : Détachement de premier secours

Il est à noter que les équipes de permanence ont accompli 96 actions de formation durant leurs week-ends d'astreints, permettant de diminuer la charge de formation sur le temps libre de nos sapeurs-pompiers volontaires.

9.4.2 Formations cantonales et fédérales

En plus de la formation interne, les pompiers suivent régulièrement les cours cantonaux organisés par l'ECA pour l'acquisition de nouvelles connaissances ou de perfectionnement. Pour un certain nombre de formations spécifiques, le personnel du SDIS Riviera suit des formations organisées par la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, la Coordination suisse des sapeurs-pompiers ou encore par l'International Fire Academy (IFA) à Balsthal, s'agissant de spécialistes intervenant dans des infrastructures souterraines de circulation routière ou ferroviaire.

A relever que deux sous-officiers volontaires de la caserne de Vevey ont terminé les différentes phases de leur formation d'instructeur fédéral.



9.4.3 Formations particulières

En 2019, les cadres professionnels de l'Etat-major ont poursuivi des formations spécifiques en matière de conduite d'intervention, notamment au travers des cours proposés par l'EMCC (Etat-major cantonal de conduite) dans le cadre de la collaboration inter-partenaires et dans la préparation de l'engagement au profit du dispositif de la Fête des Vignerons. Ils ont également suivi des formations particulières, que cela soit en perfectionnement en tant qu'instructeur ou dans différents domaines.

Relevons également que le SDIS accueille régulièrement des cours cantonaux (ECA) ou au profit de partenaires sur son secteur, mettant ainsi à disposition les infrastructures et le personnel nécessaires à leur bon déroulement.



9.5 Prévention

Durant l'année 2019, ce dicastère s'est consacré, pour la majeure partie de son temps, à la préparation de l'engagement du service dans le dispositif de la Fête des Vignerons, en participant aux différentes séances interservices et partenaires, en effectuant des reconnaissances dans le terrain afin de soutenir l'organisateur dans son aménagement sécuritaire et en établissant la planification du personnel engagé dans ce dispositif.

A cette occasion, le service a pu compter sur le soutien de l'ECA dans ses différents travaux de planification et de garde.

Au final, 7'530 heures ont été réalisées par les membres des SDIS du canton, du SDIS Riviera et par les membres de l'ECA (inspecteurs et opérateurs du CTA) au profit de cette manifestation, en assurant des gardes dans les sites opérationnels de Montreux et Vevey ainsi qu'au Poste de commandement des opérations (PCO).

Un autre événement d'envergure a nécessité également des travaux de préparation en termes de soutien, de planification et de conseils à l'organisateur : le Montreux Jazz Festival. Pour cette occasion, 78 sapeurs-pompiers ont accompli sur site 409 heures de présence renforcées, les jours de grande affluence, par une occupation de la caserne par l'équipe de service. L'engagement d'un officier de liaison sur les bateaux a également été planifié.

Ces deux manifestations n'ont pas occulté les activités régulières telles que : les rencontres avec les différents maîtres d'ouvrages afin de les conseiller sur les aspects d'accessibilité, les rencontres avec les organisateurs des autres manifestations de la région et les analyses des divers dossiers de construction et d'événements.

Dans le domaine des actions de sensibilisation, une action de prévention et de formation a été dispensée au profit des écoles du cercle de Corsier. A cette occasion, les participants ont bénéficié d'une approche sur la lutte contre le feu avec des petits moyens d'extinction et sur différents aspects de premier secours.

9.6 150 ans de la FSSP

En 2019, la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, l'un des organes faîtiers de notre corporation, fêtait ses 150 ans. A cette occasion, tous les corps de sapeurs-pompiers de Suisse étaient conviés à se mettre en valeur auprès de leur population.

Le samedi 31 août, les 4 sites opérationnels ont organisé cette rencontre dans leurs locaux, à l'exception de la caserne de Jongny qui a profité de la fête qui se déroulait au cœur du village de Corsier.

Diverses démonstrations et invitations pour essayer notre matériel ont été proposées à nos visiteurs qui ont pu, par la même occasion, échanger avec les intervenants du SDIS, tout en profitant des animations ainsi que de la restauration organisées.

